



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre

### 2021-2027



**CONTRAT DE RELANCE ET  
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2027  
Territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre**

ENTRE

Le Syndicat Mixte du Pays Castelroussin-Val de l'Indre  
Représenté par Monsieur Luc DELLA-VALLE, Président, dûment habilité par délibération du 30 juin 2021

La Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne  
Représentée par Monsieur Nicolas THOMAS, Président, dûment habilité par délibération du 29 juin 2021

La Communauté d'Agglomération Castelroussine « Châteauroux Métropole »  
Représentée par Monsieur Gil AVEROUS, Président, dûment habilité par délibération du 29 juin 2021

Ci-après désignés « Le Territoire »

D'une part,

ET

L'État,  
Représenté par Monsieur Stéphane BREDIN, Préfet de l'Indre  
Ci-après désigné « L'État »

Le Conseil régional Centre-Val de Loire,  
Représenté par Monsieur François BONNEAU, son Président  
Ci-après désigné « La Région »

Le Conseil départemental,  
Représenté par Monsieur Marc FLEURET, son Président  
Ci-après désigné « Le Département »

La Banque des Territoires  
Représentée par Madame Sophie FERRACCI, sa Directrice régionale  
Ci-après désigné « La Banque des Territoires »

En présence des maires du Territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre

D'autre part,

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des Contrats de Plan État-Région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

En Région Centre-Val de Loire, les CRTE constituent des dispositifs permettant la déclinaison des priorités du Contrat de Plan État-Région 2021-2027, qui prévoit en son article V :

*« L'atteinte des objectifs du CPER 2021-2027 Centre-Val de Loire nécessite que les territoires se saisissent de ces politiques pour porter des projets de territoire transversaux, cohérents et ambitieux. Pour ce faire, l'État et le Conseil régional s'engagent à accompagner, en association avec les Conseils départementaux volontaires, la déclinaison territoriale du CPER à travers des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique.*

*Ces CRTE ont vocation à décliner l'accord régional de relance signé par l'État et le Conseil régional qui se traduit par des moyens financiers renforcés sur la période 2021-2022 ».*

La Région Centre-Val de Loire étant engagée de longue date dans une politique de soutien aux programmes territoriaux de développement intégré et durable, une synergie entre les CRTE et les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) initiés par le Conseil régional est recherchée afin d'optimiser l'articulation des financements.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le CRTE permet ainsi une visibilité sur les aides pouvant être apportées par l'État, la Région et le Département, et le cas échéant, par d'autres partenaires, dans la réalisation de ces ambitions.

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre, Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne entendent s'inscrire pleinement dans cette démarche de contractualisation et reprennent à leur compte les objectifs affichés par le gouvernement, qui correspondent aux priorités qu'ils se sont eux-mêmes fixés dans leurs documents de planification stratégique (en particulier le SCoT). La conjoncture nationale marquée par l'impératif de relance économique offre une opportunité d'accélérer la concrétisation de l'ensemble des projets portés par les collectivités et leurs communes membres.

## Article 1 – Objet du contrat

### 1.1. Objectifs et temporalité

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du Pays a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Le CRTE s'inscrit :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long et dans le cadre des orientations stratégiques par lesquelles le Pays, Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne se donnent pour ambition de réaliser la transition écologique et de renforcer la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Pays Castelroussin-Val de L'Indre autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable, en cohérence avec le SRADETT. Le contrat veut mobiliser l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Les dynamiques initiées par les dispositifs contractuels existants y sont intégrées et articulées.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2027 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé. Il est donc réactualisé chaque année pour tenir compte de l'état d'avancement des projets d'une part, des financements accordés par les différents signataires, d'autre part.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

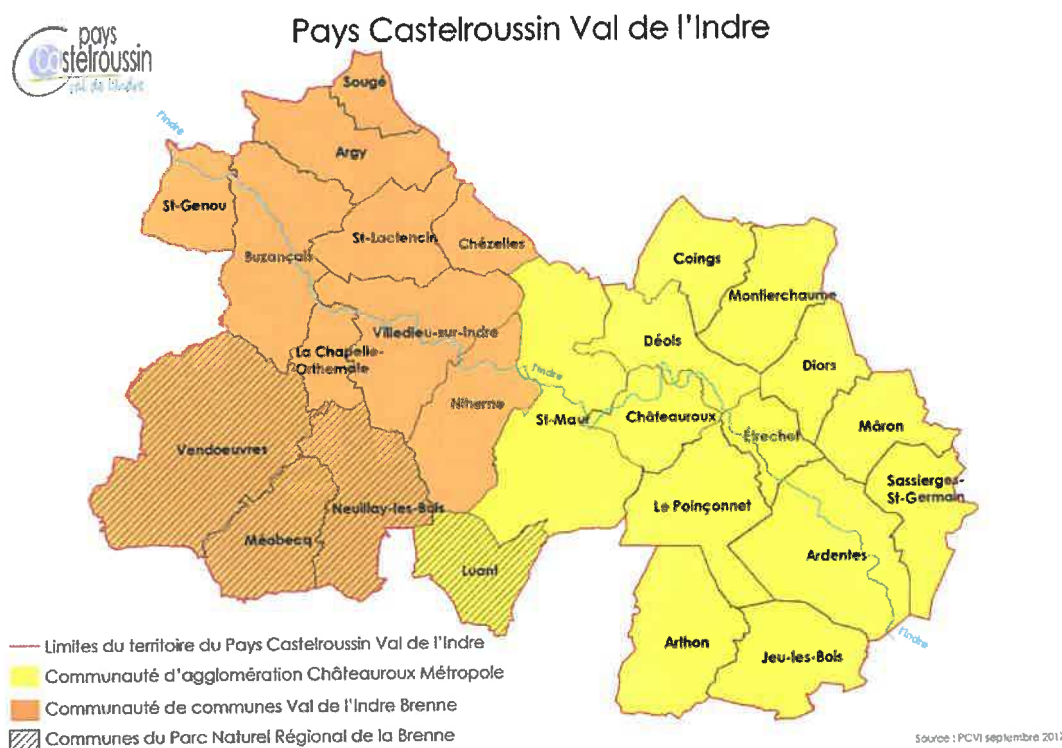
Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Les cosignataires s'accordent pour que ce CRTE prenne en compte les orientations des documents de planification et de programmation existant (SCOT, PLH, PAT, SRADETT...) ainsi que le projet de territoire de Châteauroux Métropole.

La définition du programme d'actions a fait l'objet d'une élaboration partagée entre le Pays et les EPCI du territoire.

## 1.2. Présentation du territoire signataire

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre est situé en région Centre-Val de Loire, au centre du département de l'Indre. Le territoire est aux confins de villes de tailles moyennes complété d'agglomérations régionales (Vierzon, Bourges, Poitiers et Tours).

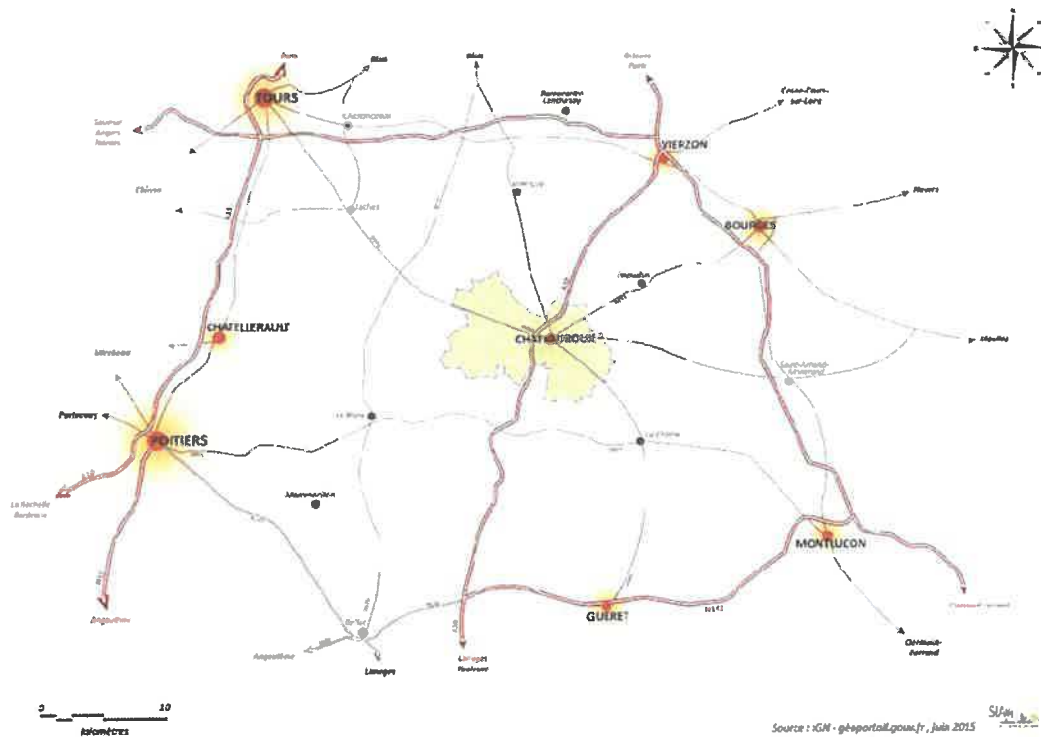


Le syndicat mixte du Pays Castelroussin-Val de l'Indre, créé le 15 octobre 1996, est un territoire « rural » de 989 km<sup>2</sup> et 86 573 habitants au recensement 2018. Il compte près de 40 % de la population départementale. Le territoire de l'Indre est rural et fragile. La densité de population est assez faible (32,7 habitants au km<sup>2</sup>).

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre regroupe deux EPCI (26 communes) :

- La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, créée en 1999, qui compte 14 communes (72 983 habitants) : Ardenes, Arthon, Châteauroux, Coings, Déols, Diors, Étrechet, Jeu-les-Bois, Le Poinçonnet, Luanl, Mâron, Montierchaume, Saint-Maur et Sassièrges Saint-Germain ;
- La Communauté de communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB), créée en 1998, qui comprend 12 communes (13 590 habitants) : Argy, Buzançais, Chézelles, La Chapelle-Orthemale, Méobecq, Neuillay-les-Bois, Niherne, Saint-Genou, Saint-Lactencin, Sougé, Vendœuvres et Villedieu-sur-Indre.

### Situation du Pays Castelroussin



Il s'agit d'un territoire entre urbain et rural avec 70 % du territoire occupé par des terres agricoles, 7 % d'espaces urbanisés et 23 % d'espaces naturels et boisés.

La répartition de la population du territoire est différente entre les communes : 1 commune de plus de 40 000 habitants, 5 communes de plus de 3 000 habitants, 7 communes entre 1 000 et 3 000 habitants, 13 communes de moins de 1 000 habitants dont 7 communes de moins de 500 habitants.

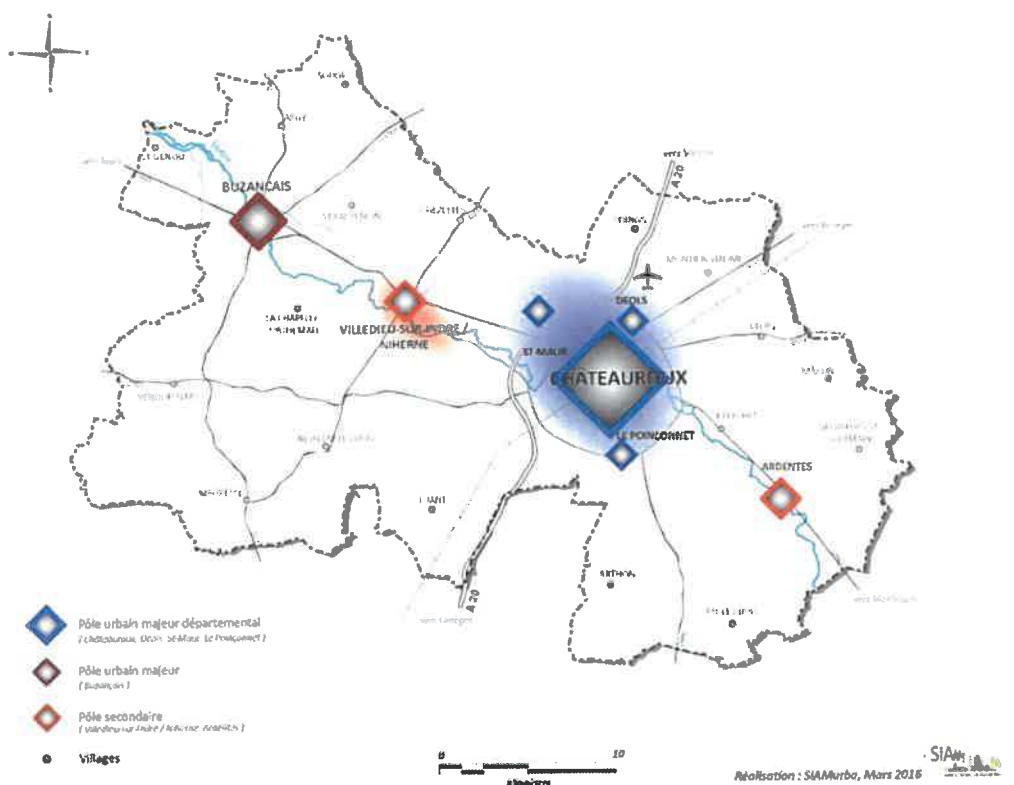
La ville pôle du territoire est Châteauroux, complétée par Buzançais à l'Ouest qui vient accompagner le développement du territoire. Des pôles secondaires de tailles variées, Ardentes et Villedieu-sur-Indre/Niherne permettent le développement équilibré du territoire.

Le territoire est structuré à travers trois axes routiers majeurs qui lui confère une bonne accessibilité :

- L'Autoroute A20 dans un axe Nord-Sud,
- La Nationale 151 reliant Châteauroux à Bourges et Auxerre
- La route départementale 943 circulant entre Tours, Châteauroux et Montluçon.

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre bénéficie également de la présence d'une voie ferrée permettant de relier Paris à Toulouse en passant par Orléans et Limoges et de deux équipements que sont l'aérodrome de Châteauroux-Villers-les-Ormes et l'aéroport Marcel Dassault de Châteauroux-Déols.

## Armature urbaine du Pays Castelroussin - Val de l'Indre



### Milieux naturels, biodiversité et énergies renouvelables :

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre occupe une position « charnière » entre plusieurs unités éco-paysagères marquantes du territoire.

Selon l'Atlas des Paysages de l'Indre et les « éco-paysages » de la Région Centre-Val de Loire, quatre éco-paysages sont représentés sur le territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre :

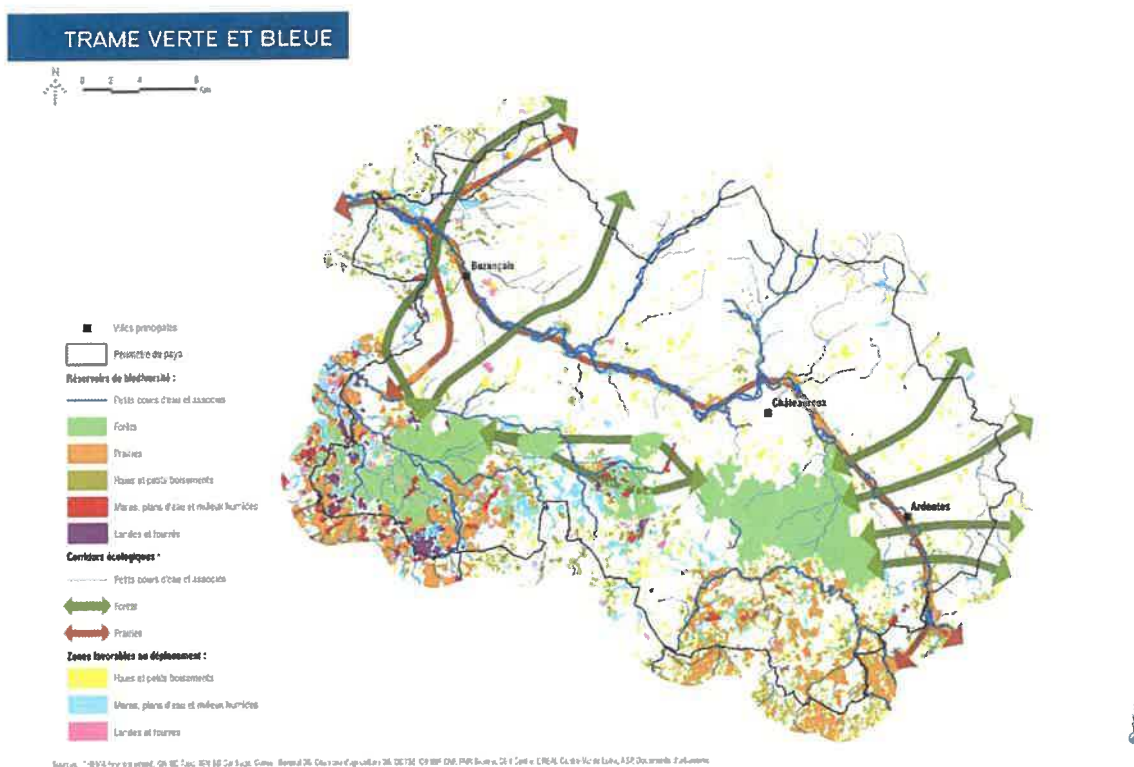
- A l'extrémité Nord-Ouest, le paysage de Gâtines de l'Indre ou encore nommé Boischaud Nord correspond à un vaste plateau où dominant « les gâtines ».
- A l'extrémité Sud-Est, le Boischaud méridional ou encore nommé Boischaud Sud est un pays de bocage à habitat dispersé, les nombreux hameaux, écarts et fermes isolées sont desservis par un réseau très dense de routes et de chemins.
- Au centre du Pays, la Champagne berrichonne forme un vaste plateau aux ondulations tendues où le paysage se structure autour de boqueteaux, façonnés par l'agriculture moderne caractérisés par des parcelles de grandes tailles et des fermes isolées.
- Au Sud du Pays, la Brenne est caractérisée par un « paysage mosaïque » regroupant étangs, forêts, prairies et landes.
- Au centre, la vallée de l'Indre constitue un véritable cordon végétal structurant le paysage du Pays ; elle traverse les différentes unités paysagères marquant le Pays et constitue une vallée habitée, dotée d'un riche patrimoine. La vallée est densément végétalisée, sa ripisylve accompagne le cours d'eau de son cortège végétal de feuillage argenté composé de Saules et de Peupliers.

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre s'étend sur un linéaire de près de 80 km longeant la Vallée de l'Indre depuis Étretchet (Département de l'Indre) à Loches (Département de l'Indre-et-Loire). Il traverse 22 communes et occupe une surface de 2 600 hectares.

La rivière Indre est l'axe structurant et identitaire du territoire.

La forêt domaniale de Châteauroux, déployée au contact de la ville centre, la vallée de l'Indre et une partie du Parc Naturel Régional de la Brenne (4 communes du territoire adhérentes) constituent autant d'entités naturelles variées et accessibles à la population et ouvertes au tourisme.

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre dispose, depuis novembre 2015, d'un rapport et d'un programme d'actions TVB. Les espaces naturels protégés ou inventoriés pour leur intérêt écologique y sont détaillés.



Le territoire s'engage également dans le déploiement des énergies renouvelables :

- Le COT EnR Centre Nord Indre à l'échelle du Pays :  
L'ADEME et la Région Centre-Val de Loire souhaitent mobiliser les territoires pour le déploiement des énergies renouvelables thermiques en mettant en place des contrats d'objectifs territoriaux. Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre en partenariat avec le Pays de Valençay en Berry porte le COT EnR Centre Nord Indre depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018. A échéance en juin 2021 avec l'atteinte des objectifs fixés, le Pays tient à poursuivre son engagement via un COT nouvelle génération. Le COT EnR est un outil destiné au développement des énergies renouvelables qui porte sur :
  - Des actions de promotion, d'animation et de coordination
  - Des études préalables aux investissements
  - Des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage
  - Tous types d'actions visant à soutenir le développement des filières EnR adapté au contexte d'un territoire.

La production de chaleur identifiée s'articule autour de :

- La biomasse



- La géothermie assistée par pompe à chaleur (sur nappe, sur sondes, sur eaux usées)
- L'énergie solaire thermique (eau chaude sanitaire)
- La chaleur fatale.

Pour le COT EnR 2021-2024, plus d'une dizaine de projets ont déjà été fléchés sur les deux territoires signataires.

- Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Châteauroux Métropole a souhaité s'engager dans un programme d'actions avec les acteurs locaux et les habitants. Les objectifs visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25 % en 2030 et de 85 % en 2050, les consommations d'énergie et à augmenter la couverture des énergies renouvelables.

Plusieurs axes sont définis dans le programme d'actions :

- Prise en compte du risque d'inondations, notamment de l'Indre en zones urbanisées, et de la gestion des berges
  - Mise en place d'une stratégie pour développer l'économie circulaire sur le territoire à toutes les échelles possibles
  - Développement de la végétalisation
  - Réalisation des coopérations avec le secteur agricole (groupes de travail...)
  - Assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire (bâtiments, terrains...)
  - Acquisition de véhicules propres
  - Équipement des bâtiments d'énergies renouvelables
  - Mise en place de la labellisation Citergie.
- Le Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR) de Châteauroux Métropole permet de conjuguer mix énergétique, planification territoriale et urbaine. Le SDEnR définit une stratégie opérationnelle permettant à la collectivité de se positionner dans la production EnR. Pour atteindre cet objectif, la collectivité a réalisé un état des lieux des EnR existants sur le territoire afin de mesurer l'écart entre le réel et l'objectif de couverture à atteindre en 2030. Fort de ce constat, la collectivité a recensé le potentiel d'EnR sur le territoire en vue de définir des objectifs précis pour chaque type d'EnR :
    - Solaire thermique
    - Solaire Photovoltaïque
    - Éolien
    - Bois énergie
    - Méthanisation
    - Géothermie
    - Chaleur fatale.

Ces études doivent permettre la rédaction d'une feuille de route permettant de décrire précisément :

- Les outils à mettre en œuvre pour développer les EnR
- Les leviers à actionner pour développer les EnR sur le territoire
- Sensibilisation du public professionnel et privé
- Accompagnement des porteurs de projets
- Fiche financière type
- Aspects juridiques.

En termes de labellisation, le territoire bénéficie (liste non exhaustive) :

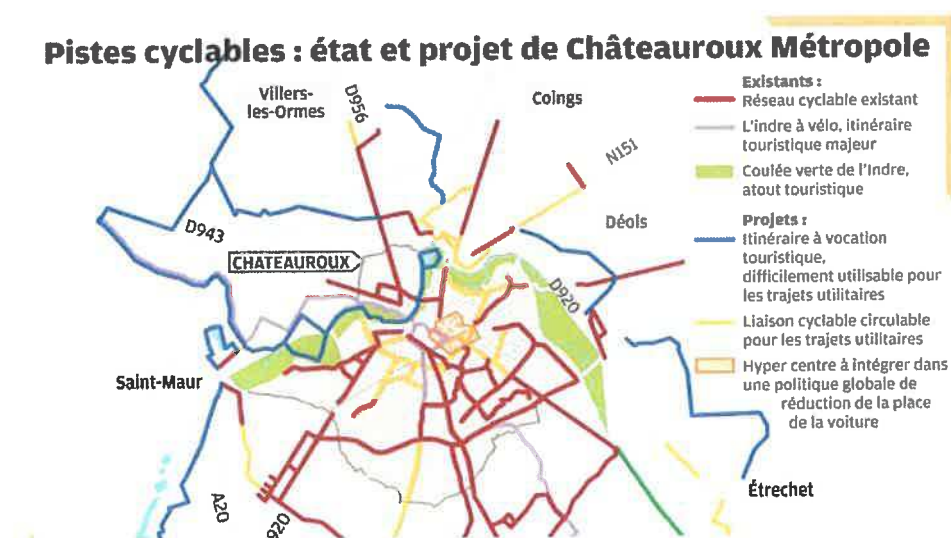
- du « label Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » pour Châteauroux Métropole
- de la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » pour Châteauroux Métropole
- du « label des Villes et Villages Fleuris » : pour Ardentes, Buzançais, Châteauroux, Déols, Étrechet et Le Poinçonnet
- du « label Eco-propre » pour la Ville de Châteauroux
- du « label Ville à Vélo du Tour de France » pour la Ville de Châteauroux
- du label « commune sportive » pour Le Poinçonnet, Villedieu-sur-Indre, Saint-Maur, Déols
- du label « Villes et villages étoilés » pour Le Poinçonnet, Jeu-Les-Bois.

### 1.3. État des lieux écologiques du territoire

#### 1.3.1. Mobilité

- **Pistes Cyclables :**

34 km de pistes cyclables sur Châteauroux – Aucune piste cyclable sur la Communauté de communes Val de L'Indre Brenne  
Voie verte section Forge de L'Isle-Ardentes (8 km).



Source : Châteauroux Métropole

- **Indre à vélo :** 70 km sur l'ensemble du territoire
- **Pôle gare multimodal à Châteauroux**
- **Bornes de recharge électrique :**

Châteauroux Métropole est porteuse du projet IRVE (Infrastructure de recharge pour véhicules électriques).

Des bornes de recharge électrique sont à disposition dans la ville et sont matérialisées par des emplacements de couleur verte. Châteauroux dispose de 12 bornes électriques recensées. Villedieu-sur-Indre, Niherne, Neuillay-les-Bois, Vendœuvres, Argy et Buzançais possèdent également des bornes de recharge électrique au nombre de 7.

- **Autopartage :** Mise à disposition de véhicules (parc disponible de 6 véhicules) par Châteauroux Métropole à la location pour une durée déterminée d'une heure à sept jours avec six places de parking (système de location avec le partenaire Renault Mobility).
- **Bus gratuits :** Les bus sont gratuits dans l'agglomération de Châteauroux Métropole permettant de desservir et de relier de nombreux secteurs avec un pôle d'échanges voyageurs.

Le territoire est un site d'expérimentation d'un nouveau mode de déplacement avec le Centre d'Essai des Mobilités Autonomes créé par Keolis France sur le site de la Martinerie à Déols. Une navette 100 % autonome, sans conducteur à bord, dessert le Centre National de Tir Sportif (CNTS).

### 1.3.2 Énergie et climat

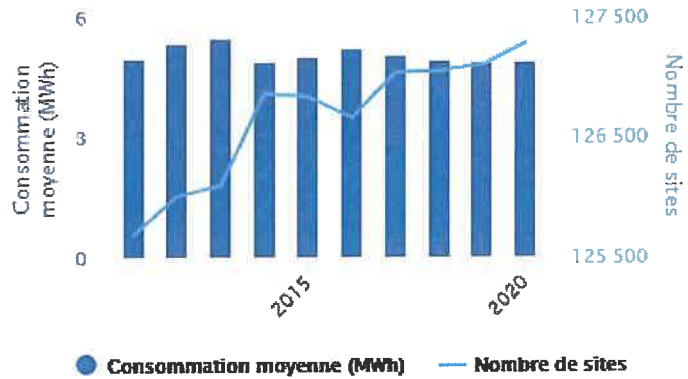
#### Consommation énergétique annuelle (Mwh) 2020 dans l'Indre

Données 2020

**4,91**  
Consommation annuelle  
moyenne (MWh)

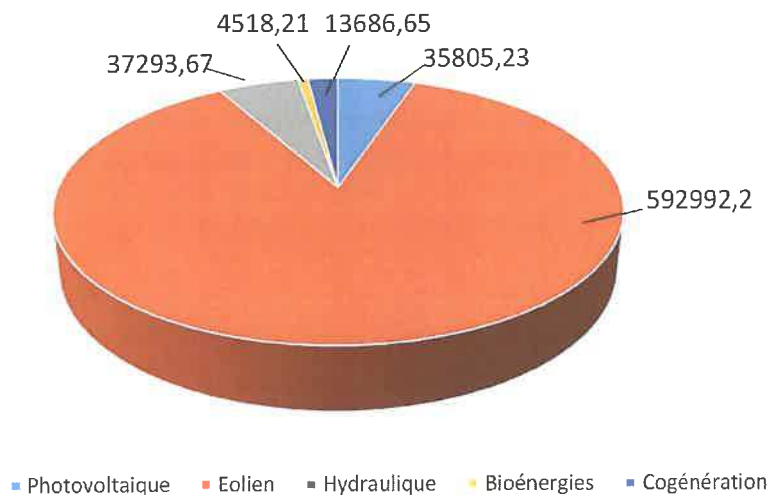
**127 285**  
Nombre de sites

Historique de la conso. moy. (MWh) et du nombre de sites



#### Production annuelle d'énergie renouvelable

Production annuelle totale 2020 dans l'Indre (MWh)



## Rénovation énergétique

- **Passoires thermiques dans l'Indre**

26,2% des logements sont considérés comme des passoires thermiques (étiquettes F et G du DPE), soit 25742 logements.

8,7% des logements ne pourront plus être proposés à la location à partir de 2023 (étiquette G du DPE), soit 8602 logements .

G : 8,7 % soit 8602 logements

F : 17,4 % soit 17140 logements

E : 32,1 % soit 31569 logements

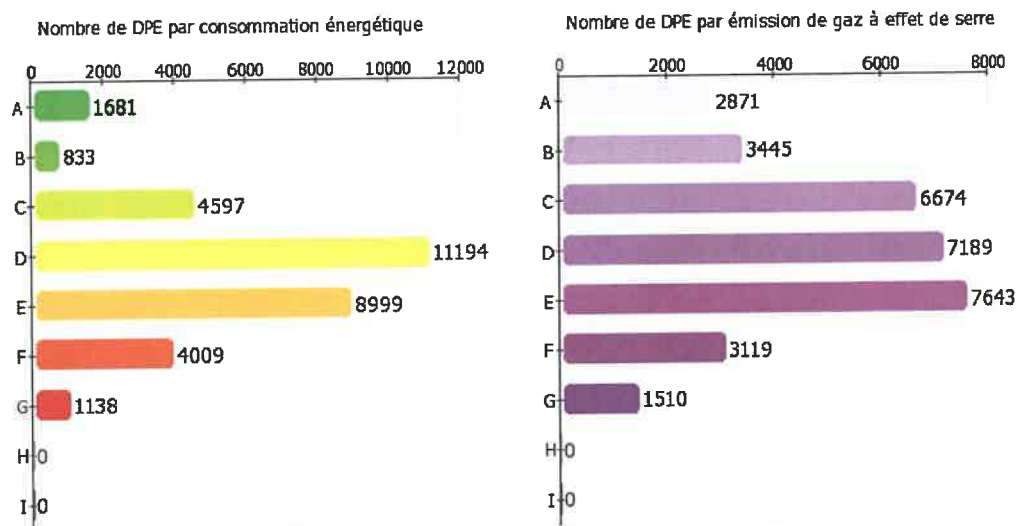
D : 29,7 % soit 29210 logements

C : 9,6 % soit 9423 logements

B : 1,3 % soit 1290 logements

A : 1,1 % soit 1129 logements

- **Répartition du parc immobilier (toutes catégories) par étiquette du DPE**



Source : Ademe

Échantillon de 32 451 DPE exploitables toutes catégories de bâtiments et logements

- Nombre d'entreprises RGE dans l'Indre

**Avertissement :** une entreprise RGE peut être titulaire de plusieurs qualifications. Le nombre d'entreprises RGE par type de qualification ne correspond donc pas au nombre global d'entreprises RGE.

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre-Val de Loire
Nombre d'établissements du secteur construction Source : CLAP, Insee, 31/12/2013	2828	3624	1823	4049	2874	6014	21912
Nombre d'entreprises RGE	288	432	239	581	380	696	2616
ECO artisan	55	49	33	116	40	87	390
PPE (Les Pros de la performance énergétique)	10	32	21	33	17	43	156
QUALIBAT autre que ECO artisan ou PPE	103	313	185	402	291	618	1890
QUALIFELEC	2	3	1	7	6	8	26
NF Habitat RGE	0	0	1	0	0	0	1
CERTIBAT	0	0	0	0	1	2	3
QUALIBOIS	31	45	40	40	52	78	286
QUALIPAC	39	69	31	65	69	78	341
QUALUSOL	3	3	3	7	8	8	30
QUALIPV	3	2	2	6	6	6	25
QUALI Forage	1	0	0	1	0	0	2
Pourcentage d'entreprises RGE	11,00 %	11,90 %	13,10 %	11,70 %	13,20 %	11,60 %	11,90 %

Source : CCI Indre

### 1.3.3 Traitements des déchets/Economie circulaire

#### Présentation du territoire et des compétences du SY.T.O.M de la région de Châteauroux



Source : Sytom

Le territoire du SYTOM (SYndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) de la région de Châteauroux est composé de :

- La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole
- La Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- La Communauté de Communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse.

Il comporte 46 communes représentant 106 000 habitants.

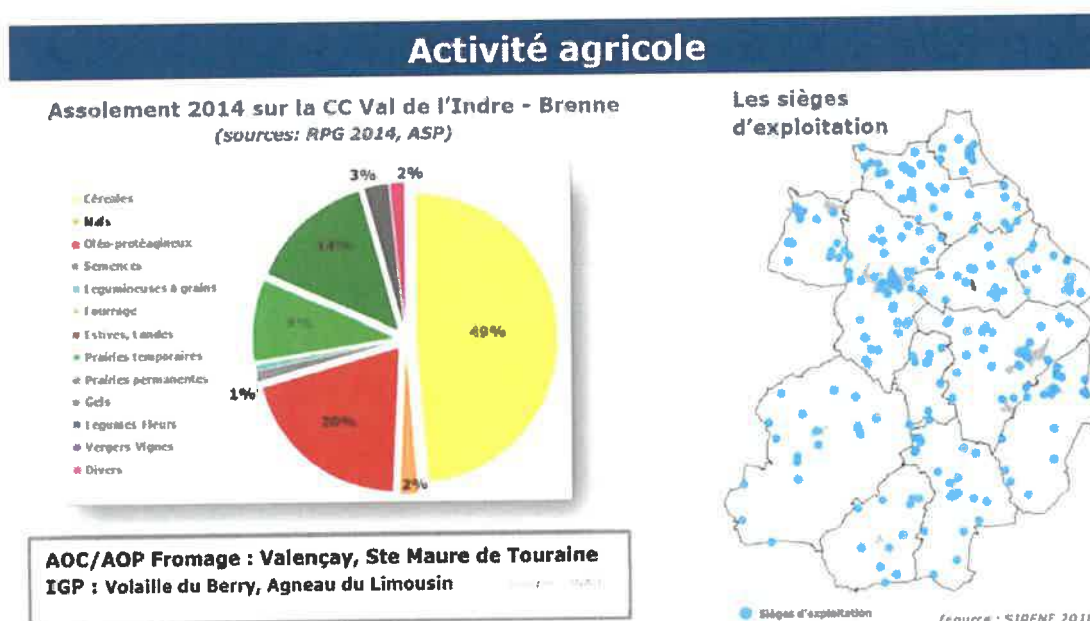
- Tonnage déchets produits par le territoire : 319 kg/hab/an
- État des équipements de tri : Centre de tri modernisé en 2015 sur Châteauroux Métropole, projet de modernisation en cours (augmentation de capacité)
- Tri à la source des bio déchets pour la restauration collective et l'habitat collectif
- Taux de tri sélectif par filière : 65Kg/hab/an d'emballages et papiers, 38Kg/hab/an de verre.

Le tri des déchets en déchetteries s'étoffe chaque année avec la mise en place de nouvelles filières : collecte du mobilier y compris des déchets rembourrés en 2019, essai sur le tri du bois A en 2021.

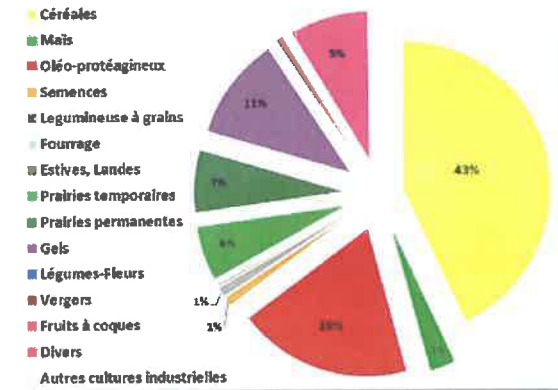
Dans le cadre de ses actions « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », Châteauroux Métropole s'engage également fortement dans la réduction à la source des déchets avec : la distribution de composteurs individuels (+ de 250 composteurs ont ainsi été distribués en 2020 et 200 ont été distribués ou commandés cette année).

Par ailleurs, Châteauroux Métropole a mis en place l'opération « Des poules pour moins de déchets » qui consiste à l'adoption d'un couple de poule de race « La Noire du Berry » pour valoriser les déchets organiques d'un foyer. Une poule consomme l'équivalent de 150 kg de déchets et peut produire jusqu'à 200 œufs à l'année.

### 1.3.4 Agriculture et alimentation locale

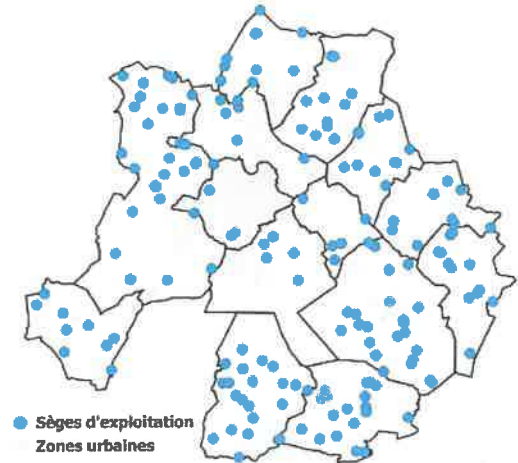


### Assolement 2014 sur Châteauroux Métropole (sources: RPG 2014, ASP)



**AOC : Fromage de Valençay** (source : INAO)  
**IGP : Lentille verte du Berry / Agneau du Limousin / Volaille du Berry**

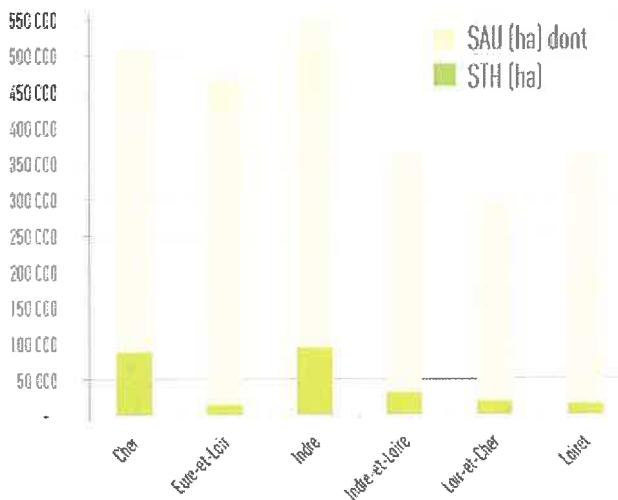
### Les sièges d'exploitation



(Source CDA36 2016 : Diagnostic PLUi Châteauroux Métropole)

## Surface agricole Département de l'Indre

Répartition de la STH et de la SAU par département en 2017 (ha)



STH = Surface Toujours en Herbe (ha)

SAU = Surface Agricole Utile (ha)

Source CDA 36

- L'Indre est également leader régional en effectifs d'élevage bio grâce aux élevages bovins et ovins.
- Hausse de 18 % de Surfaces certifiées bio dans l'Indre (11 000 hectares)
- 25 nouvelles fermes bio sont installées en 2018 pour atteindre 191 fermes.



## Projet Alimentaire Territorial (PAT) – Pays Castelroussin-Val de l’Indre

Dans le cadre de la démarche Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Pays Castelroussin-Val de l’Indre s’est associé avec le Parc Naturel Régional de la Brenne, Cagette & Fourchette, le CPIE Brenne Berry, l’IREPS-FRAPS et le CIVAM du Carroir pour mener le diagnostic agricole et alimentaire.

Le Pays s’est engagé dans un Projet alimentaire de territoire intitulé « Ensemble, mettons la main à la PAT pour une alimentation plus locale et plus durable » (labellisation de niveau 1). Un Conseil Local de l’Alimentation de Proximité est en émergence.

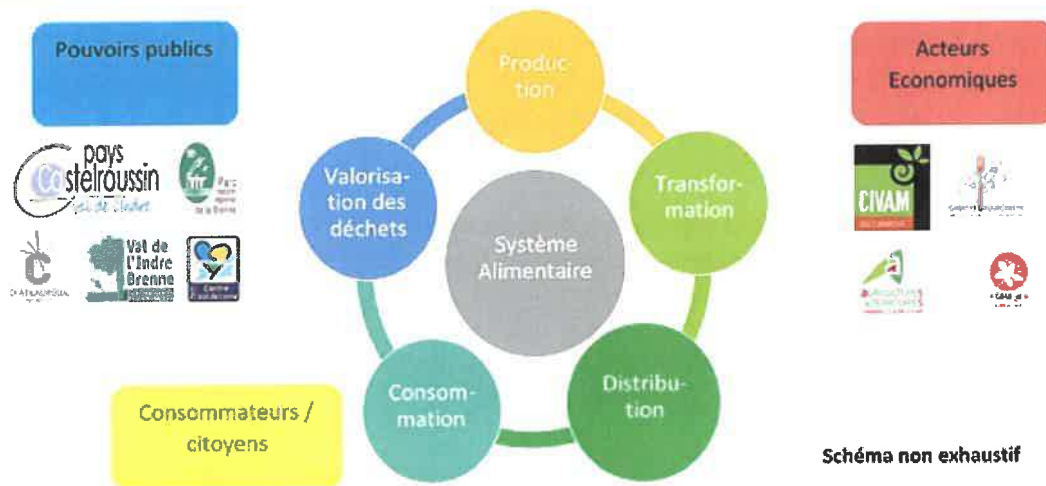
Le Contrat Local de Santé de Châteauroux Métropole décline également la problématique de l’alimentation de proximité via l’initiative Cantines & Co.

### Les enjeux identifiés

Economie Alimentaire	Culture et Gastronomie	Nutrition et Santé	Accessibilité sociale	Environnement	Urbanisme et aménagement du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rendre l’alimentation vecteur de création d’activités sur le territoire et source d’une dynamique sur le territoire</li> <li>✓ Développer et faciliter l’approvisionnement et la valorisation des produits locaux auprès des restaurations traditionnelles et tables d’hôtes</li> <li>✓ Soutenir et accompagner la mise en place d’outils collectifs de transformation et de commercialisation</li> <li>✓ Poursuivre le travail mené dans la restauration collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser la gastronomie et les produits locaux</li> <li>• Populariser les produits locaux et éduquer sur leur utilisation (lien avec l’accessibilité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibiliser et éduquer les changements de pratiques en milieu scolaire et dans le milieu gériatrique (EPHAD, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rendre accessible les produits locaux à tous : Qu’il existe une démocratie alimentaire ; Que l’alimentation ne soit pas source d’inégalités sociales. (lien avec l’aide l’alimentaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer les revenus des céréaliers par la diversification des cultures et la diminution des intrants</li> <li>✓ Adapter les systèmes de production pour une agriculture innovante et écologiquement responsable</li> <li>✓ Augmenter la production labellisée et notamment maraîchère</li> <li>✓ Donner aux producteurs les moyens d’adopter des pratiques respectueuses de l’environnement (HVE...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faciliter l’accès au foncier permettrait d’encourager les individus à exercer une profession agricole en facilitant leurs installations</li> <li>✓ Limiter l’urbanisation des terres agricoles qui est l’un des facteurs de déclin du monde agricole</li> <li>✓ Développer le maillage territorial des lieux de transformations</li> <li>✓ Développer le maraîchage qui consomme peu de foncier pour augmenter cette production, trop faible sur le territoire</li> </ul>
Enjeux transversaux					

- ✓ Favoriser l’accès aux circuits courts pour les restaurations collectives et les particuliers pour des objectifs environnementaux et sanitaires
- ✓ Encourager et animer les changements de pratiques auprès des professionnels de la restauration collective et commerciale
- ✓ Soutenir les producteurs en termes d’informations, de médiations envers la population mais également en termes économiques

## La gouvernance partagée



### 1.3.5 Actions en matière de biodiversité

#### Aire protégée : Natura 2000

Sur le Territoire sont déclarés les sites Natura 2000 suivants :

- La Zone spéciale de conservation « Site Natura 2000 Vallée de l'Indre »
- La Zone de protection spéciale « Site Natura 2000 Brenne »
- La Zone spéciale de conservation « Site Natura 2000 Grande Brenne ».

D'autre part, la France a intégré en 1971 le réseau RAMSAR (Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau).

Sur le territoire de l'agglomération, seule Luant est concernée par la zone RAMSAR Brenne. Celle-ci donne notamment accès aux exploitants de la commune à des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques dans le cadre de contractualisation volontaire.

#### ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique)

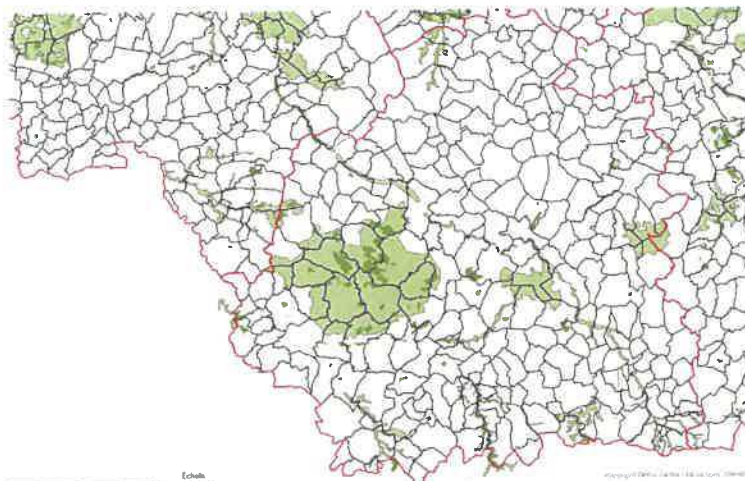
Le ZNIEFF est un inventaire des espaces naturels exceptionnels du patrimoine naturel.

Le territoire possède des listes d'espèces inventoriées et déterminantes pour les ZNIEFF. (<https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/36/tab/especes>).

Elles sont classées par type. (Type I et Type II).

Les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.

Les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.



ZNIEFF du département de l'Indre

Inventaire patrimonial :

- ZNIEFF type I**
- ZNIEFF type I
- ZNIEFF type II**
- ZNIEFF type II

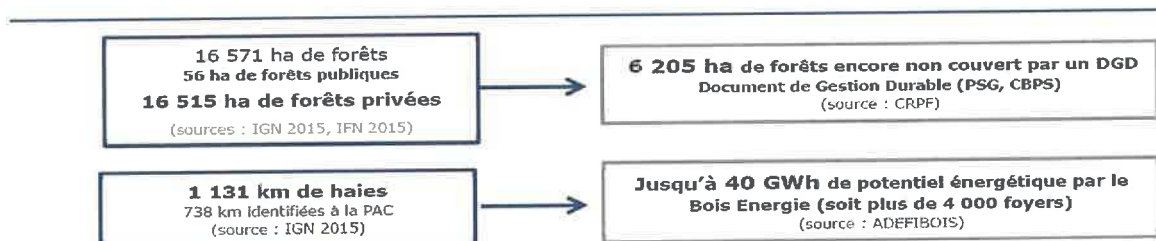
Source : INPN

## Forêts – Boisements – Haies

- **Forêts – boisements et haies sur Châteauroux Métropole**

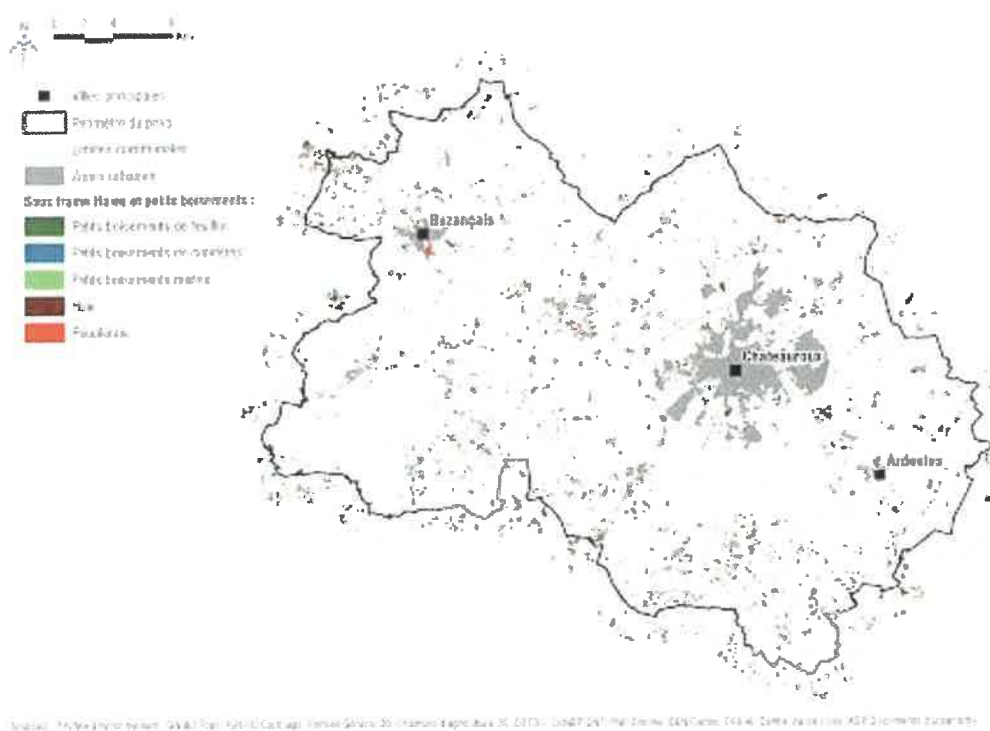


- **Forêts – boisements et haies sur la Communauté de communes Val de L'Indre Brenne**



Source CDA 36

- **Haies et petits boisements à l'échelle du Pays Castelroussin**



### **Trame Verte et Bleue : opération « Voulez-vous (re)planter des haies ? »**

La haie constitue un support essentiel à la trame verte et à la trame bleue. Outil d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement, la trame verte et bleue soulève des enjeux auxquels répond le Pays Castelroussin-Val de l'Indre par le biais d'un programme d'actions.

Ainsi, depuis 2014, le Pays Castelroussin-Val Indre organise chaque année des appels à projet pour accompagner et aider la réalisation de plantations et de restauration de trames bocagères.

Ces appels à projet s'adressent aux exploitants agricoles, aux associations, aux particuliers et aux collectivités territoriales.

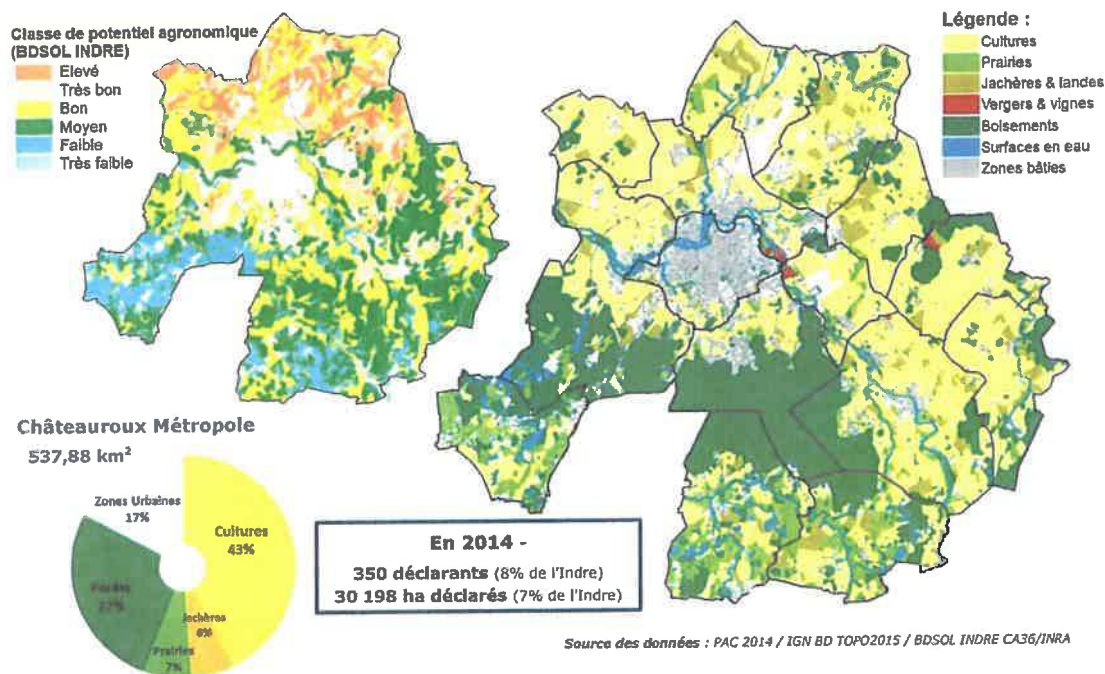
Ces opérations sont financées par la Région Centre-Val de Loire dans le Cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

**LES CHIFFRES**

- **20 kilomètres** de haies en linéaires
- **16 ha** de bosquets et projets agroforestiers
- **30 000** arbres et arbustes plantés depuis 2014

### 1.3.6 Lutte contre l'artificialisation des sols

## Occupation du sol Châteauroux Métropole



### Chiffre clés Châteauroux Métropole

**224 sièges d'exploitation**  
72% de céréaliculteurs  
(source : CDA36 2016)

**SAU moy : 158 ha**  
(source : CDA36 2016)

**Cheptel : 6 537 UGB**  
dont 85 % Bovins allaitants  
(source : GDMA 2016)

#### Poids économique

**37,14 Millions €**

28 700 000 € (PBS) + 8 440 000 €  
(Aides PAC)

(source : RGA 2010 et RPG 2014)

**8 000 ha sans succession connue**  
dans les 10 à 15 prochaines années  
(source : CDA36 2016)

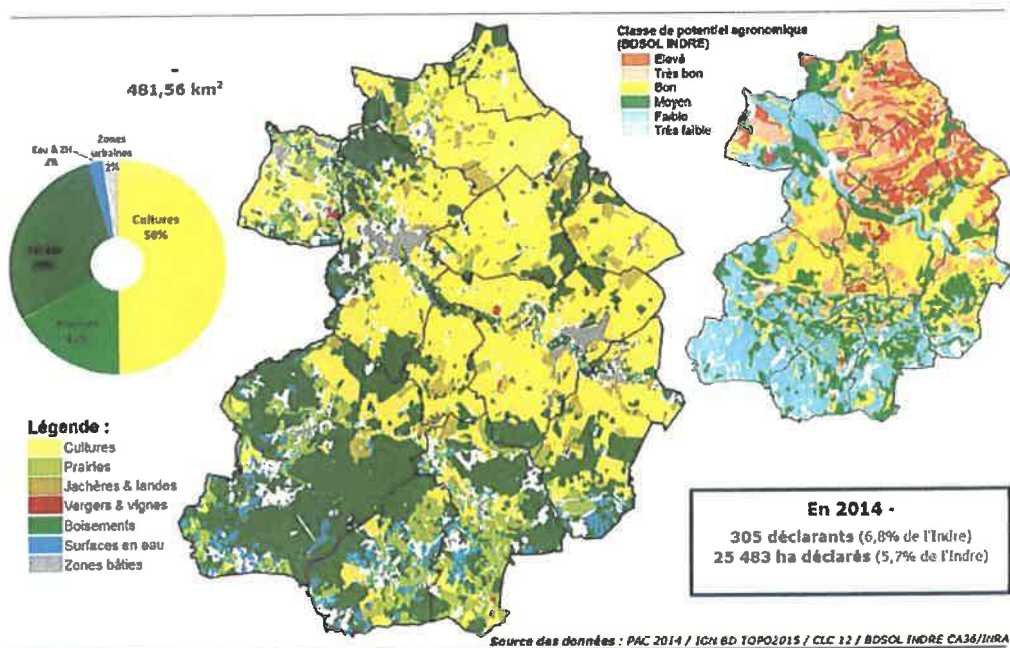
**347 UTA**  
(Unité Travail Annuel)  
(source : RGA 2010)

**50 % des exploitations**  
sous forme sociétaire  
(source : CDA36 2016)

**L'agriculture représente**  
**0,9 % de l'emploi**  
uniquement en emplois directs  
(source : INSEE 2015)

\* Selon l'étude de 2009 « L'emploi généré par l'agriculture en Basse-Normandie : quantification et description d'une méthode reproductible », on estime que pour 1 exploitation, on crée entre 0,4 et 2,3 emplois hors agriculture.

## Occupation du sol Val de l'Indre Brenne



## Chiffre clés Communauté de communes Val de L'Indre Brenne



### Gérer le sol de façon économe suivant les objectifs du SCOT :

La gestion économe du sol constitue l'un des éléments fondamentaux du projet de territoire du SCOT. Avec une consommation estimée, entre 2004 et 2015, de 345 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels au profit d'espaces artificialisés, le territoire se doit de maîtriser son développement et de le localiser dans des secteurs préférentiels, où les impacts écologiques et économiques seront moindres.

Le SCOT affirme la nécessité de rechercher l'économie du foncier dans toutes les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme, à toutes les échelles du territoire. Cet objectif politique est décliné via l'organisation urbaine qui privilégie la concentration du développement urbain, mais aussi au niveau des

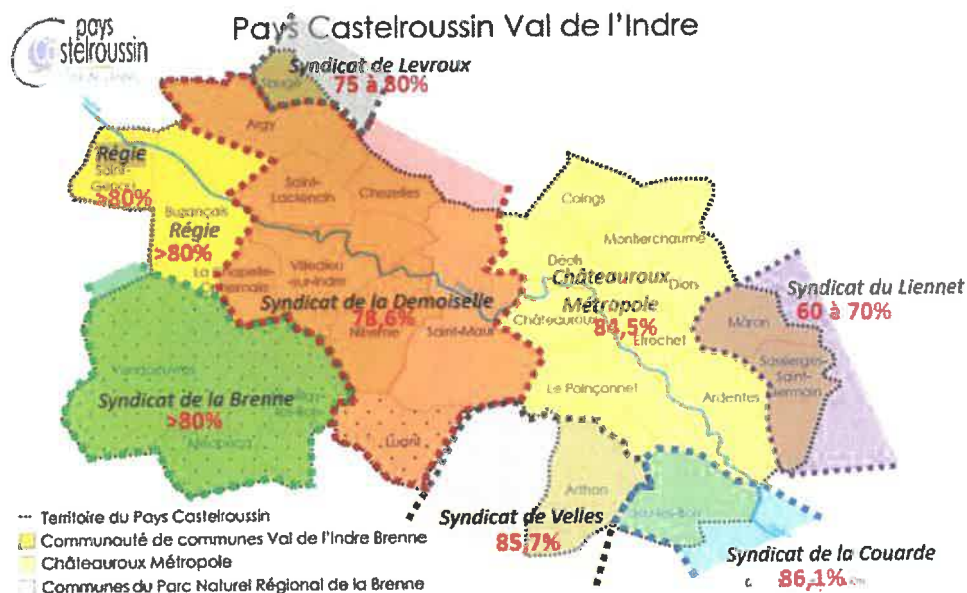
différents projets. Les extensions spatiales des villes, qu'elles soient à vocation économique, résidentielle ou d'équipement, tout comme les infrastructures ou les aménagements doivent rechercher et privilégier les solutions mettant en œuvre une recherche d'économie foncière.

### 1.3.7 Eau et assainissement

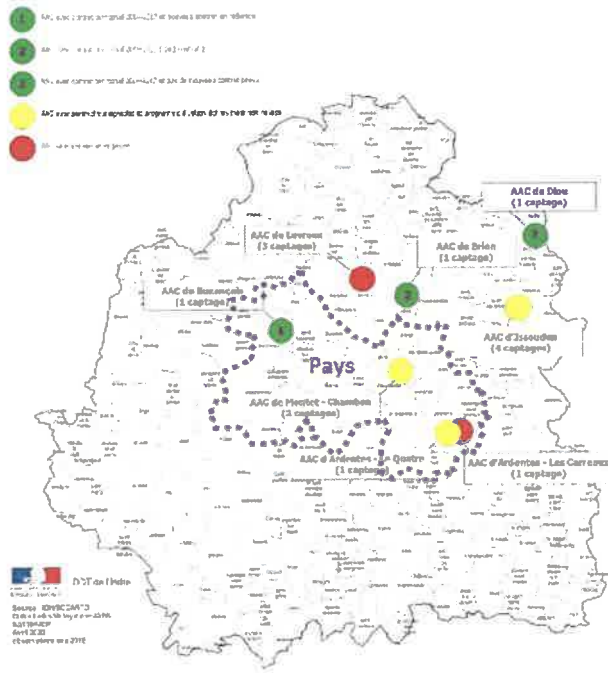
#### Assainissement collectif et traitement des eaux usées : Pays Castelroussin-Val de l'Indre

- Stations d'épuration : Châteauroux, Buzançais, Villedieu-Niherne, Saint-Genou
- Filtre planté : Saint-Lactencin
- Lagunage naturel : Niherne, Neuillay-les-Bois, Saint-Lactencin, Argy, Vendœuvres et Méobecq.
- Communes sans réseau collectif : Chézelles et La Chapelle-Orthemale

#### Rendement du réseau d'eau potable par secteur Pays Castelroussin-Val de l'Indre (année 2019)



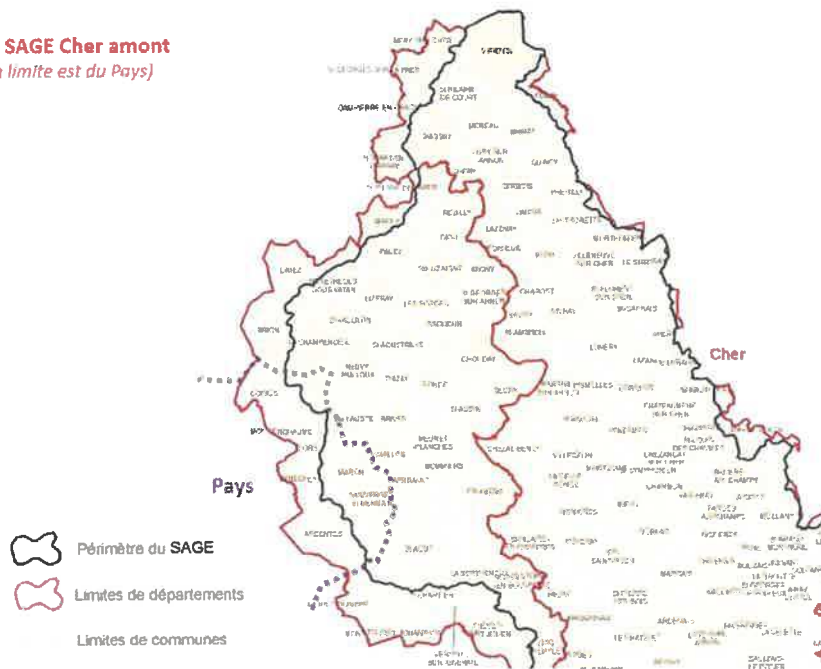
# Aires d'alimentation de captages (AAC) prioritaires du Pays Castelroussin



4 captages prioritaires => 1 captage avec plan d'actions (Buzançais)

# Couverture du Territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre par les deux SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) SAGE Cher Amont et SAGE Creuse

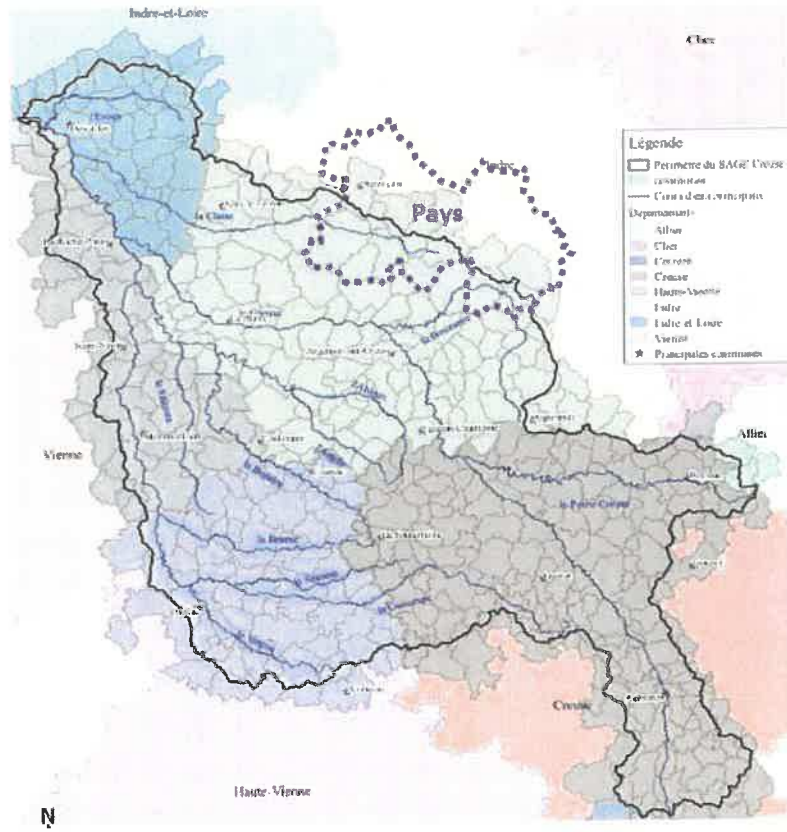
=> SAGE Cher amont en limite est du Pays



Source DREAL Centre-Val de Loire



**=> SAGE Creuse**  
(partie sud du Pays)



Source DREAL Centre-Val de Loire

## Article 2 – Ambition du territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre

### 2.1. De nombreux défis à relever

#### FORCES

- Centralité géographique (2 heures de Paris)
- Disponibilités foncières et locatives
- Qualité de vie en matière environnementale et culturelle (paysage et patrimoine)
- Participation citoyenne : conseil de développement castelroussin et conseils de quartiers
- Un certain dynamisme économique
- Tissu associatif important
- Bonne offre en équipement sportif
- Agriculture bien présente
- Territoire dont les risques naturels et industriels ont été identifiés

#### FAIBLESSES

- Déficit de réseaux de communication : ferroviaires et numériques
- Un "creux" de la pyramide des âges entre 20 et 25 ans
- Un tissu commercial vieillissant
- Une population agricole vieillissante, une diminution du nombre d'exploitations, une dynamique d'installation modeste
- Une ressource en eau potable à sécuriser et une reconquête de la qualité de l'eau à assurer
- Une irrigation agricole importante en quantité

#### OPPORTUNITES

- Développement des dessertes intermodales et des mobilités douces (Pôle gare, pistes cyclables, gratuité des bus)
- Renouvellement urbain (PNRU/OPAH/ORT)
- Dispositif Cœur de Ville, Territoire d'industrie et Petites Villes de Demain
- Potentiel touristique
- Un SCOT approuvé sur le territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre
- Des initiatives en matière de développement durable et de transition énergétique
- Monter en débit : fibre optique sur les pôles et amélioration de la couverture mobile

#### MENACES

- Désertification des zones rurales
- Augmentation du taux de chômage
- Offre de formation supérieure insuffisante
- Economie industrielle en déclin
- Changement climatique : risques incendies des massifs forestiers
- Développement des tensions pour la ressource en eau (industrie, agriculture, et eau potable) et pratique cultural à adapter
- Dégradation de la qualité de la ressource en eau
- Problématique de l'accès aux soins
- Vieillesse de la population

## 2.2 Une ambition partagée et volontariste

Conscient de ses faiblesses mais surtout fort de ses atouts, le Territoire veut profiter de sa situation géographique stratégique au cœur des grands axes pour s'affirmer comme une « Destination » (économique, touristique, résidentielle, culturelle, événementielle...) pertinente à l'échelle du centre de la France, en particulier vis-à-vis des métropoles régionales de Tours et Orléans.

A cette fin, il entend promouvoir un développement équilibré reposant sur quatre piliers constituant les fondamentaux devant inspirer tous les projets menés sur le territoire :

- Accélérer le développement économique et l'action en faveur de l'emploi. Le territoire bénéficie d'un tissu économique assez diversifié avec la présence de nombreuses TPE et PME dans plusieurs filières, et de grandes entreprises maillant le territoire de manière assez équilibrée.  
L'industrie textile/cuir, la métallurgie, l'agriculture, l'aéronautique, la construction, le service aux entreprises sont bien implantés sur le territoire. Les filières d'excellence (maroquinerie de luxe, industrie de précision...) sont à développer.  
L'industrie agroalimentaire est également bien implantée avec ses activités connexes : emballage, logistique.  
Un foncier accessible et disponible, un maillage routier favorable et la présence de l'aéroport sont des atouts majeurs pour attirer de nouvelles entreprises et faciliter le développement de celles déjà présentes sur le territoire.  
A l'échelle des centres-villes, le territoire veut développer le commerce de proximité, garant de l'attractivité des communes et de la préservation des équilibres territoriaux.
- Moderniser l'équipement du territoire par des projets structurants. Deux projets majeurs sont sortis au cours des dernières années : la cité du numérique et le Village by CA. Ils contribuent de manière décisive à l'attractivité du territoire. Avec cette même ambition, il s'agit de poursuivre la transformation du quartier Balsan à Châteauroux, en renforçant le pôle enseignement supérieur et en y implantant une offre santé de niveau départemental. Ces grands projets se veulent complémentaires du développement de projets à l'échelle communale et des centres-bourgs afin que tous les habitants puissent bénéficier d'une offre de service complète et diversifiée.
- Offrir aux habitants des services efficaces et de qualité, contribuer à renouveler l'offre de logement en améliorant l'adéquation de celle-ci aux besoins. Le Territoire entend fidéliser ses habitants et en attirer de nouveaux en offrant à ceux-ci des logements de qualité répondant aux standards actuels (confort et consommations énergétiques notamment), ainsi que l'ensemble des services attendus par les différents publics visés (cadres, familles...).
- Valoriser l'environnement et préserver le cadre de vie. Cette ambition doit se déployer à la fois dans la reconversion des friches industrielles, le développement des énergies renouvelables compatibles avec la préservation de ce cadre de vie, notamment la filière hydrogène qui doit permettre d'accélérer la transition énergétique, les économies d'énergie (éclairage public et bâtiments publics), la protection de captages et la préservation de la ressource en eau, la promotion des mobilités douces afin que le Territoire soit identifié comme pilote et/ou exemplaire sur tous les enjeux écologiques.

Le Territoire porte ainsi une ambition parfaitement articulée avec les impératifs de la Relance (accélération des projets), d'une part, des transitions écologique, démographique, numérique et économique, d'autre part.

Au niveau opérationnel, les quatre piliers de l'ambition du Territoire se déclinent en trois axes stratégiques, qui constituent la feuille de route associée au CRTE :

- Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions,
- Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire,
- Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants.

### Article 3 – les orientations stratégiques

Le projet du territoire 2021-2027 s'articule autour de trois orientations :

#### **Orientation 1 : renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions**

- **Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation**  
*Projets associés : Création d'emplois ; Accompagnement de l'emploi, Ateliers relais ; Développement de la formation ; Co-working ; Manufacture de proximité ; Développement des pépinières d'entreprises.*
- **Développer une offre commerciale dans les centres-villes**  
*Projets associés : création d'espaces multi-services, revitalisation de l'offre commerciale, maillage commerciale, embellissement des centres*
- **Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national**  
*Projets associés : valorisation du patrimoine touristique culturel et naturel*

#### **Orientation 2 : faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire**

- **Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage**  
*Projets associés : développement des pistes cyclables*
- **Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques**  
*Projets associés : rénovation énergétique des bâtiments publics, rénovation des installations d'éclairage public, création d'installation visant à optimiser les consommations énergétiques.*
- **Développer les énergies renouvelables**  
*Projets associés : installation d'une station de distribution d'hydrogène, création d'un réseau de chaleur, acquisition de véhicules électriques*
- **Soigner son alimentation**  
*Projets associés : soutien et valorisation des circuits courts alimentaires*
- **Protéger et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité**

*Projets associés : accompagnement du maintien et/ou renouvellement des exploitations agricoles de taille moyenne et/ou modeste vers une adaptation du modèle agricole assurant facilement le renouvellement des générations ; renforcement de l'articulation des approches liées à l'eau (anticipation du risque inondation dans l'aménagement, qualité et disponibilité de la ressource, sécurisation des approvisionnements en eau potable.*

### **Orientation 3 : renforcer la qualité de vie pour tous les habitants**

- **Offrir à chacun un habitat accessible et adapté**  
*Projets associés : redynamisation des centralités, amélioration du parc existant, accompagnement des parcours résidentiels*
- **Revitaliser les centres-bourgs**  
*Projets associés : requalification des espaces publics*
- **Faire du Pays un lieu culturel vivant**  
*Projets associés : programmation culturelle, création de lieux intermédiaires, développement de l'accès à la culture*
- **Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés**  
*Projets associés : accompagnement de la démarche inter générationnelle, développement des équipements sportifs, développement de l'offre senior*
- **Renforcer l'offre de santé**  
*Projets associés : création et extension de maisons de santé*
- **Poursuivre et accompagner la transition numérique**
- **Améliorer les enjeux de sécurité du territoire**  
*Projets associés : sécurisation du territoire par l'acquisition de matériel de vidéo surveillance.*

## **Article 4 – le Plan d'action**

### **4.1 Contractualisations en cours**

#### **4.1.1 Contractualisations et programmes de l'État**

- Le programme Action Cœur de ville engagé sur la commune de Châteauroux pour une durée de 6 ans de septembre 2018 à mars 2025.

Ce programme a été créé dans le but de redynamiser les centres-villes afin de créer une nouvelle dynamique.

- Le programme Petites Villes de Demain engagé sur les communes de Déols, Ardentes, Buzançais et Villedieu-sur-Indre pour une durée de 6 ans de 2021 à 2027.

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

- Le programme Territoires d'Industrie (Châteauroux - Issoudun) est établi pour une durée de 4 ans à compter de sa date de signature le 22 avril 2021.

Véritable stratégie de reconquête industrielle, ce programme permet d'accélérer les investissements industriels dans les territoires.

- La Convention Pluriannuelle d'Objectif de la Scène nationale Équinoxe qui couvre la période de 2021 à 2024 dont l'objectif est lié à l'aspect artistique de l'AGEC (Apollo et Scène nationale).

- La convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Châteauroux Métropole dans le cadre du PNRU pour le quartier d'intérêt régional Beaulieu et pour le quartier d'intérêt national Saint-Jean/Saint-Jacques a été signée le 8 janvier 2020.

Cette convention permet de favoriser la mixité sur le territoire en prévoyant une transformation profonde sur l'habitat.

- Le contrat de ville et de cohésion urbaine visant les quartiers prioritaires de Saint-Jean/Saint-Jacques, de Beaulieu et de Vaugirard/Saint-Christophe a été signé en 2015 et prorogé de 2020 à 2022. Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants et réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et les unités urbaines.

- Le Contrat Local de Santé de Châteauroux Métropole a été signé pour la période 2021 à 2026. Ce contrat permet d'améliorer l'offre de santé et d'avoir une politique de soins sur le territoire.

- Le Contrat Local de Santé du Parc Naturel Régional de la Brenne qui sera bientôt signé pour la période 2021-2026. Quatre axes de travail ont été identifiés :

Renforcer l'offre santé, faciliter le parcours de santé, promouvoir la santé au quotidien et accompagner les vulnérabilités.

- Le Contrat Territorial des zones humides : ce contrat d'un montant de plus de 5 millions d'euros a pour objectif d'œuvrer à la préservation de la zone humide Brenne pour la période 2017-2021 avec 9 maîtres d'ouvrage dont le Parc Naturel Régional de la Brenne.

- Le schéma de développement des Energies renouvelables (SDEnR) avec le marché Inddigo pour la mission AMO du SDEnR notifiée le 27/08/2020 pour une durée de 27 mois jusqu'au 26/11/2022 dans le but d'une réflexion globale de l'optimisation du mix énergétique dans la planification urbaine et l'aménagement opérationnel.

- L'Opération de Revitalisation du Territoire sur la Ville de Buzançais et valant OPAH RU

Souhaitant poursuivre la dynamique initiée sur le territoire et bénéficier de l'évolution des dispositifs mis en place par l'État, Buzançais et la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne ont souhaité s'inscrire dans l'opération de revitalisation de territoire (ORT) pour une durée de 6 ans (2020-2026).

- L'Animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre

Le Pays Castelroussin-Val de l'Indre est maître d'ouvrage et structure animatrice du site de la Vallée de l'Indre. Sa candidature a été validée par les membres du COPIL le 5 octobre 2018. Les missions de l'animateur sont déterminées dans le cadre d'une convention signée avec l'État pour une durée de 3 ans. L'animateur a un rôle général d'animation et de sensibilisation aux problématiques de conservation des habitats et espèces d'intérêt européen sur le site et un rôle particulier de mise en place de contrats auprès des propriétaires ou ayants droit et auprès des agriculteurs dans le cadre des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques).

- Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) est l'outil privilégié de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour mobiliser les financements dédiés à l'amélioration des milieux aquatiques et à la lutte contre les pollutions diffuses (stratégie de 6 ans, programme d'actions de 3 ans et feuille de route

annuelle). Il permet de répondre au plus près aux enjeux des territoires à une échelle hydrographique cohérente ; de définir en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés des programmes d'action mobilisant les financements de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Quatre contrats sont portés sur le Territoire par le syndicat mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise ; le syndicat mixte d'aménagement de la Bouzanne ; le syndicat d'aménagement du bassin de l'Indre et le syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Théols.

#### **4.1.2 Autres contractualisations**

- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Castelroussin-Val de l'Indre et de l'Agglomération Châteauroux Métropole (CRST) a été signé avec la Région Centre-Val de Loire le 4 décembre 2018 pour une durée de 6 ans (délibération CPR n°18.08.26.61 du 14 Septembre 2018). Ce contrat est articulé autour de trois priorités thématiques et d'une priorité transversale permettant d'accompagner la transition écologique des territoires notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de biodiversité, et par le soutien aux Initiatives des Territoires urbains et ruraux via le dispositif A VOS ID.

- La convention territoriale globale a été signée avec la CAF pour une durée de 4 ans du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022. Cette convention définit un cadre politique de développement des territoires ; renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

- Les contrats signés dans le cadre de la programmation du fonds social européen (FSE) ont été établis le 18/12/2015 pour un engagement sur une programmation de 2015 à 2020 et prorogé en 2021. Ils offrent un soutien financier aux organismes qui œuvrent en faveur de l'emploi des jeunes (axe prioritaire 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion »).

- LEADER 2014-2022

La programmation LEADER « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » est un financement européen au service des territoires ruraux permettant la mise en œuvre de stratégies locales de développement rural. Le fil conducteur de la programmation à l'échelle du GAL du Pays Castelroussin est l'attractivité globale du territoire. La stratégie est déclinée en 3 axes et 5 fiches actions.

#### **4.1.3 Les actions de coopération interterritoriale**

- COT EnR Centre Nord Indre avec le Pays de Valençay en Berry (cf. page 8)

- Diagnostic agricole et alimentaire dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire avec le Parc Naturel Régional de la Brenne

- Coopération inter-GAL sur la thématique des circuits courts alimentaires

- Indre à vélo : la véloroute Indre à Vélo a été initiée dès 2010 en Touraine avec un premier tronçon reliant Azay-le-Rideau à Loches, complété d'une liaison vers Chenonceau. Aujourd'hui, le Comité d'itinéraire matérialise le partenariat entre les 10 Communautés de communes concernées sur les 350 km de l'itinéraire. Le portage du Comité d'itinéraire

par les communautés de communes traduit une démarche collective et solidaire des élus pour le développement de la véloroute Indre à Vélo.

- Développement touristique et conventions d'objectifs : le territoire de la Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne n'a pas vocation aujourd'hui à disposer d'un office de tourisme du fait de sa situation géographique et de son potentiel touristique. Les élus du territoire ont donc développé depuis 2019 et 2020 des partenariats avec les offices de tourisme des territoires à proximité. Les communes de la CCVIB ont été réparties vers les trois offices partenaires identifiés : Destination Brenne (pour les communes de Neuillay-les Bois, Méobecq et Vendœuvres) ; Châteauroux-Berry Tourisme (pour les communes de Niherne, Villedieu-sur-Indre, La Chapelle Orthemale, Saint-Lactencin et Chézelles) ; Office de Tourisme du Pays de Valençay (pour les communes d'Argy, Saint-Genou, Buzançais et Sougé).

#### 4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable. Ces actions ou projets peuvent être pour partie fléchés dans le CRST en cours, et pour partie ne bénéficier que du seul soutien de l'État.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;



-Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé).

#### **4.3. Projets et actions en maturation**

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### **Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie**

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (ANCT, Cerema, Ademe, Banque des Territoires...), les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, les agences techniques départementales, CAUE, CPIE, les agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de

rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

L'agent de développement territorial du Pays Castelroussin-Val de L'Indre, dont le poste est financé par la Région, pourra être mobilisé pour participer à l'animation et au suivi du CRTE pour une articulation optimale entre CRTE et CRST.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

L'appui de l'ANCT pourra être sollicité pour accompagner le territoire du Pays Castelroussin-Val de l'Indre durant la vie du contrat.

## **Article 6 - Engagements des partenaires**

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### **6.1. Dispositions générales concernant les financements**

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### **6.2. Le territoire signataire**

Le pilotage du contrat se fait sous la forme d'un écosystème de travail collaboratif entre les 3 structures : le Pays, l'Agglomération Châteauroux Métropole et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne :

- La direction du Pays Castelroussin-Val de l'Indre
- Le service des politiques contractuelles de Châteauroux Métropole
- La direction générale des services de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

### **6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles et à mobiliser l'ensemble des dispositifs dont il dispose pour renforcer l'effet de levier du CRTE.

### **6.4. Engagements de la Région**

La Région en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Son soutien s'exercera principalement au titre sa politique contractuelle avec les territoires qui s'appuie sur des programmes de développement intégrés, portés à l'échelle de bassins de vie sur la base d'un projet de territoire.

Sont en particulier concernées les thématiques suivantes s'inscrivant dans les priorités du CPER :

- Attractivité du Territoire : Atouts touristiques des territoires, projets Alimentaires Territoriaux
- Cohésion territoriale et sociale : structures d'exercice coordonné, revitalisation et renforcement de la centralité des villes moyennes et petites, renouvellement urbain des quartiers en politique de la Ville, maillage en équipements culturels de proximité, maillage en équipements sportifs structurants, notamment nautiques,
- Transition écologique et énergétique : isolation des bâtiments publics et logements sociaux, biodiversité, mobilités durables, notamment développement du vélo utilitaire, urbanisme durable (friches, renaturation, aménagements urbains favorisant l'adaptation au réchauffement climatique ...

Un certain nombre de projets sont à ce titre identifiés au CRST et ont vocation, quand ils nécessitent la conjugaison des financements État-Région, à figurer dans le CRTE.

Les actions inscrites au CRTE pourront ainsi bénéficier des financements d'ores et déjà inscrits dans le CRST 2018-2024 en cours, ou à inscrire par simple transfert de crédits ou par avenant, ou à défaut, à inscrire lors d'un prochain Contrat régional à négocier pendant la durée du CRTE.

La Région pourra également, plus ponctuellement, apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE, via ses autres cadres d'intervention ou les dispositifs européens.

Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier complet. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente de la Région.

Elle s'engage à désigner un ou des référents (réfèrent politique et réfèrent(s) issu(s) des services) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

### **6.5. Engagements du Département**

Le Département, chef de file des politiques de solidarité sociale et très impliqué en matière de solidarité territoriale, apportera son concours au CRTE en utilisant ses moyens d'ingénierie et ses nombreux Fonds thématiques d'aide à l'investissement (Fonds Sportif, Fonds Patrimoine, Fonds de Soutien à la Petite Enfance, Fonds Socio-Culturel, Fonds Une Commune–Un Logement, Fonds Départemental d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale, Fonds d'Aide à l'Hébergement Touristique, mais aussi Fonds des Espaces Naturels Sensibles, Fonds des Espaces, Sites et Itinéraires, Fonds de Qualification – Requalification des sentiers de randonnées non motorisés / SIG - PDIPR...).

Son Fonds généraliste, le Fonds d'Action Rurale, et ses déclinaisons (Fonds Bibliothèque, F.A.R. Sport, F.A.R. Culture, Fonds de Valorisation des Archives...) pourront également être utilisés pour établir les plans de financements des actions aidées par l'État au titre du CRTE

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

### **6.6. Engagements de la Banque des Territoires**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'acteur financier au service des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités territoriales.

Parmi ses différents métiers, la Banque des Territoires finance les projets de territoire en mettant à leur disposition :

- ses moyens en ingénierie : par l'appui d'experts internes et des cofinancements d'études sous maîtrise d'ouvrage publique (jusqu'à 50 %),

- ses prêts de long terme : soutien à l'investissement territorial par des prêts qui se distinguent des offres pratiquées (par ses conditions financières non discriminantes quelle que soit la santé financière, la taille et la localisation de la collectivité, et par ses durées longues allant jusqu'à 60 ans pour s'aligner au plus juste sur l'amortissement des actifs),

- sa capacité d'investissement en fonds propres : par des prises de participations dans des structures de projets, en capital, en compte-courant d'associés, titres participatifs, obligations convertibles ou avances remboursables.

La Banque des Territoires contribue à la mise en œuvre de certains programmes nationaux selon des modalités définies dans les conventions spécifiques à chaque dispositif. Parmi ses contributions, elle est l'un des principaux partenaires d'Action Cœur de Ville et de Petites Villes de Demain et participe également au financement de Territoires d'Industrie.

Enfin la Banque des Territoires met à disposition des collectivités territoriales (communes de moins de 20 000 habitants, EPCI et communes nouvelles de toutes tailles) le service « Territoires Conseils » pour répondre à toutes leurs questions juridiques et financières.

L'ensemble de ces solutions peut être retrouvé sur la plateforme en ligne <[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)>.

### **6.7. Engagements des opérateurs publics**

Le territoire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateurs dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique.

Le cas échéant l'opérateur s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Il s'engage également à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention.

### **6.8. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Conformément aux principes propre aux CRTE, le territoire s'appuiera sur la participation citoyenne pour compléter et faire vivre son CRTE.

Les modalités de cette participation seront définies sur la base de l'expertise apportée par l'ANCT, l'objectif étant d'associer la population à la prise de décision tout en assurant la réactivité exigée par les impératifs de relance.

Le territoire s'appuie sur une démarche collaborative avec la participation de divers acteurs : (syndicats de bassin, Open data des données énergétiques d'Enedis, Conseil de développement castelroussin pour le volet implication citoyenne et démocratie participative, etc.)

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Le Conseil de développement Castelroussin sera associé à la démarche.

### **6.9. Maquette financière**

La maquette financière récapitule les dispositifs portés par les signataires du contrat pouvant être sollicités sur la période contractuelle au bénéfice des différentes actions, en précisant :

- Le coût estimatif du projet
- Le maître d'ouvrage
- Le ou les dispositifs de financement susceptibles d'être mobilisés (ou déjà mobilisés)
- L'année prévisionnelle du démarrage du projet

### **Article 7 – Gouvernance du CRTE**

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire N°6231/SG et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

#### **7.1. Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet ou son représentant, et par les Présidents des EPCI du territoire ou leur représentant. Un représentant du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Banque des Territoires y seront associés.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du Pays et des deux EPCI, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des Territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;

- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

## **7.2. Le comité technique**

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire du Pays Castelroussin-Val de L'Indre. Les représentants des différents cosignataires du contrat sont associés. Le comité technique est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

## **7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets**

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## **Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE**

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

#### **Article 9 - Résultats attendus du CRTE**

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action ou fiche projet en annexe 2.

#### **Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

#### **Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage.

C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions. Le contrat faisant l'objet d'une révision annuelle, il sera donc possible :

- d'y intégrer de nouveaux projets portés par le Pays, Châteauroux métropole, la communauté de communes Val de l'Indre-Brenne et leurs communs membres dès lors que ces projets auront atteint la maturité suffisante,
- de préciser les cofinancements sollicités et attribués.

#### **Article 12 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

#### **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le Tribunal administratif de Limoges.



Fait en 7 exemplaires, le

Le Président  
du Pays Castelroussin-Val de l'Indre

Luc DELLA-VALLE

Le Président de la Communauté de  
communes Val de l'Indre-Brenne

Nicolas THOMAS

Le Président de Châteauroux  
Métropole

Gil AVEROUS

Le Préfet de l'Indre

Stéphane BREDIN

Le Président de la Région Centre -  
Val de Loire

François BONNEAU

Le Président du Conseil  
départemental de l'Indre

Marc FLEURET

La Directrice régionale de la  
Banque des Territoires



**Sylvie Mosnier**  
Directrice territoriale

Sophie FERRACCI

Annexes :

Annexe 1 – Orientations stratégiques

Annexe 2 - Fiches projets et fiches actions

Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE

3-1 Maquette financière

3-2 Indicateurs de suivi

Annexe 4 – Contribution des opérateurs

4-1 ADEME

Annexe 5 - Annuaire

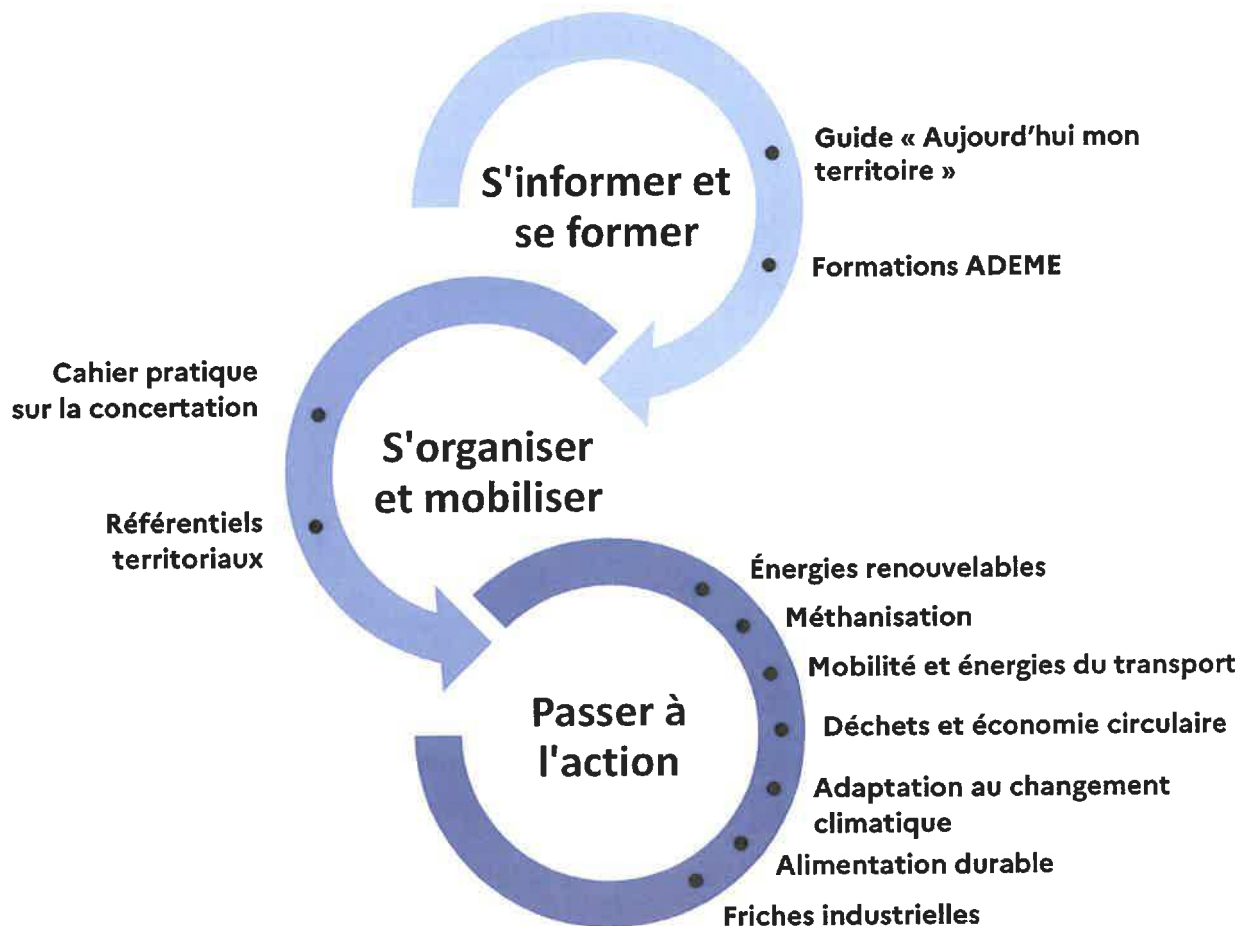
# TERRITOIRES EN TRANSITION

## L'offre ADEME au service de votre projet de territoire

*L'ADEME – l'Agence de la Transition Ecologique – soutient les démarches territoriales pour la Transition Énergétique et Ecologique.*

*Elu-e-s, directeur-trice-s et technicien-ne-s des collectivités, ce document vous présente les dispositifs d'appui techniques et financiers de l'ADEME pour concrétiser et accélérer les projets de transition écologique de votre territoire.*

### Outils à destination des collectivités engagées dans la transition



## L'ADEME à vos côtés

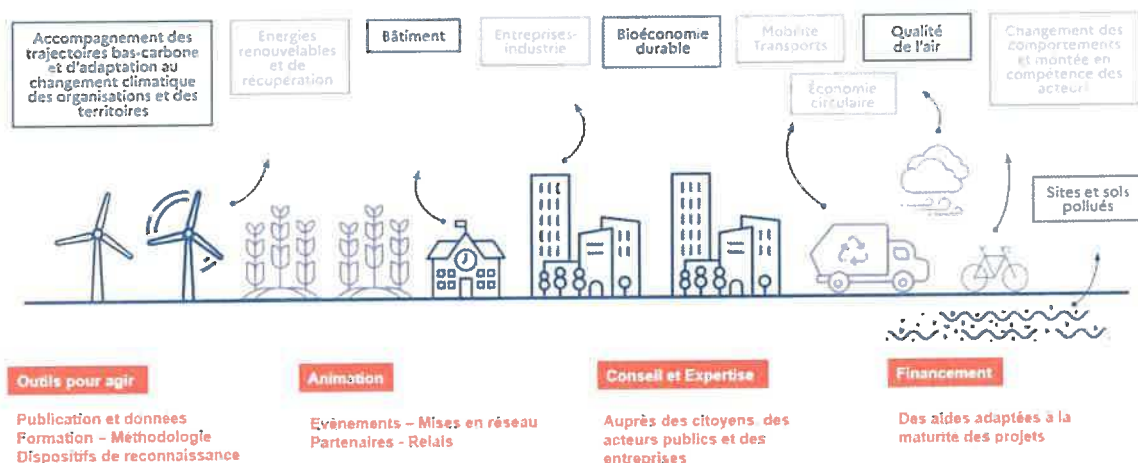
À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



## L'intervention de l'ADEME

L'ADEME accompagne les collectivités en mobilisant les outils techniques et financiers dont elle dispose en matière de soutien à la transition écologique des territoires. Nos modalités d'intervention sont adaptées aux compétences et politiques des collectivités, et concourent toutes à une amplification du déploiement de la transition écologique.

### ↳ Les services de l'ADEME aux collectivités engagées dans la transition pour :

- **Vous soutenir financièrement\***, en mobilisant nos différentes modalités d'aides :
  - L'aide à la réalisation d'étude,
  - L'aide au changement de comportement pour des actions spécifiques d'animation et de communication,
  - L'aide à l'innovation et à la recherche,
  - Les aides à l'investissement pour les installations/équipements.

- **Vous apporter un appui technique** dans la mise en œuvre de vos projets (conseils individuels et collectifs, outils, méthodes...),
  - **Vous informer** (guides pratiques et publications),
  - **Vous former** (sessions de formation, ateliers de sensibilisation...),
- Vous mettre en relation** avec les autres collectivités et acteurs régionaux engagés dans la transition écologique des territoires, dans le cadre des différents réseaux animés par l'ADEME en région.

Vous retrouverez, dans cette plaquette, le détail de l'ensemble de ces services.

\* Les modalités de mise en œuvre des crédits de l'ADEME s'inscrivent dans les systèmes d'aides en vigueur.

### L'ADEME aux côtés de tous les acteurs des territoires :

En tant que collectivité engagée dans la transition, vous agissez comme **animatrice des acteurs de votre territoire, en les accompagnant dans leur démarche de transition.**

L'ADEME déploie ses aides et ses appuis en direction des associations et des acteurs économiques des territoires. A travers nos différents dispositifs, renforcés par le Plan de Relance, l'ADEME soutient par exemple les projets des entreprises en matière d'économie circulaire, de tourisme durable, de décarbonation de l'industrie, d'énergies renouvelables...

L'ADEME s'intègre dans le dispositif partenarial des Préfets de département et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour le déploiement des CRTE. Elle s'inscrit donc dans l'écosystème qui accompagne les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des CRTE, aux côtés de l'ensemble des autres partenaires impliqués.

### **Vos contacts CRTE à l'ADEME en Centre-Val-de-Loire**

Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher :

**CAMILLE DUBRULLE**  
Ingénieure Démarches territoriales  
[camille.dubrulle@ademe.fr](mailto:camille.dubrulle@ademe.fr)  
Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loiret :

**SARAH DRAZEK**  
Ingénieure Démarches Territoriales  
[sarah.drazek@ademe.fr](mailto:sarah.drazek@ademe.fr)  
Tél. 02.38.24.00.02

## SOMMAIRE

<b>S'INFORMER, SE FORMER.....</b>	<b>5</b>
Les ressources ADEME.....	5
La librairie ADEME.....	5
Les actualités ADEME dans votre région.....	5
Le guide « Aujourd'hui mon territoire ».....	5
Les formations ADEME.....	5
<b>S'ORGANISER ET MOBILISER.....</b>	<b>7</b>
Le <b>cahier pratique</b> « la concertation dans les plans climat ».....	7
Les programmes de labellisation <b>Cit'ergie</b> et <b>Economie Circulaire</b> .....	7
<b>PASSER A L'ACTION.....</b>	<b>9</b>
Agir pour la transition, la <b>plateforme d'information</b> sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME.....	9
Vous souhaitez développer la part d' <b>énergies renouvelables</b> sur votre territoire.....	9
Vous souhaitez créer des <b>plateformes territoriales</b> de la <b>rénovation énergétique</b> .....	10
Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de <b>méthanisation</b> sur votre territoire.....	11
Vous souhaitez diversifier les <b>énergies du transport</b> .....	11
Vous souhaitez développer la <b>mobilité</b> durable sur votre territoire.....	12
Vous souhaitez optimiser la gestion des <b>déchets</b> et développer l' <b>économie circulaire</b> sur votre territoire.....	13
Vous souhaitez <b>adapter</b> votre territoire au <b>changement climatique</b> .....	14
Vous souhaitez promouvoir une <b>alimentation durable</b> sur votre territoire pour manger bon, sain et local.....	14
Vous souhaitez réhabiliter les <b>friches industrielles</b> et urbaines de votre territoire.....	15

## S'INFORMER, SE FORMER

**Vous souhaitez vous informer et vous former sur les enjeux, les opportunités ?  
Découvrez l'offre ADEME !**

### Les ressources ADEME

Retrouvez toutes les informations sur l'action et l'actualité de l'ADEME sur notre site internet.

Plus d'informations sur :

<https://www.ademe.fr/>

### La librairie ADEME

Consultez la documentation ADEME : de nombreuses publications sur tous les thèmes de la transition écologique répertoriées par thématique.

Plus d'informations sur :

<https://librairie.ademe.fr/>

### Les actualités ADEME dans votre région

Retrouvez directement les actualités et les actions de l'ADEME en Centre-Val de Loire sur notre site dédié.

Plus d'informations sur :

<https://www.centre.ademe.fr/>

### Le guide « Aujourd'hui mon territoire »

Ce guide pratique, à destination des élus, partage des clés de compréhension et propose des actions concrètes pour accompagner les collectivités à l'intégration des enjeux de la transition écologique dans la gestion quotidienne de leurs territoires.

Plus d'informations sur :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/amt-aujourd'hui-mon-territoire-complet-2020-011127.pdf>



### Les formations ADEME

ADEME Formation accompagne les acteurs de la transition écologique, notamment les élus et agents des collectivités, dans leur montée en compétence sur les thèmes de la transition écologique. Abordant entre autres thématiques, celles liées au climat, à l'action territoriale, et à l'économie circulaire, **l'offre de formation de l'ADEME est accessible gratuitement aux collectivités**. Les parcours de formation proposés aux élus comme aux techniciens intègrent, selon les modules, des modalités d'apprentissage en distanciel et en présentiel.



### **ZOOM : Une formation dans VOTRE collectivité**

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de votre CRTE, vous souhaitez initier ou redynamiser votre politique territoriale de transition écologique ? Vous voulez mobiliser et impliquer les élus et services de votre territoire dans sa mise en œuvre concrète ? L'ADEME vous accompagne et vous propose d'accueillir une formation-sensibilisation dans VOTRE collectivité, réunissant VOS élus et VOS agents !

Deux modules de 1h30 à 2h00 sont à votre disposition gratuitement :

- Pour les collectivités « novices » : [Planifier la transition écologique dans mon territoire et agir](#)
- Pour les collectivités déjà engagées dans la transition écologique : [Agir pour redynamiser la transition écologique dans mon territoire.](#)

Plus d'informations sur :

<https://formations.ademe.fr/>

**Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**MAUD BERAUD**

Chargée de communication et formation externe

[maud.beraud@ademe.fr](mailto:maud.beraud@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.17.59



## S'ORGANISER ET MOBILISER

### Le cahier pratique « la concertation dans les plans climat »

Comment mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs de votre territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet territorial de transition écologique ?

Vous retrouverez, dans ce Cahier pratique « La concertation dans les Plans Climat » des points de repères, des questions clés et des outils simples, afin de penser la concertation comme partie intégrante de votre démarche territoriale de transition.

Plus d'informations sur :

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/229-concevoir-et-mettre-en-oeuvre-la-concertation-dans-les-plans-climat-energie-territoriaux.html>

### Les programmes de labellisation Cit'ergie et Economie Circulaire

- **Référentiel Cit'ergie : Air, climat et énergie**

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. S'inscrire dans la démarche Cit'ergie permet à la collectivité d'organiser la gouvernance de la politique climat-air-énergie et de se doter d'un cadre stratégique et méthodologiques avec des objectifs précis.

Cette démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence, s'articule autour de différents domaines d'actions allant notamment de la planification territoriale au patrimoine de la collectivité, de la mobilité à l'organisation interne et l'animation du territoire.

A ce jour, 11 collectivités en Centre-Val de Loire et près de 220 collectivités à travers la France, EPCI et communes de toute taille, se sont engagées dans la démarche.

Plus d'informations sur :

<https://citergie.ademe.fr/>

#### Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**CAMILLE DUBRULLE**

Ingénieure Démarches territoriales

[camille.dubrulle@ademe.fr](mailto:camille.dubrulle@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loire :

**SARAH DRAZEK**

Ingénieure Démarches Territoriales

[sarah.drazek@ademe.fr](mailto:sarah.drazek@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.02

- **Référentiel Economie circulaire**

Le Référentiel Economie Circulaire est un programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur d'une économie circulaire conduites par les collectivités.

Cet outil en ligne vise à aider les collectivités dans la réalisation d'un état des lieux de la politique économie circulaire, la définition de leur stratégie d'actions, le suivi et l'évaluation de la performance globale de leur politique territoriale économie circulaire.

En s'appuyant sur la méthodologie de ce référentiel, la collectivité sera ainsi guidée pour, à la fois, définir une stratégie et une politique globale et territoriale d'économie circulaire, mais également accentuer ses actions sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire (réduction, collecte et valorisation des déchets, achats et consommation responsables, écoconception, écologique industrielle et territoriale...)

**Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**AUDREY MARTIEL PASSAMA**  
Ingénieure Économie Circulaire/déchets  
[audrey.martielpassama@ademe.fr](mailto:audrey.martielpassama@ademe.fr)  
Tél. 02.38.24.17.60

Cher, Indre et Loiret :

**ISABELLE COLLIN-FEVRE**  
Ingénieure Économie Circulaire/déchets  
[isabelle.collin-fevre@ademe.fr](mailto:isabelle.collin-fevre@ademe.fr)  
Tél. 02.38.24.00.08

## PASSER A L'ACTION

### Agir pour la transition, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME

Vous avez un projet qui participe à la transition écologique et énergétique ? Découvrez s'il est éligible, de quels appuis et aides de l'ADEME il pourrait bénéficier grâce à la plateforme « Agir pour la transition ».

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

### Vous souhaitez développer la part d'énergies renouvelables sur votre territoire

- **Les projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens**

Les territoires sont riches de ressources naturelles convertibles en énergie. Partout en France, des citoyen-ne-s et des collectivités locales de toute taille se mobilisent pour valoriser ces ressources grâce à des projets de production d'énergie renouvelable (EnR). Ce que l'énergie citoyenne a de particulier, c'est de faire participer les acteurs locaux au financement et à la gouvernance des projets, pour maîtriser les décisions et les bénéfices.

Alors que de plus en plus de collectivités territoriales se posent la question de leur implication dans les projets d'ENR divers qui émergent sur leurs territoires, nombreuses sont celles qui franchissent le pas pour en devenir pilotes, ou à défaut y être associées, dans l'objectif d'en faire un vecteur de développement local et d'en faciliter l'acceptabilité sociale et environnementale.

L'association ENERGIE PARTAGEE est soutenue, notamment par l'ADEME, pour faciliter l'émergence de projets d'ENR participatifs et citoyens. L'animateur régional (Raphaël MERCEY - [raphael.mercey@energie-partagee.org](mailto:raphael.mercey@energie-partagee.org)) est à la disposition des collectivités pour répondre aux interrogations sur le degré de participation possible des collectivités (du soutien à la facilitation, en passant par l'investissement), leur place dans les instances de décision et leur part dans la répartition des retombées économiques des projets.

- **L'animation multi ENR**

Vous souhaitez étudier la possibilité de recourir à une solution l'ENR thermique pour chauffer votre bâti ou alimenter un réseau de chaleur ? Des animateurs de terrain sont à votre disposition pour accompagner les porteurs de projets.

Plus d'informations :

Sur les chaufferies biomasse : <https://www.fibois-cvl.fr/a-la-une/les-etapes-dun-projet-chaufferie-bois-2/>

Sur la géothermie : AFGP - Xavier Moch - [xavier.moch@afpg.asso.fr](mailto:xavier.moch@afpg.asso.fr) – 07 70 00 84 24

- **Les Conseillers en Énergie Partagée**

Ces techniciens accompagnent les collectivités dans la gestion du patrimoine bâti sur le plan énergétique (notamment dans le cadre de travaux de rénovation), avec pour objectif d'en optimiser la gestion énergétique. Ce service est proposé par différentes structures en région.

Pour en savoir plus, retrouvez selon votre département et votre territoire, la structure pouvant vous proposer ce service :

- Cher :** Syndicat départemental d'énergie du Cher – 02.48.50.85.40
- Eure-et-Loir :** ENERGIE Eure-et-Loir – 02.37.84.07.85
- Indre :** Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre – 02.54.61.59.59
- Indre-et-Loire :** ALEC37 – 02.47.60.90.70  
Tours Métropole – 02.47.80.11.11
- Loir-et-Cher :** Pays Vendômois – 02.54.89.12.22  
Pays des Châteaux – 02.54.46.09.30  
Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais – 02.54.97.78.60
- Loiret :** ADIL 45-28 – 02.38.62.47.07

- **Les Contrats d'Objectifs Territoriaux de promotion des énergies renouvelables**

Il s'agit des contrats d'objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables (ou COT ENR). C'est un programme de développement des EnR à l'échelle d'un territoire (intercommunalité), il est porté par une structure publique dont son périmètre d'action couvre ce territoire. C'est un outil très opérationnel dans la concrétisation d'un Plan climat air énergie territorial et permet d'engager ainsi l'indispensable transition énergétique. Véritable partenariat, le Contrat de développement territorial des EnR permet :

- À l'opérateur territorial, porteur du contrat, de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire (collectivités, acteurs économiques, etc.);
- D'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux;
- D'impliquer les partenaires techniques (missions d'animation bois énergie ou géothermie, conseils en énergie partagés, agences locales de l'énergie, etc.) dans l'émergence et l'accompagnement des projets énergies renouvelables du territoire.

Plus d'informations sur :

<https://www.centre.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/contrat-dobjectif-territorial-pour-le-developpement-des-energies-renouvelables>

#### **Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**THIERRY BARRAS**  
Ingénieur ENR, Maîtrise de l'énergie et géothermie  
[thierry.barras@ademe.fr](mailto:thierry.barras@ademe.fr)  
Tél : 02.38.24.00.09

Cher, Indre et Loiret :

**DAVID MAGNIER**  
Coordinateur de pôle  
[david.magnier@ademe.fr](mailto:david.magnier@ademe.fr)  
Tél : 02.38.24.09.12

## **Vous souhaitez créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique**

- **Le programme SARE :**

Ce dispositif de financement Certificats d'économies d'énergie, en s'appuyant notamment sur les **Espaces conseils FAIRE**, de développer sur tout le territoire **le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé** ainsi que les actions de **mobilisation de tous les acteurs professionnels et institutionnels** de la rénovation énergétique.

Plus d'informations sur :

<https://www.ademe.fr/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique>

## **Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de méthanisation sur votre territoire**

---

Le réseau des Chambres d'Agriculture, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADEME, vient en appui des collectivités. Les interlocuteurs Chambres d'Agriculture sont à la disposition des collectivités pour répondre à vos questions sur le sujet.

Plus d'informations sur :

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/produire-innover/energies/methanisation/>

### **Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**AUDREY MARTIEL PASSAMA**

Ingénieure Économie Circulaire/déchets

[audrey.martielpassama@ademe.fr](mailto:audrey.martielpassama@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.17.60

Cher, Indre et Loire :

**CÉLINE MEYNIEL**

Ingénieure biomasse

[celine.meyniel@ademe.fr](mailto:celine.meyniel@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.09.14

## **Vous souhaitez diversifier les énergies du transport**

---

- **Appel à projets « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène »**

Il aide des investissements dans des écosystèmes qui associent les infrastructures de production / distribution et les usages de l'hydrogène. Les collectivités constituent des opératrices territoriales essentielles du soutien de cette filière en permettant le développement de ces nouvelles infrastructures et usages par les différents acteurs.

*Clôture le 14 septembre 2021*

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020165>

### **Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**THOMAS BERTHEAU**

Chargé de mission Systèmes territoriaux Hydrogène

[thomas.bertheau@ademe.fr](mailto:thomas.bertheau@ademe.fr)

Tél. 01.49.01.45.62

**RUVEN GONZALEZ**

Ingénieur Mobilité et Transport

[ruven.gonzalez@ademe.fr](mailto:ruven.gonzalez@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.07

## Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire

Différents dispositifs d'accompagnement des collectivités dans le développement des mobilités durables sont à votre service :

- **La cellule régionale d'appui aux territoires peu denses**

La cellule Centre-Val de Loire vient en appui aux collectivités en :

- Soutenant et accompagnant les projets des collectivités sur le plan technique, administratif et financier,
- Capitalisant les expériences et constituant un centre de ressources,
- Contribuant à l'animation de l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité.

Pour contacter la cellule par mail : [centrevaldeloire@francemobilites.fr](mailto:centrevaldeloire@francemobilites.fr)



Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/regions/centre-val-loire>

- **L'Appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Expérimentation des Nouvelles MOBilités Durables » (TENMOD)**

Cet AMI aide les collectivités à la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes, et à l'expérimentation de solutions et de services de mobilité et de dé-mobilité innovants.

*AAP clos en 2021. Reconduit en 2022 sous réserve.*

Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelmanifestation-dinteret-france-mobilites-tenmod-edition-2021>

- **L'appel à projets « AVELO 2 »**

Il soutient les collectivités volontaires pour construire leur politique cyclable et faire du vélo un mode de déplacement quotidien, notamment dans les territoires péri-urbains/peu denses.  
*Clôture de l'AAP le 16 juin 2021. Deuxième session prévue en 2022.*

Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelprojets-avelo-2-ademe>

### Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

**CÉLINE LAMER**

Ingénieure Mobilité et Transport

[celine.lamer@ademe.fr](mailto:celine.lamer@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.09.11

## **Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur votre territoire**

---

- **La généralisation du tri à la source des biodéchets**

Pour généraliser le tri à la source des biodéchets en déployant des solutions de proximité (compostage partagé ou autonome, broyage des déchets verts, etc.) et/ou de collecte séparée et valoriser localement les déchets alimentaires triés à la source (plateforme de compostage), l'ADEME finance l'étude préalable.

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositifaide/subvention-a-etude-prealable-tri-a-source-traitement-biodechets-menages-70>

- **La Tarification Incitative des déchets**

Avec cette tarification, le montant de la taxe (ou redevance) d'enlèvement des ordures ménagères (OM) varie en fonction de la quantité de déchets produits. La majorité des collectivités l'ayant mise en œuvre observe une baisse de 30 à 50 % de la quantité d'OM résiduelles collectées.

Un appel à candidature va également être ouvert pour les collectivités territoriales souhaitant mettre en œuvre la tarification incitative pour optimiser le service de gestion des déchets et en réduire la production. Il prendra la forme d'un accompagnement financier pour la mise en œuvre de la tarification incitative du service public de prévention et de gestion des déchets et pour certains investissements associés.

*Délai de dépôt des dossiers : du 04/06/2021 - 12:00 au 15/12/2021 - 18:00*

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210526/aac-ti2-cv2021-114>

Vous êtes une collectivité exerçant la compétence collecte des déchets, l'ADEME finance :

- **L'étude préalable :**

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-dune-etude-prealable-a-mise-place-a-lextension-tarification-incitative>

- **L'investissement et/ou la mise en œuvre opérationnelle :**

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-a-linvestissement-a-mise-oeuvre-tarification-incitative>

- **Le référentiel économie circulaire**

Présenté dans la partie « S'ORGANISER ET MOBILISER », le référentiel sert également d'appui aux collectivités pour optimiser la gestion des déchets.

Voir : Référentiel Economie circulaire page 8

## Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique

---

- **L'outil TACCT**

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire. **Avec TACCT et l'accompagnement de l'ADEME : diagnostiquez, préparez une stratégie, montez un plan d'action, suivez et évaluez votre démarche d'adaptation au changement climatique.**

Plus d'informations sur :

<https://tacct.ademe.fr/>

- **ORACLE : Observatoire Régional de l'Agriculture et du Changement climatique**

ORACLE est un outil à disposition de la recherche, du développement agricole mais également des territoires, capable de produire des indicateurs parlants, qui permettront aux ingénieurs et conseillers de construire les nouvelles pratiques agricoles d'un territoire. L'outil cible à la fois les productions végétales (cultures annuelles et pérennes) ainsi que les productions animales.

Plus d'informations sur :

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/le-changement-climatique/>

### Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**CAMILLE DUBRULLE**

Ingénieure Démarches territoriales

[camille.dubrulle@ademe.fr](mailto:camille.dubrulle@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loiret :

**SARAH DRAZEK**

Ingénieure Démarches Territoriales

[sarah.drazek@ademe.fr](mailto:sarah.drazek@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.02

## Vous souhaitez promouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger bon, sain et local

---

L'alimentation a des impacts importants sur la qualité de l'eau, des sols et de l'air, sur la consommation d'eau mais aussi sur la biodiversité et la déforestation. De la fourche à la fourchette : comment diminuer les impacts environnementaux liés à notre alimentation ?

**L'ADEME peut vous accompagner :**

- Au travers **d'études de diagnostic ou d'accompagnement** permettant d'effectuer un état des lieux du système alimentaire en place et de déterminer la faisabilité d'une solution alternative à moindre impact environnemental

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/subvention-etudes-prealables-a-demarche-projet-d'alimentation-durable>



- Au travers **d'actions de communication, formation, animation** destinées à faire évoluer les pratiques d'un ou plusieurs maillons de la chaîne alimentaire

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/actions-faveur-transition-ecologique>

**Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**PHILIPPE MOINAT**

Ingénieur Bioéconomie, systèmes agricole et alimentaire durables

[philippe.moinat@ademe.fr](mailto:philippe.moinat@ademe.fr)

Tél. 01 49 01 45 60

## **Vous souhaitez réhabiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire**

---

Vous êtes une collectivité de moins de 100 000 habitants et vous souhaitez vous engager dans des démarches d'anticipation à la requalification des friches polluées, afin d'intégrer ces espaces dégradés dans votre planification territoriale, l'ADEME peut vous accompagner :

- Au travers **d'études de diagnostic et d'études à la conduite des opérations d'aménagement** des friches, polluées ou non, de votre territoire
- Au travers de son **appel à projets « Reconversion des friches polluées »** dès son ouverture en 2022, pour lequel vous pourrez bénéficier d'aides financières pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines.

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-prealables-a-reconversion-friches-a-risque-pollution-polluees>

**Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**CHRISTOPHE LOUAZE**

Ingénieur Friches urbaines et sites pollués

[christophe.louaze@ademe.fr](mailto:christophe.louaze@ademe.fr)

Tél. 01 49 01 45 67

**ADEME - Agence de la transition écologique**  
**Direction Régionale Centre - Val de Loire - Orléans**

5 Route d'Olivet - CS 50021  
45074 Orléans Cedex 2

02.38.24.00.00

[ademe.centre@ademe.fr](mailto:ademe.centre@ademe.fr)

**Pour plus d'informations, contactez la Direction Régionale de l'ADEME  
et vos interlocuteurs référents,  
retrouvez ici leurs coordonnées par thématique et par département :**

<https://www.centre.ademe.fr/lademe-en-region/trouver-votre-contact>

## Orientation n° 1 : Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions

	Fiche n°	projet	Maître d'ouvrage	Avancement du projet	Etat des lieux	Indicateurs	Objectifs quantitatifs	Objectifs qualitatifs	Année actions engagées
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.1	Création d'une salle de formation	Buzançais	projet	Absence de site dédié sur la commune	Non estimé à ce jour	Non estimé à ce jour	Valoriser le site du Prieuré Sainte Croix en centre ville	
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.2	Reconversion de l'ancien Centre de Tri Postal	Châteauroux Métropole	projet		Fréquentation de la Mission Locale		Espace d'intervention plus convivial et adapté au service des jeunes de 16 à 25 ans	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.3	Artis'Up, Manufacture de Proximité	Châteauroux Métropole	projet	A ce jour pas de projet d'une telle envergure sur le territoire	nombre de résidents et nombre de salariés	10 résidents à 2022 / 18 résidents à 2023 / 21 résidents à 2024 / 22 résidents à 2025 / 2 salariés à 2023 / 2 salariés à 2024 / 3 salariés à 2025	Stimuler le territoire + Espace de travail convivial pour les adhérents et permettre un lieu d'échanges	2021
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.4	Reconversion du site Balsan	Châteauroux Métropole	projet	site actuellement en friche -	surface de friches totale à réhabiliter et nombre de logements	surface de friches totale à réhabiliter : 2,78 hectares et "espace public" 1,16 hectares - nombres de logements 45 - étudiants à terme 650 Personnels HEI/ISTEC : 40 Étudiants IFSI-IFAS : 450 Personnels IFSI-IFAS : 25 Personnel Pôle santé : 110	Résorption surface de friches - Amélioration du cadre de travail avec des bâtiments neufs et répondre à un besoin de formations	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.5	Réaménagement de la Banque de France	Châteauroux Métropole	projet	12 entreprises de la pépinière à Chateauroux	accélérer le nombre d'entreprises supplémentaires intégrant la pépinière		réhabilitation du bâtiment	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.6	Construction d'ateliers-relais Reconversion de l'ancienne usine Cérabati	Châteauroux Métropole	projet			1400 m² d'atelier + 2 à 4 artisans en place	répondre à une forte demande d'ateliers à la location	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.7	Réhabilitation d'entrepôts Reconversion de l'ancienne usine Cérabati -	Châteauroux Métropole	projet		Bâtiment logistique : nombre de m² réhabilités et nb de m² loués/an	4000 m² à la location	développement d'une offre immobilière d'entreprises	2024
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.8	Reconversion des emprises Sernam	Châteauroux Métropole	projet			fréquentation piétonne	meilleure continuité du tissu urbain - implantation d'activités économiques	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.9	Extension de la Zone d'Activités des Terres Rouges sur la commune de Saint-Lactencin	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	projet	Nouvelle tranche nécessaire au développement économique de la zone. Mise à jour de l'étude de développement économique à l'échelle du Pays courant 2022.	Nombre d'emplois créés et nombre de lots viabilisés	Parcelle de 12 000 m² à proposer en lots	Développer l'économie en préservant le périmètre de protection du captage d'eau potable de la Grosse Planche	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.10	Extension de la Zone d'Activités Buzançais Val de l'Indre route de Vendoeuvres sur la commune de Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	projet	Nouvelle tranche nécessaire au développement économique de la zone. Mise à jour de l'étude de développement économique à l'échelle du Pays courant 2022.	Nombre d'emplois créés et nombre de lots viabilisés	4 parcelles d'une surface totale de 3 hectares	Répondre aux besoins des porteurs de projets	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.11	Reconversion de la friche industrielle Europalu à Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	projet	Démolition et désamiantage des anciens bureaux de l'entreprise Europalu. Etude de faisabilité de reconversion du site en 2023.	Nombre d'emplois créés et nombre de lots viabilisés	Création d'emplois	Suppression d'une friche	2024
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.12	Réhabilitation de la scierie de Méobecq	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	action	Activité en place. Acquisition de 6 parcelles et de plusieurs hangars par la collectivité.	Nombre d'emplois créés, volume de bois	Création de 6 emplois	Maintien de l'activité de sciage à façon pour les professionnels et les particuliers	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.13	Espace Multi-services	Ardentes	projet		nombre de services proposés + nombre d'usagers qui fréquentent la structure			2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.14	Création d'un multi-services	Argy	action	Seul commerce du village	Nombre d'emplois créés, nombre de services proposés et taux de fréquentation	Un commerce en activités	Création d'un service à la population	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.15	Réaménagement de la rue de la Poste (Action cœur de ville)	Châteauroux	action	créations de commerces sur 2019 : 330 et radiations sur 2019 : 409 sur le département de l'Indre	Fréquentation piétonne mètre linéaire de rue réaménagée et taux de vacance des locaux commerciaux		Effort esthétique et cohérence de l'aménagement	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.16	Réhabilitation des Halles	Châteauroux	projet		Fréquentation des Halles + taux de remplissage des étals + nombre d'animations annuelles			2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.17	Réalisation d'une passerelle au sein du secteur gare	Châteauroux Métropole	projet		fréquentation piétonne de la gare SNCF + carrefour		meilleure continuité du tissu urbain	2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.18	Création d'un multi-services	Saint-Lactencin	action	Seul commerce du village	Nombre d'emplois créés, nombre de services proposés et taux de fréquentation	Un commerce en activités	Création d'un service à la population	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.19	Réhabilitation d'un commerce en centre-bourg	Villedieu-sur-Indre	action	Nécessité de redynamiser la zone. Projet d'accueil d'un commerce alimentaire.	Création d'emplois et taux de fréquentation	Un nouveau commerce alimentaire	Création d'un service à la population	2021
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.20	Rénovation Musée Bertrand	Châteauroux Métropole	projet	41 % des touristes visitant l'Indre s'y rendent pour découvrir les musées -	nombre de visiteurs + flux touristique		promotion de l'offre touristique - revalorisation du quartier historique et du patrimoine architectural	2023
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.21	Création d'un Centre sur la Résistance et La Déportation	Châteauroux Métropole	projet		nombre de visiteurs + flux touristique		Centre à rayonnement Départemental	

Orientation n° 1 : Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions

Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.22	Création d'un local au plan d'eau de Saint-Genou	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	action	Site communautaire aménagement en 2014. Travaux nécessaires au regard de l'importante fréquentation du site en période estivale.	Nombre de visiteurs	10 911 visiteurs en 2019 et 17 250 visiteurs en 2020	Développer l'attractivité du site	2021
--	------	--	--	--------	--	---------------------	--	-----------------------------------	------

**Fiche projet**  
**Création d'une salle de formation à Buzançais**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes orientations</b>
Action n°	1-1
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaiterait disposer d'une salle, éventuellement au sein du Prieuré Sainte-Croix, pour pouvoir accueillir des réunions ou formations toute l'année.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Non renseigné à ce stade du projet
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	Non renseigné à ce stade du projet
Indicateurs d'évaluation proposés	- Planning d'occupation - Nombre de formations proposées

## Fiche Projet Reconversion de l'ancien Centre de Tri Postal CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.2
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Communauté d'Agglomération
Maître d'œuvre	Maitrise d'œuvre externalisée Type loi MOP
Description de l'action	<p>Construit en 1955 par Jacques Barge, architecte de renom, ce bâtiment est vacant depuis 2009, date à laquelle la Poste a choisi de transférer l'activité de tri à Bourges. Aujourd'hui, l'ancien Centre de Tri Postal de Châteauroux est enclavé sur la parcelle de la Gare Routière, situé au cœur du quartier de la Gare de Châteauroux.</p> <p>Tout en bénéficiant d'un emplacement stratégique, l'absence d'accès routier au bâtiment est un frein à sa reconversion. Aussi, la Ville de Châteauroux souhaite acheter et réhabiliter ce bâtiment afin d'y installer des services publics pouvant profiter des nœuds multimodaux présent à proximité immédiate (Gare routière, gare ferroviaire et gare urbaine).</p> <p>Il est envisagé d'installer dans ce bâtiment les services de la Mission Locale qui seront amenés à se développer dans les prochaines années pour répondre aux dispositifs nationaux liés à l'accompagnement des jeunes. Des services de l'agglomération pourront également être relocalisés dans ce bâtiment afin de créer une synergie entre les différentes activités présentes.</p> <p>Le bâtiment accueillera également un abri vélo sécurisé en lien avec le pôle multimodal.</p>
Partenaires	Châteauroux Métropole Mission Locale Etat DSIL Cœur de Ville
Coût prévisionnel	3 100 000 € TTC
Plan de financement	Dépenses : 2021 : 100 000 € TTC 2022 : 2 500 000 € TTC 2023 : 500 000 € TTC 2024 : 0 Recettes : En cours de définition
Calendrier	2021 : Rédaction du programme en interne Consultation maitrise d'œuvre 2022 : Etudes de maitrises d'œuvre Consultation des entreprises 2023 : Travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation de la Mission Locale</li> <li>• Reconversion d'une friche en centre-ville</li> </ul>

## Fiche Projet Artis'Up, Manufacture de Proximité

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.3
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole ou la Société Coopérative d'Intérêt Collectif
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>L'association Artis Up porte un projet de tiers-lieu appelé Manufacture de proximité consistant à accueillir des créateurs d'entreprises basées sur la création artisanale afin de leur permettre de démarrer leur activité dans les meilleures conditions financières et techniques possibles. L'idée est de créer un lieu d'échanges, de convivialité et de rencontre autour de la fabrication artisanale et de donner envie d'entreprendre dans un cadre favorable. L'utilisation d'un parc machine commun favorisera la montée en compétence des différents publics (artisans, demandeurs d'emploi, étudiants et personnes en reconversion professionnelles ...).</p> <p>Le projet se développera sur le site de l'ancienne usine Mead en entrée de zone industrielle du Buxerieux sur 1 500 m<sup>2</sup>.</p>
Partenaires	<p>Châteauroux Métropole s'engage à porter les travaux d'aménagement estimés à 500 000€</p> <p>Artis'Up s'engage à faire fonctionner la Manufacture de Proximité en louant des espaces aux résidents.</p> <p>A ce jour, le montage financier est encore à valider en raison de subventions que l'association pourrait obtenir et qui nécessite un calendrier d'achèvement des travaux sous 12 mois, intenable avec les obligations juridiques de la collectivité si elle est maître d'ouvrage.</p> <p>Une solution (en cours de vérification juridique) apparaît : le porteur de projet créerait une SCIC SAS à but lucratif et distribution de dividendes encadrés ; elle porterait ainsi les travaux en</p>

	contrepartie d'une subvention de l'agglomération.
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissements : Travaux d'aménagements : 500 000€ Machines traditionnelles : 200 000€ Machines numériques : 200 000€
Plan de financement	Subventions de France Tiers Lieux : 300 000€ pour les machines Subventions régionales : A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR Subventions Châteauroux Métropole : 500 000€
Calendrier	Juin 2021 : estimation des travaux Septembre 2021 : début des travaux Janvier 2022 : ouverture de la Manufacture de Proximité
Indicateurs d'évaluation proposés	10 résidents à 2022 / 18 résidents à 2023/ 21 résidents à 2024 / 22 résidents à 2025/ 2 salariés à 2023/ 2 salariés à 2024/ 3 salariés à 2025



# Fiche Projet Reconversion du site Balsan

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.4
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Communauté d'agglomération
Maître d'oeuvre	Maitrises d'œuvre externalisées – Oikos (Aménagement Carreau Est) (Lancement des consultations à venir)
Description de l'action	<p>Le quartier Balsan est en reconversion depuis plus de 20 ans. Ces dix dernières années, la CCI a aménagé l'aile Ouest pour accueillir l'école d'ingénieur (HEI) et la partie centrale des bâtiments accueille depuis 2020 une Cité du Numérique en partenariat avec le Crédit Agricole.</p> <p>Comptant une superficie de 4,8 hectares, les usines de l'ancienne manufacture Balsan représente un enjeu de requalification stratégique pour le territoire. L'emplacement privilégié de ce site, assorti de l'impulsion des premières réhabilitations, encourage l'implantation de nouveaux équipements sur ce site qui ont vocation à renforcer sa polarité. Ainsi, plusieurs projets sont identifiés dans les prochaines années. La CCI de l'Indre envisage une extension des locaux de HEI pour l'implantation d'une école de commerce tandis que la Région Centre Val de Loire souhaite réhabiliter les bâtiments de l'aile Est pour accueillir l'Institut de Formation en Soins Infirmiers. Ces deux programmes viendront renforcer l'éco-campus Balsan.</p> <p>En parallèle un appel à projet, inscrit dans le dispositif « Réinventons nos Cœurs de Ville », a été lancé sur les bâtiments au nord du site. Les offres programmatiques de cet appel à projet portent sur le déménagement de la Clinique Elsan, proposant de ce fait une alternative à un départ en périphérie, et la création de logements. La synergie de ces programmes, portés par des maitrises d'ouvrages distinctes, encourage la diversité des fonctions et leur proximité pour contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire.</p> <p>Châteauroux Métropole accompagne l'ensemble de ces opérations par la conduite de travaux de remise en état du foncier (démolition, désamiantage, dépollution, curage) et des travaux d'aménagement urbain sur les espaces publics du site.</p> <p>Il est à noter que l'ensemble des bâtis du site Balsan est inscrit au titre des monuments historiques par l'arrêté du 12 décembre 1996.</p>
Partenaires	Etat : fonds friche en discussion DRAC : pas de financement mobilisable sur les travaux ANCT – PUCA : Dispositif Réinventons nos Cœurs de Ville

	<p>Région Centre Val de Loire : Réhabilitation de l'aide Est pour déménagement de l'activité IFSI IFAS</p> <p>CCI : Réhabilitation du bâtiment 4 pour la création d'une école de commerce ISTECH</p> <p>Groupement privé : Réhabilitation des bâtiments 2, 5, 6 et 7 pour le déménagement de la Clinique Saint-François (création d'un pôle santé) et la création de logements</p>
Coût prévisionnel	<p>Coût global de l'opération pour Châteauroux Métropole : 8 392 775€ HT</p> <p>Déficit d'opération de 8 293 937 € HT</p>
Plan de financement	<p><u>Dépense :</u></p> <p>2021 : 20 000 € HT</p> <p>2022 : 2 453 575 € HT</p> <p>2023 : 96 000 € HT</p> <p>2024 : 5 373 200 € HT</p> <p><u>Recette :</u></p> <p>2021 : 98 000€ (cession CCI)</p>
Calendrier	<p>2021 : Etudes structures Mise à jour EQRS</p> <p>2022 : Démolition des travées entre les bâtiments 4 et 5 Construction d'un mur de refend Travaux de dépollution des bâtiments 2,5, 6 et 7 Mise hors d'eau et hors d'air provisoire des bâtiments 2, 5,6 et 7</p> <p>Etude de pollution de l'île du Flockage</p> <p>2023 : Restauration du porche bâtiment 4 Restauration de la passerelle entre les bâtiments 4 et 5 Confortement et restauration du mur d'enceinte de la rue haute</p> <p>Aménagement des abords école de commerce</p> <p>2024 : Aménagement de la rue haute Aménagement du Carreau Est Renaturation de l'île Liaison douce sur les berges de l'Indre Création d'un parking en ouvrage</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Étudiants HEI/ISTEC à termes : 650-700</p> <p>Personnels HEI/ISTEC : 40</p> <p>Étudiants IFSI-IFAS : 450</p> <p>Personnels IFSI-IFAS : 25</p> <p>Personnels Pôle santé : 110</p> <p>Surface de friche totale à réhabiliter : 2,78 hectares</p> <p>Surface de friche « espace public » à réhabiliter : 1,16 hectares</p> <p>Nombre de logements créés : 45 logements</p>

## Fiche projet

# Réaménagement des anciens locaux de la Banque de France

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.5
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Collectivité territoriale
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Châteauroux a acquis, fin 2019, les anciens locaux de la Banque de France, situés place Lafayette. Ce bâtiment doit être aménagé afin d'accueillir la Pépinière d'entreprises située place Voltaire, une partie des archives municipales ainsi que la Direction Municipale de la Sécurité Publique. Ce projet permettra d'aménager un immeuble aujourd'hui désaffecté, en centre-ville. Le bâtiment à aménager représente une surface de 2 900 m <sup>2</sup> et le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 3,625 M € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel d'investissement pour la réalisation de l'opération est de 3,625 M€ HT.
Plan de financement	Financement : CRTE Châteauroux Métropole : Total : 3 625 000 € HT
Calendrier	Les études de conception sont en cours, pour une consultation des entreprises de septembre à octobre 2021. Démarrage prévisionnel des travaux en février 2022 pour une livraison en mars 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'occupants à la pépinière d'entreprises

## Fiche Projet Reconversion de l'ancienne usine Cérabati Construction d'ateliers-relais

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.6
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Communauté d'agglomération
Maître d'œuvre	Externe – à définir
Description de l'action	<p>Le réaménagement de l'unité foncière et bâtie de Cérabati apparaît comme une nécessité pour favoriser sa reconversion et créer les conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises sur la ZI du Buxerieux.</p> <p>La création d'ateliers-relais doit répondre à une demande forte actuellement non satisfaite sur le territoire de l'Agglomération. Ils seront construits sur une emprise de 2900 m<sup>2</sup> dans le prolongement du projet Hyber mais seront directement visibles et accessibles depuis le boulevard d'Anvaux, sur une emprise actuellement en cours de démolition.</p> <p>Ces espaces se composeront de 4 ateliers de 300 m<sup>2</sup> pouvant être regroupés par 2 et d'un espace commun de 200m<sup>2</sup> permettant aux artisans de disposer d'un espace d'accueil de clientèle et d'un espace showroom.</p>
Partenaires	Fonds friches dans le cadre de la reconversion
Coût prévisionnel	<p>Dépenses :</p> <p>Maitrise d'œuvre/prestation intellectuelles : 156 000€</p> <p>Traitement de sols – Terrassement : 196 000€</p> <p>Construction bâtiment : 1 536 000 €</p> <p>Aléa : 24 000 €</p> <p>TOTAL : 1 912 000 €</p>
Plan de financement	Recettes potentielles : Ces bâtiments seront mis en location auprès d'artisans pour une durée de 2 à 3 ans. Une rotation est en effet nécessaire

	pour assurer un renouvellement du public accompagné. Le prix de location de ce type d'immobilier est estimé à 40 €/m <sup>2</sup> /an. Ces recettes sont évaluées sur la durée d'amortissement du bien soit 9 ans en moyenne.
Calendrier	Consultation pour choix du maître d'œuvre : fin 2021 Conception : 1 <sup>er</sup> semestre 2022 Travaux : mi 2022-fin 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	1400 m <sup>2</sup> - 4 ateliers Objectif de 2 à 4 artisans en place

# Fiche projet Réhabilitation d'entrepôts- Reconversion de l'ancienne usine Cérabati

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.7
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Communauté d'agglomération
Maître d'œuvre	Maitrise d'œuvre interne : services techniques de Châteauroux Métropole
Description de l'action	<p>La réhabilitation des entrepôts existants aura deux objectifs :</p> <p>Le développement d'une offre d'immobilière d'entreprise en matière de logistique.</p> <p>Le stockage de matériels appartenant à la collectivité.</p> <p>Concernant le premier objectif, il s'agit de proposer un produit faisant actuellement défaut sur le territoire communautaire et permettant à des entreprises de trouver des espaces de stockage répondant aux normes en vigueur pour des périodes de courte durée en fonction de leurs pics d'activités ou à plus long terme.</p> <p>Le bâtiment concerné, situé en position centrale du site, jouxte le futur dépôt bus. Composé de 3 cellules et d'un espace de circulation latéral, il offre en façade un quai de déchargement et trois portes sectionnelles ainsi qu'une zone de manœuvre d'environ 5000 m<sup>2</sup> accessible directement depuis le boulevard d'Anvaux.</p> <p>Sur le second volet, les grandes halles couvertes situées au fond de la parcelle, en limite avec l'entreprise Pyrex sont conservées par Châteauroux Métropole à des fins de stockage de matériel. L'emprise conservée par la collectivité représente 17205 m<sup>2</sup> dont 12 500 m<sup>2</sup> couverts (les espaces qui seront réemployés pour la récupération des eaux de pluie sont inclus dans ces surface). La voie qui ceinture le site est conservée afin de ne pas hypothéquer les besoins futurs de desserte, elle ne sera toutefois pas</p>

	ouverte à la circulation mais aura fonction de desserte des bâtiments communautaires.
Partenaires	Dépenses intégrées dans le déficit d'opération présenté au fonds friches
Coût prévisionnel	<p>La réhabilitation du bâtiment à vocation logistique implique la réalisation d'une étude structure ainsi que des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de désamiantage de la toiture,</li> <li>- de recouverture,</li> <li>- de curage du bâtiment,</li> <li>- de réaménagement des 3 cellules (1 cellule de 2500 m<sup>2</sup> ainsi que 2 cellules de 1800 m<sup>2</sup>) et des espaces de circulation</li> <li>- la création d'un système de sécurité incendie (sprinklage et murs coupe-feu),</li> <li>- la rénovation de la façade, des portes et la fermeture du bâtiment</li> </ul> <p>L'ensemble de ces interventions est estimé à 4 093 000 € H.T. La remise en état de l'entrepôt pour les besoins de la collectivité représente un coût prévisionnel de 135 000 € H.T (diagnostic et révision de toiture + curage).</p>
Plan de financement	Le bâtiment logistique sera proposé à la location pour du stockage pour un montant de loyer prévisionnel de l'ordre de 36 €/m <sup>2</sup> /an.
Calendrier	<p><u>Bâtiment logistique</u> :</p> <p>Consultation des entreprises : fin 2022 Travaux : 2023-2024</p> <p><u>Bâtiment communautaire</u> :</p> <p>Travaux programmés en 2024</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	4000 m <sup>2</sup> à la location

# Fiche projet Reconversion des emprises Sernam au sein du secteur Gare de Châteauroux

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.8
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Communauté d'Agglomération
Maître d'œuvre	Châteauroux Métropole
Description de l'action	<p>Le secteur gare de Châteauroux, coupant aujourd'hui une partie de la ville en deux va connaître une transformation durable pour assurer une meilleure continuité du tissu urbain.</p> <p>Le projet se décompose en deux grandes phases. La première concerne la requalification du parvis de la gare et des voies adjacentes pour en faire un lieu d'apaisement et renforcer les continuités en direction du centre-ville. La seconde phase concerne l'aménagement des emprises Sernam et la mise en œuvre d'une passerelle traversant les voies ferrées et connectant le pôle multimodal au centre commercial carrefour situés au sud des voies.</p> <p>En effet, la requalification de ce secteur passe par la reconversion des emprises Sernam qui accueillent aujourd'hui des hangars logistiques. La collectivité a engagé depuis 2018 avec la SNCF des études pour permettre la libération ferroviaire de ces emprises et leur acquisition par Châteauroux Métropole. L'enjeu est d'installer sur ce site des équipements publics ou des locaux d'activités économiques. Une OAP est dédié à ce secteur au sein du PLUi.</p>
Partenaires	SNCF Réseau – SNCF Immobilier
Coût prévisionnel	Travaux de libération ferroviaire : 1 509 000 € TTC Travaux de démolition des emprises : 1 792 000 € TTC Acquisition foncière : 475 000 € TTC Mission de sécurité ferroviaire : 27 000€ TTC
Plan de financement	<u>Dépense</u> : 2021 : 975 400 € TTC 2022 : 2 827 600 € HT
Calendrier	2021 : Etudes d'exécution SNCF Diagnostic avant travaux pour démolition des Halles Sernam 2022 : Acquisition des emprises Travaux de libération ferroviaire Travaux de dépollution et de démolition des Halles Sernam
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation d'équipements ou d'activités économiques sur les emprises Sernam</li> <li>• Fréquentation piétonne zone commerciale « Carrefour »</li> </ul>



**Fiche projet**  
**Extension de la Zone d'Activités des Terres Rouges**  
**sur la commune de Saint-Lactencin**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.9
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	<p>Située sur la commune de Saint-Lactencin, la zone artisanale « Les Terres Rouges » a été créée par la Communauté de communes en 2006. La première tranche de viabilisation a été réalisée en 2007 avec la création de 6 terrains constructibles d'une surface unitaire d'environ 2 000 m<sup>2</sup>. Lors de cette première tranche, les équipements publics (bassin de gestion des eaux pluviales et bassin incendie) ont été créés et ont été dimensionnés pour l'intégralité de la zone d'activités.</p> <p>La première entreprise (SARL A.M.C.) s'est installée sur cette zone le 1er janvier 2010. La société GRAINETERIE BERTRAND s'est implantée sur cette zone au printemps 2012 après avoir acheté deux terrains situés en bordure de route.</p> <p>La Communauté de communes a ensuite procédé à la construction de deux ateliers relais en 2016 qui ont été loués à deux entreprises dès la fin des travaux. Ces deux ateliers relais sont actuellement occupés par les sociétés ABC DEPANNAGE et BERRY VET.</p> <p>Les deux derniers terrains disponibles sur cette première tranche ont été cédés en décembre 2017 à la GRAINETERIE BERTRAND pour réaliser un agrandissement et en février 2018 à SO.FI.AD Immobilier pour l'installation d'un centre de contrôle technique automobile.</p> <p>La deuxième tranche de cette zone d'activités a été réalisée en 2019 et 2020. Elle a permis la création de 8 lots supplémentaires d'environ 2 000 m<sup>2</sup> chacun. Deux terrains viennent d'être vendus pour l'installation d'un cabinet de kinésithérapie et d'une imprimerie.</p> <p>Afin de terminer l'aménagement de cette zone et pour permettre l'installation d'activités commerciales en bordure de route, la</p>

	<p>Communauté de communes Val de l'Indre Brenne souhaite procéder à la dernière extension située entre la RD et les parcelles existantes. Cette zone d'activités étant située dans le périmètre de protection rapprochée du captage d'eau potable de la Grosse Planche, une attention particulière est portée sur la gestion de l'environnement. Ainsi, aucune activité polluante ne sera tolérée sur cette zone d'activités. Elle est, et restera, à dominante artisanale, commerciale et tertiaire.</p> <p>L'opération comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'acquisition du foncier : parcelle d'environ 12 000 m<sup>2</sup></li> <li>- la création d'une voie d'accès</li> <li>- l'extension des différents réseaux.</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération de l'EPCI pour acter ce projet et permettre le lancement des consultations.</li> <li>- La mise à jour de l'étude stratégique de développement économique à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre est planifiée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et consolidera les objectifs de ce projet.</li> </ul>
Coût prévisionnel	<p>200 000 € HT d'investissement déclinés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisition : 30 000 € ;</li> <li>- permis d'aménager et maîtrise d'œuvre : 25 000 € ;</li> <li>- travaux : 145 000 €</li> </ul>
Plan de financement	<p>Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- Vente des terrains</li> <li>- Emprunt</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2021 : rédaction du programme</li> <li>- 2022 : consultation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises</li> <li>- 2022-2023 : travaux.</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'emplois créés</li> <li>- Nombre de lots viabilisés</li> </ul>

## Fiche projet

### Extension de la Zone d'Activités Buzançais Val de l'Indre route de Vendœuvres sur la commune de Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.10
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	<p>La zone industrielle « Buzançais - Val de l'Indre » s'étend actuellement sur une surface d'environ 120 ha. Elle regroupe 28 entreprises représentant environ 1 100 salariés.</p> <p>Le taux de remplissage de cette zone est supérieur à 85 %. Afin de pouvoir proposer de nouveaux terrains viabilisés aux porteurs de projet souhaitant s'implanter sur la communauté de communes, les élus souhaitent étendre la zone située route de Vendœuvres. L'actuelle rue Ledoux, qui dessert le Centre de Secours Principal de Buzançais, servira d'amorce à ce futur aménagement.</p> <p>La réalisation de cette extension est déjà prévue dans la SCoT du Pays Castelroussin Val de l'Indre, figure au PLU de la commune de Buzançais dans lequel les parcelles identifiées pour cette première tranche sont classées en 1AUy.</p> <p>L'étude de stratégie économique réalisée en 2013-2014 avec Châteauroux Métropole indiquait un manque de foncier disponible à l'échelle de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne. Cette étude préconisait l'extension de la Zone Industrielle de Villedieu-Niherne. Cette extension ne pouvant se faire à court terme faute de foncier disponible, l'extension de cette zone d'activités va permettre de proposer de nouveaux terrains à la vente.</p> <p>Le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'acquisition de 4 parcelles d'une surface totale d'environ 3 hectares ;</li> <li>- le prolongement et le renforcement de la rue existante ;</li> <li>- l'extension des différents réseaux ;</li> <li>- le prolongement et l'installation de l'éclairage public.</li> </ul>

Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération de l'EPCI pour acter ce projet et permettre le lancement des consultations.</li> <li>- La mise à jour de l'étude stratégique de développement économique à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre est planifiée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022 et consolidera les objectifs de ce projet.</li> </ul>
Coût prévisionnel	350 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- Vente des terrains</li> <li>- Emprunt</li> </ul>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2022 : rédaction du programme</li> <li>- 2023 : consultation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises</li> <li>- 2024 : travaux.</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'emplois créés</li> <li>- Nombre de lots viabilisés</li> </ul>

**Fiche projet**  
**Reconversion de la friche industrielle Europalu**  
**sur la commune de Buzançais**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.11
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	Suite à la démolition et au désamiantage des anciens bureaux de l'entreprise Europalu, la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne souhaite engager une mission d'architecte en 2023 pour réaliser une étude de faisabilité de reconversion du site.
Partenaires	Non renseigné
Coût prévisionnel	Non estimé à ce jour
Plan de financement	Non estimé à ce jour
Calendrier	Non renseigné
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'emplois créés - Nombre de lots viabilisés

## Fiche action

### Réhabilitation de la scierie sur la commune de Méobecq

#### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.12
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	<p>La scierie Tarnier est installée depuis plusieurs générations sur la commune de Méobecq. Elle réalise du sciage à façon de chênes et de résineux pour les artisans du bâtiment et les particuliers. Cette scierie est actuellement exploitée par la SARL ETS TARNIER et dirigée par Monsieur Christian TARNIER. La partie fond de commerce va être acquise par la SAS SCIERIE DU PARC, société qui a été créée le 26 novembre 2019 pour la réalisation de ce projet. La partie immobilière, constituée de 6 parcelles et de plusieurs hangars, a été acquise par la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.</p> <p>Le portage de ce projet par la collectivité va permettre le maintien de l'activité de sciage à façon pour les professionnels et les particuliers. Cette activité va être complétée par une activité de scierie de bois d'emballage essentiellement en résineux. Cette dernière permettra d'alimenter l'entreprise APSI Construction Bois Services, société détenue par les mêmes actionnaires que la SAS SCIERIE DU PARC et ayant de nombreuses difficultés en termes d'approvisionnement de bois.</p> <p>Ces deux activités doivent permettre la création de 6 emplois sur le territoire.</p> <p>Un bail commercial ou un contrat de crédit-bail sera signé avec la SAS SCIERIE DU PARC pour l'occupation des locaux.</p> <p>L'opération comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le rachat de l'immobilier,</li> <li>-la réhabilitation complète d'un hangar afin d'accueillir la chaîne de production de scierie de bois d'emballage (isolation de la toiture, réalisation dalle béton, fermeture des 4 faces du hangar, installation de portes sectionnelles et installation de l'électricité),</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-la réhabilitation partielle du hangar abritant la scierie à façon de chênes (mise aux normes électriques, réfection du dallage béton, réfection toiture),</li> <li>-la construction d'un bâtiment neuf regroupant un bureau, un réfectoire, des vestiaires et des sanitaires,</li> <li>-la réfection du transformateur électrique alimentant l'intégralité du site. I</li> </ul>
Partenaires	Délibération de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne en date du 6 février 2021
Coût prévisionnel	377 929,17 € HT
Plan de financement	<p>Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR</li> <li>- Loyers</li> <li>- Emprunt</li> </ul>
Calendrier	- Travaux débutés en mars 2021 pour une durée de 18 mois
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'emplois créés</li> <li>- Volume de bois</li> </ul>

## Fiche projet Espace multi services

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°13	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation COMMUNE ARDENTES
Maître d'œuvre	1.13
Description de l'action	La commune s'est portée acquéreur d'une ancienne boulangerie située sur la parcelle cadastrée B n°494 ainsi que les parcelles B n° 487,488 et 489 afin de maîtriser le foncier situé à proximité immédiate de et pouvoir ainsi restructurer, réhabiliter et revitaliser ce secteur. L'objectif est de regrouper en un même lieu un maximum de services à la population.
Partenaires	Actuellement, la commune a acheté l'ensemble des parcelles destinées à recevoir le projet. Nous commençons à recenser les besoins afin de confier par la suite le projet à un architecte. Cette action est inscrite dans notre programme « Petites Villes de Demain » et sera pilotée par le chef de projet.
Coût prévisionnel	Le coût d'investissement est estimé aujourd'hui à une somme de 1 000 000€ HT.
Plan de financement	Il est envisagé de déposer des demandes de subvention dans le cadre de la DETR
Calendrier	Etude de faisabilité : 2 <sup>ème</sup> semestre 2021 Conception du projet par un architecte : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021 et 1 <sup>er</sup> trimestre 2022 Réalisation des travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de services proposés Nombre d'utilisateurs qui fréquentent la structure



## Fiche action

### Création d'un commerce multi-services à Argy

#### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.14
Maître d'ouvrage	Commune d'Argy Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune d'Argy est propriétaire d'un bâtiment faisant partie d'un ensemble immobilier plus important comprenant l'ancienne Poste et des dépendances. Il a accueilli jusqu'en mars 2018 un bar-tabac. La licence a été depuis rachetée par la commune. Cet ensemble est stratégiquement situé en centre bourg, à proximité de la mairie et de l'école. La commune souhaite engager des travaux de rénovation (gros œuvre, mise en accessibilité, électricité, chauffage et agencements) d'autant qu'un couple est intéressé pour la reprise de l'activité multiservices : bar, tabac, journaux, point de vente boucherie, épicerie et petite restauration. Ce commerce constituera le seul commerce de la commune.
Partenaires	- Consultation des entreprises actée. - Notification des lots en cours.
Coût prévisionnel	360 563,10 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) : - DETR - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR - Fonds du Conseil départemental
Calendrier	- 2021 : travaux - 2022 : ouverture du commerce
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'emplois créés - Fréquentation de la clientèle

## Fiche action Réaménagement de la Rue de la Poste

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.15
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Maître d'œuvre	Bureau d'études technique En régie – Ville de Châteauroux
Description de l'action	<p>La rue de la Poste est l'un des axes majeurs de l'hyper-centre, débouchant sur l'artère principale Victor Hugo. Piétonnisée il y a de nombreuses années, elle reste l'une des dernières voies du centre-ville non requalifiée. La question de son réaménagement est aujourd'hui un enjeu majeur pour participer à la redynamisation du parcours commercial du cœur de ville.</p> <p>En 2019, une étude a été engagée dans le cadre du programme Cœur de Ville pour réfléchir au réaménagement de cette rue et a donné suite à une expérimentation urbaine de février à septembre 2021 permettant de guider la collectivité. Les travaux de réaménagement définitifs de la rue débuteront à partir du mois d'octobre 2021 et ceux pour une durée d'environ 10 mois.</p> <p>Le réaménagement portera sur une superficie d'environ 2150 m<sup>2</sup>. Des matériaux qualitatifs seront utilisés (pavés en grès, structurante en calcaires) pour renforcer l'identité commerciale, touristique et patrimonial du centre-ville. Pour répondre aux enjeux liés aux réchauffements climatiques, cette rue aujourd'hui complétement minéral accueillera un alignement d'arbre et des espaces végétalisés en pleine terre. La vocation piétonne de cet axe sera renforcée pour faciliter les modes doux de circulation.</p>
Partenaires	Etat au travers d'une sollicitation de DSIL Cœur de Ville (en attente)
Coût prévisionnel	Coût des travaux (investissement) : 1 200 000 € HT
Plan de financement	<p><u>Dépenses</u> :</p> <p>Travaux sur 2021 : 480 000 € HT Travaux sur 2022 : 720 000 € HT</p> <p><u>Recettes</u> :</p> <p>DSIL Cœur de Ville : à préciser</p>
Calendrier	<p>Lancement des travaux : octobre 2021 Achèvement des travaux : juin 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation piétonne</li> <li>• Taux de vacance des locaux commerciaux</li> <li>• Mètre linéaire de rue réaménagée</li> </ul>

# Fiche projet Réhabilitation des Halles

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.16
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Maître d'œuvre	Bureau d'étude externalisé Procédure à engager pour programmiste et maîtrise d'œuvre
Description de l'action	<p>Les Halles abritant le marché couvert de Châteauroux est un lieu clé dans la stratégie de requalification de Cœur de Ville.</p> <p>Ce bâtiment dispose d'un emplacement privilégié entre la Place Monestier et la rue Grande (commerce de bouche) à la jonction entre l'hyper-centre commercial de Châteauroux et la vieille ville. Identifié comme le cœur de ville jusque dans les années 70, l'emplacement des Halles est repéré par de nombreux castelroussins suite à son histoire.</p> <p>Aujourd'hui ce bâtiment, qui a remplacé d'anciennes halles Baltard, a perdu de son attractivité et son architecture rend l'activité accueillie en son sein peu lisible depuis l'espace public.</p> <p>Si l'on note l'émergence d'une vraie demande en centre-ville sur une offre en alimentaire qualitative suite à une diminution des commerces de bouche on constate qu'en dehors de la fréquentation le samedi matin, les Halles ont un problème d'attractivité en semaine. Aussi le projet de requalification des Halles portera à la fois sur une réfection de façade, un réaménagement intérieur mais également sur la création d'espaces de convivialité et d'animation.</p> <p>Ainsi ce projet vise à apporter une nouvelle attractivité aux Halles, mais également à les intégrer dans la stratégie touristique de la ville, pour en faire un point incontournable de promotion du Berry (donner un emplacement aux producteurs locaux, travailler avec les restaurateurs, valoriser le patrimoine culinaire...).</p>
Partenaires	Etat (DSIL Cœur de Ville) Banque des Territoires (Co-financement de l'ingénierie en cours de discussion) Délégué des Halles
Coût prévisionnel	Etude de programmation : 34 000€ HT Prime concours d'architecture : 13 000 € HT Etude de maîtrise d'œuvre : 134 000 € HT Etude de sol : 8 300 € HT Travaux : 1 220 000 € HT
Plan de financement	<u>Dépense :</u> 2021 : 34 000 €

	2022 : 55 300 € 2023 : 220 000€ 2024 : 1 100 000 <u>Recette :</u> 2021 : 20 000€ (Banque des Territoires à préciser) A définir
Calendrier	2021 : Etude de programmation 2022 : Concours de maîtrise d'œuvre Etude de maitrises d'œuvres 2023 : Consultation des entreprises Lancement des travaux 2024 : Achèvement des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation des Halles</li> <li>• Taux de remplissage des étals</li> <li>• Nombre d'animations annuelles</li> </ul>

## Fiche projet Réalisation d'une passerelle au sein du secteur Gare de Châteauroux

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	1.17
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Communauté d'Agglomération
Maître d'œuvre	En cours de définition par procédure de marché public
Description de l'action	<p>Le secteur gare de Châteauroux, coupant aujourd'hui une partie de la ville en deux va connaître une transformation durable pour assurer une meilleure continuité du tissu urbain.</p> <p>Le projet se décompose en deux grandes phases. La première concerne la requalification du parvis de la gare et des voies adjacentes pour en faire un lieu d'apaisement et renforcer les continuités en direction du centre-ville. La seconde phase concerne la mise en œuvre d'une passerelle traversant les voies ferrées et connectant le pôle multimodal au centre commercial carrefour situés au sud des voies.</p> <p>Le projet prend en considération la question de la mobilité en proposant une meilleure mise en relation des différents modes de mobilités disponible sur l'agglomération (bus urbain, bus interurbain, trains, covoiturage, mode doux...). Afin de favoriser la multimodalité il participe au renforcement des réseaux de liaisons douces sur la ville centre.</p> <p>La création d'une passerelle reliant le centre-ville aux quartiers sud permettra d'améliorer les déplacements quotidiens en proposant un parcours agréable réduisant les distances parcourues. Cette passerelle sera dédiée aux modes de transports doux.</p>
Partenaires	Région (CPER) Etat (CPER) SNCF Réseau – SNCF Immobilier
Coût prévisionnel	Etudes de maîtrise d'œuvre : 540 000 € HT Etudes techniques : 40 000 € HT Travaux de la passerelle : 4 500 000 € HT Frais connexe à la réalisation d'un appui intermédiaire : 635 591 € HT Sécurité ferroviaire : 32 000 € HT
Plan de financement	<u>Dépense</u> : 2021 : 40 000 € HT 2022 : 1 175 591 € HT 2023 : 4 572 000 € HT <u>Recette</u> :

	En cours
Calendrier	<p>2021 : Concours de maîtrise d'œuvre</p> <p>2022 : Etude de maîtrise d'œuvre Etude et travaux connexes à la réalisation d'un appui intermédiaire Consultation des entreprises</p> <p>2023 : Lancement des travaux</p> <p>2024 : Achèvement des travaux</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation piétonne de la Gare SNCF</li> <li>• Fréquentation piétonne zone commerciale « Carrefour »</li> <li>• Réalisation de la passerelle</li> </ul>

**Fiche action**  
**Création d'un commerce multi-services**  
**à Saint-Lactencin**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.18
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Lactencin Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune de Saint-Lactencin est propriétaire d'un bâtiment. L'actuel commerce est en liquidation judiciaire depuis le 10 mai 2021 et le bail prendra fin au 31 juillet 2021. Ce bâtiment est situé en centre-bourg à proximité de la mairie et de l'école. La commune souhaite engager des travaux de rénovation (changement de la partie logement en commerce, gros œuvre, électricité, chauffage, agencements et mise en accessibilité). Un porteur de projet est d'ores et déjà identifié pour la reprise de l'activité (café, épicerie, restauration, point de vente, etc.). Ce commerce constituera le seul de la commune.
Partenaires	Le projet est suivi par le CAUE
Coût prévisionnel	143 300 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) : - Etat - CRST (à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR) - Fonds du Conseil départemental
Calendrier	- 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'emplois créés - Fréquentation de la clientèle

**Fiche action**  
**Réhabilitation d'un commerce en centre-ville**  
**à Villedieu-sur-Indre**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.19
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville souhaite acquérir le « Café du centre » pour procéder à la réhabilitation du bâtiment afin d'accueillir un commerce alimentaire et redynamiser la zone de commerces de proximité.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	135 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser : - DETR - DSIL - Autofinancement
Calendrier	Travaux 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du commerce



## Fiche projet Rénovation Musée Bertrand

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.20
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole et collectivité territoriale (Mairie)
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Le musée Bertrand est situé dans le centre historique de la ville, à proximité de l'église Saint-Martial, édifice le plus ancien de Châteauroux datant du Xe siècle, l'ancien couvent des Cordeliers datant du XIIIe siècle, la place Sainte-Hélène, unique place en France portant ce nom et implantée en l'honneur du Général Bertrand. Le musée prend place dans un hôtel particulier, entre cour et jardin, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en 1944, construit par le grand-père du général Bertrand (1773-1844), fidèle de Napoléon Ier, qui demeure toutefois inconnu du grand public.</p> <p>Une démarche globale de rénovation a été engagée à la suite de la validation du PSC deux cabinets ont été missionnés composés d'un programmiste (Agence AG Studio) et d'un architecte du patrimoine (Atelier Philippon et cabinet Jacques Lichnerowicz) un COPIL composé des représentants de la Conservation régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles et du Service des musées de France suit chaque étape. Au 30 avril 2021, les deux premières phases de l'étude de programmation conduisant au choix d'un scénario ont été réalisées et sont en cours de validation pour entamer la phase de programmation détaillée fonctionnelle, muséographique et architecturale.</p> <p>Par la création d'un quartier muséal moteur du dispositif cœur de Ville permettant de donner accès aux espaces paysagers des Cordeliers et à la Vallée de l'Indre, le musée Bertrand a vocation à se tourner vers un nouveau format de musée du XXIe siècle tout en procédant à une amélioration des carences des espaces dans le but d'une meilleure conservation des œuvres et des travaux de conservation du Monument historique.</p>

	<p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'identité du Musée Bertrand invitant le visiteur à une traversée du XIXe siècle entre scène nationale et contexte castelroussin redonnant du sens Musée Bertrand ;</li> <li>- S'insérer dans la vie de la cité en tant qu'équipement structurant ;</li> <li>- Favoriser la synergie entre le musée Bertrand et les équipements culturels de la ville et du département ;</li> <li>- Contribuer à l'essor touristique et au rayonnement culturel de la Ville de Châteauroux et de l'Agglomération ;</li> <li>- Conduire une telle mutation amène au développement d'une politique des publics qui sera conduite sous la responsabilité du chef d'établissement par la Responsable des publics prenant ses fonctions début mai et intégrant une Maison du projet durant la période des travaux.</li> </ul>
Partenaires	<p>DRAC Centre-Val de Loire : 15 000 € + monuments historiques : 14 000 €+ banque des territoires : 27 950 €  Action à entreprendre : partenaires potentiels pour le financement des travaux et du nouveau muséographique MH DRAC, Département et Région</p>
Coût prévisionnel	<p>1.Ouvrage principal : réhabilitation ≈1,5 M€  Adaptations : ≈ 1,7 M€ HT  Muséographie : ≈ 0,8 M€ HT  Total 1 : ≈ 4 M€ HT  2.Ouvrages annexes :  Réserves temporaires : ≈ 0,15 M€ (ou location temporaire de locaux adaptés)  Abords : ≈ 0,14 M€ HT  Total : ≈ 0, 29 M€ HT  3. Couvent des Cordeliers : 0,7 M€ HT  4.Extension :  Construction neuve : ± 0,45 M €HT  Muséographie : ± 0,05 M €HT  Sous-total 1.4 : ± 0,5 M €HT  <b>FRAIS COMPLÉMENTAIRE D'OPÉRATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Honoraires MOE</li> <li>• Honoraires AMO</li> <li>• Assurance</li> <li>• Aléas</li> <li>• Actualisation</li> <li>• Provisions pour multimédia</li> <li>• Provisions équipements de conservation</li> <li>• Provisions restauration œuvres</li> <li>• Aménagement mobiliers réserves temporaires</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Transfert des collections</i></li> <li>• <i>Chantier des collections</i></li> </ul>
Plan de financement	DRAC, DSIL
Calendrier	<p><b>1. Musée Bertrand</b> 55 mois</p> <p>2021</p> <p>1. étapes préalables (programmation - fouilles) 9 mois</p> <p>2. consultation des groupements de maîtrise d'oeuvre 6 mois</p> <p>2022 : Etudes de maîtrise d'oeuvre &amp; consultation d'entreprises (bâtiment/ am.ext / muséo) 12 mois</p> <p>2022-2023 : Chantier des collections et déménagements collections vers réserves temporaires 17 mois</p> <p>Mai 2023-fin septembre 2025</p> <p>Travaux (bâtiment/ am.ext / muséo) et mise en service 25 mois</p> <p><b>2. Installation musée dans l'aile Duplessy des cordeliers</b></p> <p>34 mois</p> <p>2021</p> <p>Etapes préalables (programmation - fouilles) 6 mois</p> <p>2022</p> <p>Etudes de maîtrise d'oeuvre &amp; consultation d'entreprises (bâtiment/ am.ext / muséo) 12 mois</p> <p>Septembre 2023-septembre 2024</p> <p>vi.3 travaux (bâtiment/ am.ext / muséo) et mise en service 9 mois</p> <p>sept. 2024</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de visiteurs – flux touristiques

## Fiche projet Création d'un centre sur la Résistance et la Déportation

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.21
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Il s'agit d'une création d'un centre d'histoire et de mémoire dédié à la Résistance dans l'Indre dans le quartier Balsan. L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance porte le projet, et veut en faire un <b>lieu de mémoire</b> , vivant et interactif, destiné notamment au public scolaire.
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Fonds Régionaux - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de visiteurs

## Fiche action

### Aménagement d'un local au plan d'eau de Saint-Genou CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire, en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	1.22
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	<p>La Communauté de communes est propriétaire d'un plan d'eau de plus de 40 ha sur la commune de Saint-Genou.</p> <p>Une aire de baignade a été aménagée sur le site en 2014. La CDC met également en place une surveillance de la baignade durant la période estivale. D'après les analyses faites par l'ARS, l'eau y est de bonne qualité.</p> <p>Des équipements (tables de pique-nique, jeux pour enfants, parcours sportif, toilettes sèches) ont été régulièrement installés depuis 2013.</p> <p>Le site connaît depuis son ouverture un franc succès avec une fréquentation en constante augmentation (3 000 personnes en 2014, 14 000 en 2016). L'accès au site est totalement gratuit. Néanmoins, certaines installations temporaires restent insatisfaisantes au regard de la fréquentation croissante sur le site : le poste de secours est actuellement installé dans un bungalow de chantier et l'eau potable n'est pas présente sur le site. Le raccordement du site au réseau d'eau potable permettra la mise en place d'un bloc sanitaire.</p>
Partenaires	Délibération de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne
Coût prévisionnel	320 000 € HT
Plan de financement	<p>Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- CRST « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR »</li> <li>- FDESI</li> <li>- Emprunt</li> </ul>
Calendrier	- Travaux débutés en janvier 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de visiteurs

**Fiche action**  
**Etude pour un schéma d'aménagement des pistes cyclables**  
**à l'échelle de la Ville de Buzançais**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.1
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaite porter une étude pour l'aménagement de voies cyclables à l'échelle de son territoire avec une connexion avec le schéma directeur de Châteauroux Métropole via l'Indre à Vélo ; itinéraire de liaison entre les 2 territoires.
Partenaires	- Comité d'itinéraire Indre à Vélo - Châteauroux Métropole - Mission confiée à un cabinet spécialisé
Coût prévisionnel	40 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds régionaux à solliciter - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de km de pistes cyclables - Nombre d'actions de communication

## Fiche projet

### Travaux de pistes cyclables à Buzançais

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.2
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaite procéder à la création de pistes cyclables suite à la réalisation d'une étude pour l'aménagement de voies cyclables à l'échelle de son territoire avec une connexion au schéma directeur de Châteauroux Métropole via l'Indre à Vélo ; itinéraire de liaison entre les 2 territoires.
Partenaires	Comité d'itinéraire Indre à Vélo Châteauroux Métropole
Coût prévisionnel	Non estimé à ce stade du projet
Plan de financement	Non estimé à ce stade du projet
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de km de pistes cyclables

## Fiche action Piste cyclable de Bitray

### Aménagement d'une piste cyclable entre le Rond-Point Maxime DOUCET (Bitray) et l'échangeur de la Rocade Est 2021-2027

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.3
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'œuvre	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	<p>Le projet d'aménagement d'une piste cyclable entre le Rond-Point Maxime DOUCET (Bitray) et l'échangeur de la Rocade Est se situe dans la coulée verte de la Vallée de l'Indre classée en Zone Natura 2000.</p> <p>Ce projet, porté par la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, se situe sur les communes de Châteauroux et de Déols.</p> <p>Cette piste de 950 mètres linéaires permettra d'assurer la liaison cycliste entre la sortie Est de Châteauroux et la RD 925 – Route de Saint-Amand-Montrond.</p> <p>L'itinéraire emprunté suit l'ancienne RD925, route rétrocedée par le Département à l'agglomération en 2019.</p> <p>Actuellement, Châteauroux dispose d'une piste cyclable bidirectionnelle en parallèle de la rue du 3<sup>e</sup> Régiment d'Aviation de Chasse en sortie d'agglomération mais celle-ci se termine au droit du Chemin Les Caillauts.</p> <p>Côté Est sur la RD 925, une piste cyclable bidirectionnelle est existante depuis la ZI La Martinerie jusqu'à la rocade. Elle bascule en bandes cyclables dans les deux giratoires des échangeurs ainsi que sur l'ouvrage de franchissement de la rocade.</p> <p>Il n'y a donc aucune continuité cyclable sécurisée entre ces deux points.</p> <p>Cette section est empruntée par la ligne 11 du réseau Bus de 7h00 à 19h30.</p>



	<p>Le trafic sur l'axe à traiter est de 3 000 véhicules par jour/sens dont 4% de PL.</p> <p>Afin de sécuriser cet axe pour les cyclistes, il est jugé qu'une piste cyclable sera plus adaptée.</p> <p>Néanmoins, la configuration du site apporte des contraintes à l'aménagement.</p> <p>L'itinéraire défini oblige à franchir l'Indre et ses quatre bras (5 franchissements au total).</p> <p>Avec une largeur de chaussée de 6,20 m fil d'eau et des trottoirs de 80 cm, les cinq ouvrages réhabilités par le Département il y a une dizaine d'années environ n'ont pas le gabarit pour aménager une piste cyclable unidirectionnelle de part et d'autre.</p> <p>Il faudra donc prévoir l'implantation de passerelles dédiées spécifiquement aux cyclistes en parallèle de ces ouvrages.</p> <p>Le projet s'inscrivant dans un site Natura 2000, il importe de limiter les impacts de l'aménagement sur l'environnement existant. Compte-tenu des emprises disponibles en bord de chaussée, cela impliquerait des remblaiements et défrichages de part et d'autre. Il est donc décidé de privilégier un aménagement <u>d'un seul côté</u>, en piste cyclable unilatérale bidirectionnelle.</p> <p>Le tracé retenu sera le côté Sud car c'est celui qui impactera le moins les propriétés des riverains. En effet, de ce côté les deux parcelles privées empruntées sont une prairie de pâturage et un terrain en friche. Alors que de l'autre, il y a le domaine du Moulin de Bitray avec ses grandes haies en bordure de route et l'accès direct à modifier.</p> <p>Les <u>principaux</u> générateurs de flux répertoriés sont concentrés côté Est de la Rocade. Ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La ZI de La Martinerie</li> <li>✓ La ZI de l'ancienne base du 517<sup>e</sup> RT</li> <li>✓ La zone pavillonnaire de Grangeroux</li> <li>✓ L'Ecole Saint Michel</li> <li>✓ L'entreprise Elis Berry</li> <li>✓ Le CNTS - Centre National de Tir Sportif</li> <li>✓ Le PESI - Pôle d'Enseignement Supérieur International</li> </ul>
--	--

Le projet s'inscrit dans la continuité de développement du réseau cyclable sur le territoire de Châteauroux Métropole, aussi pour gommer les discontinuités cyclables et surtout pour répondre aux sollicitations des salariés des zones d'activités se rendant en vélo au travail, des étudiants du PESI et des habitants de la zone pavillonnaire de Grangeroux.

L'aménagement correspond à la création d'une piste cyclable bidirectionnelle côté Sud de l'axe Châteauroux – Rocade Est qui sera exclusivement réservée et recommandée aux cyclistes. Elle sera annoncée par le panneau C113.

L'itinéraire aménagé a une longueur d'environ 950 m.

La piste bidirectionnelle aura une largeur de 3 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles imposées par les enjeux et contraintes d'un site Natura 2000.

Néanmoins, un rétrécissement sera impératif au droit du passage sous le pont SNCF. En effet, l'emprise disponible entre les piles du pont obligera à mettre en place une circulation alternée pour les cyclistes.

Les accotements seront en grave naturelle ou simplement enherbés.

Le profil en long est celui de la chaussée actuelle, un profil en long très plat depuis la sortie de Châteauroux jusqu'au cinquième ouvrage d'art à l'Est. Ensuite, la chaussée suit une pente régulière d'environ 2,5% pour se raccorder au giratoire avant le franchissement de la Rocade.

Le revêtement retenu est un enrobé à chaud de granulométrie 0/6 qui assure un confort de roulement optimal pour les usagers.

L'objectif est d'offrir aux personnes (qui sollicitent les élus de la collectivité à chaque réunion publique) désirant se rendre sur le lieu de travail (zones d'activités, école,..) un parcours cyclable sécurisé depuis Châteauroux. En effet, plusieurs salariés redoutent d'emprunter cet

	<p>itinéraire dangereux pour les cyclistes et qui en 2017 avait été relevé dans le schéma directeur, comme point handicapant pour le maillage cyclable. Un recensement des usagers actuels et futurs sera réalisé auprès des entreprises et administrés concernés. Le nombre de personnes concernées par cet ouvrage est réparti de la façon suivante : 550 habitants à Grangeroux, 1300 salariés en zones industrielle et d'activité, 400 étudiants et élèves. Le flux généré par des cyclistes venant d'au-delà la Zi la Martinerie sera minime.</p> <p>Aussi un comptage vélo autonome sera installé en rive de piste de façon éloignée de la chaussée.</p>
Partenaires	Des acquisitions foncières seront nécessaires, les riverains concernés sont favorables à céder les surfaces nécessaires à la bonne réalisation des travaux.
Coût prévisionnel	Travaux de VRD y compris passerelles : 833 000€HT (investissement)
Plan de financement	CPER AAP mobilités cyclables
Calendrier	Finalisation de l'étude et des procédures administratives en 2021. Consultation travaux fin d'année 2021 Démarrage des travaux début 2022 Mise en service été 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de pistes supplémentaires

## Fiche Action Réalisation d'aménagements cyclables sur les

### Boulevards La Valla et Saint-Denis à Châteauroux

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de - développement pour le territoire</b>
Action n°	2.4
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'œuvre	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	<p>Le projet consiste en une résorption de discontinuité cyclable sur les boulevards de Châteauroux, plus précisément le boulevard Saint-Denis et le boulevard La Valla, afin d'effacer les ruptures existantes entre :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'avenue François Mitterrand et le giratoire de la Brenne</li><li>- la rue du 3<sup>ème</sup> RAC et le bd Saint-Denis (au droit de la rue Jeanne d'arc)</li></ul> <p>A l'amorce du déconfinement, les territoires avaient pour enjeu de trouver une réponse aux éventuels engorgements des centres-villes par des automobilistes qui bouderaient les transports en commun. Face à ce risque, le vélo s'est imposé comme une réponse crédible. Ainsi, le déconfinement a été l'occasion, pour Châteauroux, d'accélérer la création d'une piste cyclable temporaire sur l'arc SUD des boulevards, en supprimant une file de circulation.</p> <p>Suite à cette expérimentation, Châteauroux Métropole a décidé de pérenniser la liaison cyclable créée sur les boulevards mais aussi de l'étendre aux deux sections non traitées.</p> <p>Le projet consiste à supprimer le stationnement longitudinal sur le boulevard Saint-Denis et sur le boulevard La Valla, afin de libérer une emprise nécessaire à la création de pistes cyclables. Aussi, sur la section des boulevards déjà traitée en piste cyclable, le carrefour à feux situé bd de Cluis / rue la Concorde sera supprimé afin de fluidifier la circulation des vélos.</p> <p>Les <u>principaux</u> générateurs de flux répertoriés sont :</p>

- ✓ La zone pavillonnaire située à l'EST de Châteauroux
- ✓ L'école d'ingénieur HEI
- ✓ Le Centre d'études supérieures de Châteauroux
- ✓ La cité du numérique
- ✓ Le futur complexe aquatique BALSANEO (ouverture au 1<sup>er</sup> semestre 2021)

Le projet s'inscrit dans la continuité de développement du réseau cyclable sur le territoire de Châteauroux Métropole, aussi pour gommer les discontinuités cyclables et surtout pour répondre aux sollicitations des administrés se rendant en vélo au travail, des étudiants et des habitants de la zone pavillonnaire de BITRAY. Ces deux sections à traiter sont dans la continuité des pistes cyclables provisoires (qui sont pérennisées) créées en sortie de confinement cette année.

Les principaux pôles desservis par ce nouvel équipement sont ceux définis ci-avant. Ce sont principalement :

- ✓ La zone pavillonnaire située à l'EST de Châteauroux
- ✓ L'école d'ingénieur HEI
- ✓ Le Centre d'études supérieures de Châteauroux
- ✓ La cité du numérique
- ✓ Le futur complexe aquatique BALSANEO qui ouvre au 1<sup>er</sup> semestre 2021

Ces deux sections aménagées permettront aux cyclistes d'emprunter les boulevards dans leur totalité d'EST en OUEST dans un aménagement sécurisé.

L'aménagement correspond à la création d'une piste cyclable unidirectionnelle bilatérale qui sera exclusivement réservée et recommandée aux cyclistes. Elle sera annoncée par le panneau C113.

L'itinéraire aménagé a une longueur d'environ 750 m sur la section EST (bd Saint-Denis) et 350m sur la section OUEST (bd La Valla), soit un total de 1 100m.

	<p>La piste bidirectionnelle aura une largeur de 2.00 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles imposées par le parvis de l'école Jean ZAY et les arrêts de BUS existants.</p> <p>Un rétrécissement sera nécessaire au droit de l'arrêt de BUS « Jean Zay » opposé au parvis de l'école. En effet, l'emprise disponible liée à une mise en conformité de l'arrêt Bus, nécessite une interruption de la piste sur 17 ml.</p> <p>Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6.</p> <p>La piste matérialisée par un marquage au sol et délimitée par une double bordure franchissable. L'itinéraire aménagé (les 2 sections) a une longueur d'environ 1 100 m. Il sera réservé exclusivement aux cyclistes, sans piéton. L'accès sera interdit aux véhicules motorisés. Elles seront démontables pour les véhicules de service.</p> <p>La piste unidirectionnelle aura une largeur de 2 m. Cette largeur recommandée par le Guide du Certu "Recommandations pour les aménagements cyclables" devra être adaptée aux emprises disponibles.</p> <p>Le profil en long est celui de la chaussée actuelle. Le revêtement de la piste sera repris en enrobé 0/6.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Travaux de VRD : 208 300€HT (investissement)
Plan de financement	
Calendrier	Etude au premier semestre 2021 Travaux au second semestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	km de pistes supplémentaires

## Fiche projet Voie verte

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.5
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'œuvre	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	<p>Le Département de l'Indre, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, la Communauté de Communes du Val de Bouzanne et la Communauté de Communes La Châtre – Sainte Sève ont décidé de réaliser une étude concernant la création d'une voie verte entre le sud de l'agglomération castelroussine et la ville de La Châtre, soit environ 30 kilomètres, en s'appuyant sur le tracé de la voie ferrée « Châteauroux – La Châtre » qui est inutilisée entre le PN 202 (traversée de la RD920) et la gare de Montgivray.</p> <p>Ce projet résulte d'une préoccupation commune de nos différentes collectivités sur les modes alternatifs de mobilité et plus précisément autour des déplacements de loisirs, touristiques et familiaux à vélo.</p> <p>Châteauroux Métropole a adopté, en 2017, un schéma directeur des pistes cyclables et des modes doux visant à promouvoir et faciliter l'usage du vélo pour des déplacements « domicile-travail » ou « loisirs ». Ce document a été établi par un bureau d'études en concertation avec les Communes membres, des représentants des usagers et des associations de cyclistes, cyclotouristes ou cycloportives.</p> <p>Parallèlement, une étude d'identification des « itinéraires vélo » était conduite par plusieurs collectivités territoriales du Sud-Berry pour dégager des possibilités d'aménagement en la matière.</p> <p>Pour chacune de ces études, les tracés des anciennes voies SNCF désaffectées représentent un fort potentiel en terme de déploiement d'axes de circulation pour les mobilités douces. Ils permettent des déplacements sécurisés en site propre et un éloignement des voies de circulation propice au confort des usagers. Par ailleurs, ils proposent très</p>

	<p>souvent des points de vue originaux et souvent inédits, sous réserve de les dégager, sur les richesses naturelles et patrimoniales des paysages qu'ils traversent.</p> <p>La liaison entre La Forge de l'Isle et La Ville de La Châtre nous semble prioritaire car elle s'appuie sur un réseau maillé de pistes cyclables autour du coeur d'agglomération et permettrait de créer des liaisons, vers le Sud, avec les communes d'Etrechet, d'Ardentes, de Mers-sur-Indre, de Nohant avant de rejoindre Montgivray et La Châtre.</p> <p>Cette dorsale « douce » permettrait de renforcer le potentiel économique et touristique de tout le quart Sud-Est de l'Indre en favorisant ensuite un maillage cohérent vers le Sud du Cher et vers la Creuse. Il permettrait aussi de valoriser le patrimoine ferroviaire de la SNCF de ce secteur à travers son histoire, son influence et sa réalité (cf. les ouvrages d'art et autres aqueducs présents sur le tracé).</p>
Partenaires	<p>Le Département de l'Indre, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, la Communauté de Communes du Val de Bouzanne et la Communauté de Communes La Châtre – Sainte Sévère ont décidé de réaliser une étude concernant la création d'une voie verte qui débouchera sur un programme de travaux.</p> <p>Châteauroux Métropole prendra en charge la section située entre la Forges de l'isle et la limite d'agglomération à Jeu les bois.</p> <p>Aussi la première section de travaux (7900m) comprise en la Forge de l'Isle et Ardentes est programmée au PPI en 2024 et est estimée à 1 600 000€TTC.</p>
Coût prévisionnel	<p>Pour la première section de travaux</p> <p>Travaux d'étude : 30 000€HT</p> <p>Travaux de déferrement : 200 000€HT</p> <p>Travaux de création de piste cyclable : 1 103 000€ HT</p>
Plan de financement	
Calendrier	<p>Etude 2023</p> <p>Déferrement 2024</p> <p>Travaux 2024</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Créer des liaisons favorisant le maillage vers le Sud du Cher et de la Creuse</p>



## Fiche action **Création d'une plateforme cyclable entre Châteauroux et Déols**

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.6
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet de piste cyclable s'inscrit dans la continuité de développement du réseau cyclable de Châteauroux Métropole mais aussi pour gommer les discontinuités cyclables et surtout répondre aux attentes des usagers. L'action portera sur la création d'une passerelle entre Châteauroux et Déols, surplombant l'Indre au niveau de la rue du Pont Perrin à Déols
Partenaires	La ville de Déols a répondu à un appel à projet dans le cadre de la construction de la passerelle
Coût prévisionnel	480 000 €
Plan de financement	Appel à projet : 192 000 € (40%) DSIL Auto financement : 96 000 € (20%)
Calendrier	2021 : étude 2022 : réalisation des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de pistes

## Fiche projet Itinéraire cyclable sécurisé pour la liaison Chemin des Caillauts au chemin de Nieul à Déols

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.7
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet d'itinéraire cyclable sécurisé vise à relier le village de Grangeroux au centre Bourg de Déols. En effet, ce dernier est implanté à plusieurs kilomètres du centre-ville et est entouré de la rocade ainsi que d'une voie SNCF. Cette piste permettrait de désenclaver les administrés de Grangeroux
Partenaires	La ville de Déols a été retenue sur un appel à projet
Coût prévisionnel	1 434 183 €
Plan de financement	Appel à projet : 573 673 € (40%) DSIL : (40%) Auto financement : 286 837 € (20%)
Calendrier	2021 : étude environnementale loi sur l'eau 2022 : étude de projet 2023 : réalisation des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Km de pistes cyclables

## Fiche projet Création de pistes cyclables au Poinçonnet

**CRTE : 2021-2027**

Orientation stratégique n° 2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.8
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	1 <sup>ère</sup> tranche : Réalisation d'une piste cyclable entre les lieux-dits « Varennes » et « La Forge de l'Isle » le long de la RD 67 2 <sup>ème</sup> tranche : Réalisation d'une piste cyclable ente la rue du 30 Août 1944 et le carrefour de La Croix Rouge / avenue de la Forêt. Ces 2 pistes cyclables viendront compléter et relier la piste cyclable existante le long de la RD 67.
Partenaires	USP Section cyclo / marche
Coût prévisionnel	<b>Coût total prévisionnel : 500 000 € HT</b> Soit 1 <sup>ère</sup> tranche : 333 333 € TH 2 <sup>ème</sup> tranche : 166 667 € HT
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds national vélo</li> <li>- FAR Département</li> <li>- DETR / DSIL</li> <li>- FNADT</li> </ul>
Calendrier	2024 – 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relier les pistes cyclables entre elles : créer une continuité</li> <li>- Relever la fréquentation par l'intermédiaire de compteurs</li> <li>- rapprocher les zones habitables excentrées du centre bourg</li> <li>- diminuer le nombre de véhicules et éviter l'engorgement des parkings en centre bourg</li> </ul>

## Fiche action Plan de déplacement Urbain

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.9
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur Type : collectivité locale
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les déplacements urbains et périurbains</li> <li>- Accompagner les habitants dans le développement de déplacements plus doux</li> <li>- Inciter les Saint-Maurois à se déplacer sur le territoire avec des solutions alternatives</li> <li>- contribuer à l'échelle communautaire au développement d'un réseau cyclable sécurisé</li> </ul>
Partenaires sollicités :	Projet en cours d'étude avec début des travaux prévu au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2022 Partenaires sollicités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- État</li> <li>- Département de l'Indre</li> <li>- Région</li> </ul>
Coût prévisionnel	320 000 Euros au titre des dépenses d'investissement.
Plan de financement	40 % état 30% DSIL 10 % département
Calendrier	Année 2022 / 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation des usagers Insertion du projet dans le schéma du territoire Trajets concernés (réduction des distances à pied) Attractivité du/des trajets concernés

## Fiche projet

### Rénovation énergétique de la salle des fêtes à Argy

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.10
Maître d'ouvrage	Commune d'Argy Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la performance énergétique de la salle des fêtes d'Argy dans un objectif d'économie énergétique et financière.
Partenaires	- Bureau d'études pour le DPE - CAUE : rédaction d'un rapport de visite
Coût prévisionnel	Aucune estimation à ce stade du projet
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet
Calendrier	- Travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain d'énergie réalisé - Emission de GES évitée

## Fiche projet

### Rénovation énergétique de l'école d'Argy

#### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire
Action n°	2.11
Maître d'ouvrage	Commune d'Argy Collectivité territoriale
Description de l'action	L'opération d'isolation de l'école s'inscrit dans un projet d'ensemble qui comprend les travaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des murs porteurs</li> <li>- Réhabilitation de la cantine de l'école (dont isolation)</li> <li>- Mise aux normes pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'école et des sanitaires</li> <li>- Réaménagement des toilettes initialement prévues pour des élèves de CP et qui aujourd'hui, pour des élèves plus âgés, ne respectent plus l'intimité des enfants</li> <li>- Aménagement et isolation du sas pour accès école / cantine</li> </ul>
Partenaires	-
Coût prévisionnel	125 000 € HT en investissement (en cours de réactualisation)
Plan de financement	Fonds à mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- Conseil départemental</li> </ul>
Calendrier	- Travaux en 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain d'énergie réalisé - Emission de GES évitée

## Fiche projet

### Création d'un groupe scolaire Arthon

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.12
Maître d'ouvrage	Mairie d'Arthon 7 Place de la Mairie 36330 ARTHON
Maître d'œuvre	Programmiste Crescendo Conseil – 17 Place Saint Hélène – 36 000 CHATEAUROUX
Description de l'action	Le projet consiste à la création d'un groupe scolaire comportant 7 salles de classe, une cantine, un accueil périscolaire, une halte-garderie et une bibliothèque. Toutes ces structures existent déjà dispersées sur notre commune et toutes énergivores. Les nouveaux bâtiments répondront aux normes écologiques et énergétiques les plus strictes. Notre objectif est de transformer ce gâchis d'énergie en une solution pédagogique produisant plus d'électricité qu'elle n'en consomme. En construisant notre école du XXI <sup>ème</sup> siècle, nous réaliserons un projet novateur pour le département qui pourra avoir valeur d'exemple.
Partenaires	Partenaires financeurs
Coût prévisionnel	Coût travaux : 3,8 M€ HT Coût du projet : 5,2 M€ HT
Plan de financement	DETR/DSIL
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommations énergétiques

## Fiche action

### Création de nouveaux bureaux municipaux à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.13
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre d'une réorganisation des services administratifs, la municipalité souhaite aménager des espaces de travail en fonction des pôles identifiés. Ainsi, il convient de prévoir une extension de l'espace afin de créer quatre bureaux supplémentaires qui accueilleront les pôles finances et ressources humaines. La municipalité a fait le choix d'utiliser les arcades de la mairie pour ce futur aménagement. L'atelier d'architecture Emmanuel Alassoeur assure la mission de maîtrise d'œuvre de cette opération. Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'agrandir les bureaux municipaux pour un meilleur accueil du public et de meilleures conditions de travail. Cette extension se fera en rez-de-chaussée au droit des arcades du bâtiment.
Partenaires	- Mission de maîtrise d'œuvre
Coût prévisionnel	160 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	Début des travaux : décembre 2021 Fin des travaux : 1 <sup>er</sup> trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Qualité d'accueil du public



## Fiche action

### Création d'un éclairage du terrain de rugby de Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.14
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	Afin d'optimiser l'utilisation du terrain, la Ville de Buzançais va procéder à la création d'un éclairage sur le terrain de rugby.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	82 811,30 € HT en investissement
Plan de financement	Non renseigné
Calendrier	- Travaux été 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain

## Fiche projet

### Renouvellement éclairage public

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.15
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Maître d'œuvre	Ville de Châteauroux
Description de l'action	<p>La Ville de Châteauroux poursuit son programme de renouvellement de luminaires d'éclairage public avec passage en leds de l'ensemble de ces équipements.</p> <p>En effet, les dépenses énergétiques dédiées à l'éclairage public représentent 30% du budget énergie de la commune.</p> <p>Par des actions simples de changement de luminaires, passage du SHP (sodium Haute Pression) aux leds, les consommations peuvent être divisées par 3.</p> <p>Les luminaires vétustes 250W SHP sont remplacés par des luminaires leds 75W, en général, ce qui permet à la collectivité de contenir les dépenses liées à l'éclairage malgré la hausse du coût de l'énergie.</p> <p>De plus l'éclairage leds permet d'éclairer mieux sans diffusion parasite et avec un rendu des couleurs optimal.</p> <p>Il est projeté le remplacement de lanternes sur 4 400 points lumineux (2700 unités sur 2021 et 1700 unités sur 2022).</p> <p>La pose de l'ensemble de ces nouveaux luminaires est réalisée par un groupement d'entreprises.</p>
Partenaires	<p>Un nouveau marché de fournitures de luminaires leds a été attribué à SIGNIFY.</p> <p>Aussi afin de solder le précédent marché, 2 commandes de luminaires ont été passées à COMATELEC.</p> <p>La pose des luminaires devrait démarrer en juillet 2021 pour se finir en novembre 2021.</p>

Coût prévisionnel	<p>Pour 2021 :</p> <p>La fourniture des luminaires (investissement) s'élève à 416 000€HT.</p> <p>Le montant des travaux (investissement) de pose et de suppression du neutre commun s'élève à 650 000€HT.</p>
Plan de financement	DSIL exceptionnelle (50%)
Calendrier	<p>Les nouveaux marchés de travaux d'éclairage et de fournitures de luminaires leds ayant été attribués, en 2021, nous prévoyons de débiter la pose des luminaires leds en juillet 2021 et de finir en novembre 2021. Pour 2022, la pose démarrera en mars 2022 pour s'achever en septembre 2022.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Economies d'énergies kwh

## Fiche projet

### Ecole élémentaire Le Grand Poirier – Rénovation énergétique

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.16
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la rénovation énergétique de l'Ecole élémentaire du Grand Poirier Le projet consistera en l'isolation complète du bâtiment, la création d'une ventilation et le remplacement des luminaires par des luminaires LED. Le coût prévisionnel des travaux est de 583 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 583 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : DSIL Ville de Châteauroux Total : 583 000 € HT
Calendrier	Les travaux sont prévus de juin 2023 à février 2024.
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet

### Ecole élémentaire Jean Zay – Réfection de la couverture

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.17
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la réfection de couverture et des corniches de l'école élémentaire Jean Zay. Le coût prévisionnel des travaux est de 360 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 360 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : DSIL Ville de Châteauroux Total : 360 000 € HT
Calendrier	Les travaux sont prévus de juin à septembre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

**Fiche action**  
**Rénovation de l'éclairage public de la ZA Villedieu-  
Niherne**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.18
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	Suite à l'audit du réseau d'éclairage public réalisé par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI), la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne souhaite procéder au remplacement de 27 candélabres et de 3 armoires.
Partenaires	- SDEI pour l'audit énergétique
Coût prévisionnel	40 000 € HT en investissement
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	- Travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économies réalisées.

**Fiche projet**  
**Rénovation énergétique des locaux de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.19
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite engager des travaux de rénovation thermique de ses locaux. Un diagnostic énergétique sera réalisé en 2022.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	90 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	3 tranches de travaux : 2022, 2023 et 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

**Fiche projet**  
**Rénovation énergétique des logements de la Communauté  
de communes Val de l'Indre Brenne**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.20
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite engager des travaux de rénovation thermique de ses logements. Un diagnostic énergétique sera réalisé en 2022.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	100 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	5 tranches de travaux : 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés



# Fiche action Rénovation énergétique d'un bâtiment communal 1 rue de l'abbaye

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.21
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La rénovation énergétique des bâtiments publics constitue un enjeu majeur dans le cadre de la baisse des consommations d'énergie en France. La commune de Déols s'inscrit dans ce cadre par une démarche globale associant économie d'énergie, réduction des impacts environnementaux et amélioration des conditions de confort des usagers, notamment le confort d'été. L'audit énergétique réalisé sur le patrimoine de la commune a montré des problèmes de vétusté, d'inconfort ou encore d'inadaptation aux nouveaux modes de travail.</p> <p>Dans un cadre de restructuration, de rationalisation des dépenses, tant de fonctionnement que d'investissement, et d'économie d'énergie, la collectivité souhaite rassembler les services de l'accueil au public dans un seul et même bâtiment. La commune bénéficie d'une opportunité de le faire dans le bâtiment situé au 01 rue de l'Abbaye.</p> <p>Les travaux portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries aluminium performantes.</li> <li>- Isolation thermique par l'intérieur avec un système de doublage type prégy métal composé d'une plaque de plâtre BA13 fixée sur une ossature métallique, compris interposition d'un panneau isolant épaisseur 160mm.</li> <li>- Isolation en sous face du plancher bas.</li> <li>- Isolation du faux plafond avec de la laine de verre tassée.</li> <li>- Installation d'une ventilation mécanique simple flux.</li> <li>- Remplacement des luminaires existants par des luminaires de type LED avec installation de</li> </ul>

	détecteurs de mouvements dans les circulations et les espaces communs. L'objectif est d'améliorer l'étiquette énergétique avant travaux et après travaux d'au moins un palier.
Coût prévisionnel	Montant HT des travaux : 105 948,32
Plan de financement	DSIL Auto financement
Calendrier	Audit énergétique déjà réalisé Début des travaux 2ème semestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Bilan énergétique

## Fiche action Mise aux normes et économie d'énergie du réseau d'éclairage public

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.22
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Réaliser des économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public Mettre aux normes certaines installations par :  - Remplacement de lanternes, de mâts - Sécurisation des armoires, du réseau
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant HT des travaux : 149 249,09 €
Plan de financement	DETR = 59 699,64 € (40,00%) DSIL= 59 699,64 € (40,00%) à confirmer Auto financement = 29 849,81 € (20%)
Calendrier	Début travaux : juin 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation Kwh

## Fiche action Rénovation énergétique d'un bâtiment communal rue Paul Langevin

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.23
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DEOLS
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La rénovation énergétique des bâtiments publics constitue un enjeu majeur dans le cadre de la baisse des consommations d'énergie en France. La commune de Déols s'inscrit dans ce cadre par une démarche globale associant économie d'énergie, réduction des impacts environnementaux et amélioration des conditions de confort des usagers, notamment le confort d'été. L'audit énergétique réalisé sur le patrimoine de la commune a montré des problèmes de vétusté, d'inconfort ou encore d'inadaptation aux nouveaux modes de travail. Les actions ont été priorisées sur les bâtiments des groupes scolaires. Après une première opération sur un groupe scolaire, la commune souhaite poursuivre son effort. Un premier bâtiment de l'école Paul Langevin est visé par une nouvelle rénovation énergétique.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries aluminium performantes sauf extension de 25 m<sup>2</sup> réalisée en 2012.</li> <li>- Isolation thermique extérieure sur la façade avant par isolant sous panneaux composite et sur la façade arrière enduit sur polystyrène.</li> <li>- Isolation en sous face du plancher bas.</li> <li>- Isolation du faux plafond avec de la laine de verre tassée.</li> <li>- Remplacement des trois chaudières à gaz par une chaudière unique à haute performance énergétique à condensation avec régulation.</li> <li>- Installation d'une ventilation mécanique simple flux.</li> <li>- Remplacement des luminaires existants par des luminaires de type LED avec installation de détecteurs de mouvements dans les circulations et les espaces communs.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation du faux plafond avec de la laine de verre tassée.</li> <li>- Installation d'une ventilation mécanique simple flux.</li> <li>- Remplacement des luminaires existants par des luminaires de type LED avec installation de détecteurs de mouvements dans les circulations et les espaces communs.</li> </ul> <p>Les objectifs sont d'obtenir le gain estimé après rénovation du bâtiment qui s'élève à 38 % d'économie sur la consommation avec un usage similaire, et le passage en performance énergétique d'une étiquette C à une étiquette D après travaux</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Montant HT des travaux : 384 400 €
Plan de financement	DSIL = 192 200 € (50,00%) Autre = 115 320 € (30,00%) à confirmer Auto financement = 76 880 € (20%)
Calendrier	Début des travaux : novembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse des consommations énergétiques

## Fiche projet

### Rénovation de la salle des Fêtes

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.24
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE DIORS
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Changement de toutes les huisseries de la salle des fêtes
Partenaires	
Coût prévisionnel	70 000.00€ HT
Plan de financement	FAR / DETR
Calendrier	1 <sup>er</sup> semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Recherche d'une meilleure isolation pour l'économie d'énergie – consommation électrique

**Fiche action**  
**Travaux d'isolation énergétique de la mairie et du logement communal à La Chapelle-Orthemale**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.25
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle-Orthemale Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune a souhaité engager des travaux de rénovation énergétique de la mairie et du logement communal (changement des huisseries et des radiateurs).
Partenaires	-
Coût prévisionnel	6 703,63 € HT en investissement
Plan de financement	DSIL « rénovation thermique » : 2 011,09 €
Calendrier	- Travaux en 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

## Fiche action Travaux d'économie d'énergie dans les écoles

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n° 2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.26
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET Type : collectivité territoriale
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Réfection des toitures des écoles : <ul style="list-style-type: none"><li>- Remplacement des toitures existantes (toiture d'origine, présence d'amiante possible)</li><li>- Superficie totale : 3 000 m<sup>2</sup></li></ul>
Partenaires	Education nationale + équipes pédagogiques
Coût prévisionnel	648 000 € HT
Plan de financement	Plan de relance 2021 : DSIL + DETR 2021
Calendrier	Juillet / août 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Economies d'énergie</li><li>- Bien-être des enfants et des enseignants</li><li>- Suppression d'un risque : amiante</li></ul>



## Fiche projet Travaux d'économies d'énergies éclairage public

**CRTE : 2021-2027**

Orientation stratégique n° 2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.27
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Changements mâts défectueux et gamelles énergivores
Partenaires	SPIE et Châteauroux-Métropole (groupement de commandes)
Coût prévisionnel	> 100 000 € HT/ an
Plan de financement	DETR – DSIL
Calendrier	2022 à 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des économies d'énergie</li> <li>- Assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne (respecter la charte d'adhésion à Villes et Villages étoilés – ANPCEN)</li> <li>- sauvegarde de la faune</li> </ul>

## Fiche projet Extension et amélioration des performances énergétiques du gymnase

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.28
Maître d'ouvrage	Commune de Luant
Description de l'action	<p>La commune de Luant possède une salle de sport construite en 1992 avec une seule salle de 10.40ml et 20.00ml, ce bâtiment est devenu trop exiguë et très énergivore. Ce projet devra permettre de répondre à l'attente de nos concitoyens et nos clubs pour l'activité sportive. Nous avons une population en augmentation constante qui se traduit aussi par plus de 180 scolaires en primaires.</p> <p>Le projet d'extension permettra un espace d'évolution d'environ 850m<sup>2</sup> pour les activités suivantes : basket-ball, tennis, volley-ball, futsal De nouveaux sanitaires et vestiaires seront à créer.</p>
Partenaires	Etat et Département et Région
Coût prévisionnel	Cadre budgétaire de l'opération : montant prévisionnel des travaux et honoraires est de 840 000.00€ HT.
Plan de financement	<p>Département jeunesse et sport environ 168 000.00€            DETR : 30%            DSIL : 30%</p> <p>Jusqu'à un maximum de 80% du montant des travaux avec pour solde du projet : fonds propres et emprunt environ 250 à 300 000.00€</p>
Calendrier	<p>Déjà en cours ; l'appel à la maîtrise d'œuvre (fin juin 2021) choix de l'année et ordre de mission début septembre.</p> <p>De septembre à décembre :            Diagnostic, avant-projet sommaire et définitif, études de projet, dossier de consultations des entreprises, détail estimatif, quantitatif, dossier des ouvrages exécutés.</p> <p>Début 2022 :            Dépôt de permis de construire, montage du dossier de financement : demande de subventions, prêt bancaire.            Prévisionnel travaux : Lancement des travaux fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022 avec une durée des travaux estimée à 12 mois.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique

## Fiche Projet d'isolation thermique du bâtiment scolaire – Commune de Mâron

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.29
Responsable du projet	M. Gilbert BLANC, le Maire M. Éric FRESNEAU, 3 <sup>ème</sup> adjoint
Description de l'action	Isolation du bâtiment scolaire pour améliorer le confort thermique et phonique à l'intérieur du bâtiment.
Coût prévisionnel	En étude
Plan de financement	Si nous concrétisons le projet, une partie du financement proviendra de nos fonds propres et l'autre partie d'une subvention (FAR, FDC, DETR)
Calendrier	Le projet est en étude et sera peut-être réalisé avant la fin du mandat. Aucun calendrier prévisionnel pour le moment.

## Fiche projet

### Rénovation énergétique de bâtiments publics à Méobecq CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.30
Maître d'ouvrage	Commune de Méobecq Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la performance énergétique de la Salle Saint-Jean et de la cantine scolaire de Méobecq dans un objectif d'économie énergétique et financière.
Partenaires	- Bureau d'études pour le DPE
Coût prévisionnel	32 874 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser : - DSIL - DETR - FAR
Calendrier	- Travaux en 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

## Fiche Action Rénovation Ecole Jean MOULIN

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.31
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Description de l'action	Travaux école Jean Moulin remplacement des menuiseries, isolation des murs , des plafonds
Partenaires	Combiosol : diagnostic effectuée
Coût prévisionnel	435000 €
Plan de financement	demande DSIL déposée
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommations énergétiques

## Fiche projet

### Rénovation énergétique du dojo de Niherne

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.32
Maître d'ouvrage	Commune de Niherne Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la performance énergétique du dojo de Niherne dans un objectif d'économie énergétique et financière.
Partenaires	- Bureau d'études pour diagnostic énergétique
Coût prévisionnel	7 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser Autofinancement
Calendrier	- Travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

## Fiche action

### Rénovation énergétique du groupe scolaire de Niherne CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.33
Maître d'ouvrage	Commune de Niherne Collectivité territoriale
Description de l'action	Les travaux engagés visent à améliorer la performance énergétique thermique des bâtiments de l'école de Niherne dans un objectif d'économie énergétique et financière. En termes d'énergie renouvelable, le choix s'est porté sur la géothermie sur nappe.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	1 072 475,24 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés : - CPER (76 000 € attribués) - ADEME (32 000 € attribués) - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR - DSIL (293 909,28 € attribués) - Autofinancement
Calendrier	- Travaux débutés en avril 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

## Fiche action

### Rénovation de l'éclairage public à Saint-Genou

#### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.34
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Genou Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>Suite à l'audit du réseau d'éclairage public réalisé par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI), courant 2016, le conseil municipal a décidé d'entreprendre des actions concrètes de maîtrise des consommations énergétiques, de mise aux normes et de modernisation de l'éclairage public. En effet, la maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques.</p> <p>Pour mener à bien ce projet, le conseil municipal a signé des conventions d'adhésion au service éclairage public, auprès du SDEI, et ce, en date du 1er décembre 2016. Ce service permet, à la commune, de bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement personnalisé avec un technicien spécialisé et compétent dans ce domaine.</p> <p>La commune souhaite poursuivre le renouvellement de l'ensemble des installations.</p>
Partenaires	- SDEI pour l'audit énergétique
Coût prévisionnel	100 000 € HT en investissement
Plan de financement	DETR CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tranche 2022 : montant des travaux : 50 000 € HT (partie haute de la rue d'Estrée et réhabilitation du centre-bourg)</li> <li>- Tranche 2023 : montant des travaux : 25 000 € HT (place de l'église, boulevard Rabelais, début de la rue du Canal à La Laiterie)</li> <li>- Tranche 2024 : montant des travaux 25 000 € HT (rue d'Estrée)</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économies réalisées.



## Fiche Action Réfection de l'éclairage public Leds

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.35
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur Type : collectivité locale
Description de l'action	Réfection de l'éclairage public sur le territoire communal, passage en leds de la totalité du réseau à l'horizon 2023
Partenaires : - État - région Centre	Projet actuellement en cours prévu sur 2 tranches distinctes 2021-2022 : réfection éclairage public rue du tramway, route de Châteauroux, route de Niherne, stade municipal...
Coût prévisionnel	250 000 Euros au titre des dépenses d'investissement. Modification des mâts ; passage en leds.
Plan de financement	50 % état
Calendrier	Année 2022 / 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de consommation énergétique à hauteur de 30 % minimum</li> <li>- Maitrise de la consommation énergétique</li> <li>- Optimisation de l'éclairage public et lutte contre la pollution lumineuse sur le territoire</li> <li>- Recyclage du matériel usagé</li> </ul>

# Fiche Action Réhabilitation des locaux municipaux Saint-Maur

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°1	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.36
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur Type : collectivité locale
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation bâtiments municipaux en location</li> <li>- Travaux d'isolation salle municipal (salle des ballastières)</li> <li>- Réhabilitation gymnase scolaire (isolation thermique, modification système de chauffage...)</li> <li>- Isolation thermique école primaire avec désamiantage)</li> <li>- Changement des huisseries école maternelle</li> </ul>
Partenaires :	Projets inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement avec une répartition des dépenses entre 2021 et 2024 - État - Département
Coût prévisionnel	550 000 Euros au titre des dépenses d'investissement.
Plan de financement	30 % état 20% CRTE 10% département
Calendrier	Année 2021-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de consommation énergétique à hauteur de 30 % minimum</li> <li>- Maitrise de la consommation énergétique</li> <li>- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics</li> <li>- Recyclage du matériel usagé (désamiantage)</li> <li>- Mise aux normes des bâtiments existants</li> </ul>

**Fiche projet**  
**Rénovation énergétique d'un bâtiment public**  
**à Sougé**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.37
Maître d'ouvrage	Commune de Sougé Collectivité territoriale
Description de l'action	Suite à l'acquisition d'une ancienne maison, la commune souhaite la réhabiliter et la proposer à la location.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	30 000 € HT en investissement
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet 1 commune/1 logement mobilisés
Calendrier	- Travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de logements municipaux - Gain énergétique et économie générés

**Fiche projet**  
**Rénovation énergétique du logement de la Gare**  
**à Vendœuvres**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.38
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre de la rénovation des bourgs centre-habitat, il est envisagé la rénovation du logement communal situé rue du 8 mai, place de la Gare à proximité de la salle des sports. La vétusté de ce logement permet de le proposer à la location. D'importants travaux de restauration sont nécessaires pour permettre sa réhabilitation. L'indisponibilité de ce logement induit une perte de reste non-négligeable pour la collectivité. De plus, s'agissant d'un T4, il pourrait accueillir une famille avec plusieurs enfants qui viendraient augmenter les effectifs de l'école communale. Les logements communaux proposés à la location sont insuffisants pour satisfaire la demande.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	52 000 € HT en investissement
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet
Calendrier	- Travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

**Fiche projet**  
**Création d'une nouvelle école élémentaire**  
**à Villedieu-sur-Indre**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.39
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	Cette construction vise à regrouper les deux écoles élémentaires en centre-bourg et à proximité de l'école maternelle sur le site actuel de la cantine.
Partenaires	- Concours d'architecte lancé
Coût prévisionnel	2 175 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobilier : - DETR - DSIL - Autofinancement
Calendrier	- Travaux 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

**Fiche projet**  
**Création d'une nouvelle salle des fêtes à Villedieu-sur-Indre**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.40
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre d'une restructuration complète des abords du jardin public et du regroupement des écoles élémentaires, il est nécessaire de déplacer et de reconstruire une salle des fêtes devenue obsolète.
Partenaires	- Concours d'architecte lancé
Coût prévisionnel	2 560 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser : - DETR - Autofinancement
Calendrier	- Travaux 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

**Fiche projet**  
**Réhabilitation de la salle des fêtes en restaurant scolaire**  
**à Villedieu-sur-Indre**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.41
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre du regroupement des écoles élémentaires, il est nécessaire de construire un nouveau restaurant scolaire. Il s'agira de réhabiliter l'ancienne salle des fêtes.
Partenaires	- Concours d'architecte lancé
Coût prévisionnel	750 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser : - DSIL - DETR
Calendrier	- Travaux en 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

## Fiche action

### Rénovation de l'éclairage public à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.42
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>La Ville de Villedieu-sur-Indre a souhaité s'engager dans un programme de rénovation et d'amélioration des installations d'éclairage public, destiné à réduire le taux de vétusté et à diminuer leur consommation d'électricité. Les objectifs principaux de cette rénovation doivent permettre à court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de remplacer tous les luminaires à vapeur de mercure (dits Ballons Fluo BF) dont la réglementation européenne (directive 2005/32 dite EuP) proscrit la commercialisation depuis le 13 avril 2015 ;</li> <li>• de remplacer tous les luminaires « boules ».</li> </ul> <p>Cette rénovation devrait permettre d'installer de nouveaux luminaires équipés de sources leds sur l'ensemble des points lumineux de la commune de Villedieu-sur-Indre et de réduire la quantité d'électricité consommée au cœur de la nuit.</p>
Partenaires	- SDEI pour l'audit énergétique
Coût prévisionnel	336 431 € HT en investissement
Plan de financement	<p>Fonds mobilisés suite à la délibération du Conseil municipal du 19 mars 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DSIL</li> <li>- CRST : « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR »</li> <li>- Autofinancement</li> </ul>
Calendrier	- Travaux débutés
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement de 533 luminaires</li> <li>- Economie réalisée par an : 68 000 Kwh</li> </ul>



**Fiche action**  
**Rénovation énergétique de la mairie de Villedieu-sur-Indre**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.43
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville souhaite procéder à l'isolation du grenier et aux changements des menuiseries de la mairie suite à la réalisation d'un diagnostic énergétique par la SDEI.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	42 102,32 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés suite à la délibération du Conseil municipal du 19 mars 2021 : - DSIL - Autofinancement
Calendrier	- Travaux débutés
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain énergétique et économie générés

## Fiche projet

### Création d'un réseau de chaleur à Buzançais

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.44
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	Le chauffage des bâtiments communaux est produit par 7 chaudières fuel qui arrivent en fin de vie. La Ville souhaite les remplacer par un réseau de chaleur biomasse. En faisant ce choix, la municipalité va chauffer les établissements publics au moyen d'une énergie renouvelable. Ce projet pourra être accompagné via le COT EnR Centre Nord Indre.
Partenaires	- Mission de maîtrise d'œuvre
Coût prévisionnel	Projet estimé à 3 000 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Gain d'énergie réalisé - Emission de GES évitée

## Fiche projet Hyber et Aménagement-Génie civil

### Reconversion de l'ancienne usine Cérabati

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.45
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
Maître d'œuvre	Maitrises d'œuvre interne : services techniques de Châteauroux Métropole pour le génie civil
Description de l'action	<p>Le site Cérabati, d'une surface d'environ 8.9 hectares, est situé dans la zone d'activité économique du Buxerieux qui s'étend sur 150 hectares, à l'Est de la commune de Châteauroux. En friche depuis 2013 suite à la mise en liquidation de l'entreprise Châteauroux Ceramics, l'emprise a été acquise en 2019 par la collectivité via une procédure d'abandon de site entérinée par le Préfet de l'Indre.</p> <p>Le réaménagement de cette unité foncière et bâtie apparaît donc comme une nécessité pour favoriser sa reconversion et créer les conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises sur la ZI. Le projet s'articule autour d'usages s'inscrivant dans la continuité de la vocation historique de la zone (industrie, logistique et artisanat</p> <p>La reconversion du site permettra d'accueillir un électrolyseur et une station de distribution d'hydrogène.</p> <p>Une voie de desserte longeant l'entreprise Schoen sera créée et permettra de desservir la station hydrogène. Elle sera connectée à l'allée de l'imprimerie via le giratoire créé récemment. Son linéaire a été limité pour réduire les coûts (180 ml) mais l'emprise de la voie qui ceinture le site est conservée afin de ne pas hypothéquer les besoins futurs de desserte.</p> <p>Châteauroux Métropole s'est engagée dans le projet « HyBer » qui s'inscrit comme un projet phare, visant à développer un écosystème de mobilité hydrogène renouvelable. La stratégie de déploiement de la mobilité hydrogène repose</p>

	<p>sur une demande de premiers utilisateurs publics et privés de véhicules, ce qui permettra de développer les infrastructures de production et distribution de façon alignée avec la demande présente et future. Ces infrastructures seront basées sur le modèle de production semi-centralisée comprenant la livraison à une ou plusieurs stations correspondant aux lieux d'utilisation de l'hydrogène.</p> <p>A travers ce projet, la Métropole de Châteauroux entend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décarboner la mobilité au sens large avec une énergie produite localement à partir d'énergies renouvelables ;</li> <li>- Augmenter l'attractivité des transports publics pour réduire les émissions globales du secteur du transport</li> </ul> <p>Châteauroux Métropole souhaite se doter de 6 bus à piles à combustibles alimentées à l'hydrogène avec des livraisons de 3 bus standards (12 mètres) en 2023 et 3 bus articulés (18 mètres) en 2024</p> <p>-</p>
Partenaires	<p>Centrale achat UGAP pour l'acquisition du matériel roulant</p> <p>Déléataire du réseau urbain pour l'entretien des véhicules qui seront mis à disposition par CM</p> <p>Etat : fonds friche en discussion</p> <p>ADEME</p> <p>Storengy</p>
Coût prévisionnel	<p>Coûts prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bus 12 m = 650 000 € HT / bus</li> <li>- Bus 18m = 1M€ HT / bus</li> </ul> <p>Soit un total de 4,950 M€</p>
Plan de financement	<p>Financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADEME : 55% du surcoût / bus équivalent à motorisation thermique</li> <li>- CEF : 20% du surcoût / bus équivalent à motorisation thermique</li> </ul> <p>Le projet (pour 6 bus) implique également une charge de fonctionnement supplémentaire de</p> <p>300 000 € / an (carburant + entretien) à la charge exclusive de CM à ce jour.</p>

	<p><u>Dépenses génie civil :</u> Le montant des travaux n'intègre pas les investissements spécifiques liés à l'électrolyseur et à la station de distribution financés par une société de projet dédiée, il prévoit seulement 100 000 € de génie civil pour le raccordement de ces équipements.</p>
Calendrier	<p><b>Hyber</b> : Fin 2021 : Commande des 3 bus 12 m 2022 : Commande des 3 bus 18 m 1<sup>er</sup> semestre 2023 : Livraison 3 bus 12m + livraison de la station de production/distribution à proximité du dépôt de bus 1<sup>er</sup> semestre 2024 : Livraison 3 bus 18m Coût global de l'opération pour Châteauroux Métropole génie civil : Voie de desserte : 350 000 € Viabilisation de lots : 50 000 € Etudes (hydraulique + surveillance gaz de sol) : 15 000 €</p> <p><b>Génie civil</b> :2021 : Démolition dépollution Mise à jour EQRS 2022 : Travaux sur voirie et réalisation de l'électrolyseur et de la station hydrogène Viabilisation de lot : 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Linéaire de voirie créé Surface viabilisée</p>

## Fiche action Acquisition d'un véhicule électrique

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.46
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Description de l'action	ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE
Partenaires	RENAULT
Coût prévisionnel	20434.76 TTC soit environ 18 000 euros HT
Plan de financement	FONDS PROPRES CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche action Création d'une restauration scolaire bio avec la réhabilitation d'une salle des fêtes

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.47
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : commune de Sassièrges Saint Germain Type : municipalité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : cabinet LABO 52 Type Architecte – Ludovic BIAUNIER
Description de l'action	<p>La commune dispose d'une salle des fêtes datant du début des années 1980. Cette salle de 114,49M2 qui sert par ailleurs de <b>cantine</b> et de <b>garderie</b> pour l'école nécessite une réhabilitation et une rénovation notamment énergétique (isolation et changement de mode de chauffage) ainsi qu'un agrandissement. En effet, cet agrandissement permettrait notamment de disposer d'une cuisine permettant l'élaboration de repas avec des produits frais et locaux à la place des plateaux repas actuels. Des plans sont en cours d'instruction par l'architecte des bâtiments de France, la précédente équipe municipale avait voté l'autorisation d'un budget de 168000€ sans qu'aucun devis n'est pu cependant être fait.</p> <p>L'extension serait de 57 m2 comportant : cuisine, vestiaire, local rangement, sanitaires.</p> <p>Le chauffage actuel de la salle des fêtes se réalise au moyen de convecteurs électriques anciens et celui de l'école par une chaudière au fuel. Dans ce projet il est envisagé de mutualiser les deux modes de chauffage en utilisant une énergie plus verte et économique (par exemple : pompe à chaleur ou chaudière biomasse à déchets de bois).</p>
Partenaires	LABO 52, géomètre puis équipes de travaux
Coût prévisionnel	Cela a été budgétisé 168000 € HT en 2018, sommes en attente d'un autre chiffrage à jour. Honoraires architecte et géomètre : 15000€ HT Travaux (ancien chiffrage) : 153000 € HT

Plan de financement	Chiffrage réalisé sur des estimations en 2018 (HT) : FAR 10000€ AGGLO 15555€ Autofinancement DE LA SECTION INVESTISSEMENT 43072€ Une réévaluation a été demandée à l'architecte
Calendrier	En court de validation avant le dépôt permis de construire Objectif début des travaux automne/début hiver 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	

**Fiche projet**  
**Renforcer l'alimentation en eau potable à Buzançais**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.48
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	L'alimentation en eau potable de la Ville de Buzançais est assurée par le captage de la « Grosse Planche ». Au regard des problématiques récurrentes d'alimentation en eau potable, la Ville de Buzançais souhaite renforcer la protection des différents captages d'eau et assurer durablement l'alimentation en eau en étudiant plusieurs solutions techniques.
Partenaires	- Mission de maîtrise d'œuvre



Coût prévisionnel	Projet estimé à 3 000 000 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Qualité et quantité de la ressource en eau

## Fiche Action Réseau pluvial Chateauroux

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.49
Maître d'ouvrage	CHATEAUROUX METROPOLE
Maître d'oeuvre	CHATEAUROUX METROPOLE
Description de l'action	A l'issue de la prise de compétence GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines) sur les 14 communes de l'agglomération castelroussine au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 (compétence obligatoire article L5216-5/10° du CGCT), des travaux seront à engager et sont inscrits au PPI (Plan Pluriannuel d'investissement)
Partenaires	Châteauroux Métropole sera maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ces opérations. Un appui

	<p>ponctuel en phase préparatoire de chantier sera sollicité auprès de bureaux d'études spécialisés afin de rédiger les dossiers de déclaration au titre de la loi sur l'eau.</p>
Coût prévisionnel	<p><b>Dépenses d'Investissement</b>  <b>2021</b> : Etude bassin RD 990 – Le Poinçonnet = 12500€HT  <b>2022</b> : Renaturation ruisseau vallée aux prêtres 79 000€HT, Création de réseau pluvial à BEAULIEU = 225 000€HT  <b>2023</b> : travaux bassin RD 990 – le Poinçonnet = 1.5M€HT, fin travaux pluvial BEAULIEU = 298 000€HT, création de bassin à Saint-Jean = 650 000€HT  <b>2024</b> : Fin travaux de bassin à Saint-Jean = 650 000€HT  <b>2025</b> : Création de bassins rue Ampère et Chardelièvre = 1,58M€HT  <b>2026</b> : Création de bassin rue Jeanne d'Arc = 1.5M€HT</p> <p><b>Dépenses de fonctionnement</b>  2021 à 2026 : environ 150 00€HT par an consacrés au curage de réseaux et inspection caméra des collecteurs</p>
Plan de financement	
Calendrier	<p><b>Bassin RD 990 – Le Poinçonnet</b> : étude 2021, travaux en 2022.</p> <p><b>Renaturation ruisseau vallée aux prêtres</b> : étude réalisée, travaux en 2022.</p> <p><b>Création de réseau pluvial à BEAULIEU</b> : étude réalisée, travaux en 2022 et 2023.</p> <p><b>Création de bassin à Saint-Jean</b> : étude en 2022, travaux en 2023 et 2024.</p> <p><b>Création de bassins rue Ampère et Chardelièvre</b> : étude en 2024 ; travaux en 2025.</p> <p><b>Création de bassin rue Jeanne d'Arc</b> : étude en 2025, travaux en 2026.</p> <p>Tous ces chantiers feront l'objet d'appels d'offre</p>

Indicateurs d'évaluation proposés

Cohérence des installations de gestion des eaux pluviales

## Fiche Action Plateforme de broyage et de compostage

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.50
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Collectivité territoriale
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre de la reconversion d'un site abandonné depuis 2012 et afin de valoriser ses déchets localement, Châteauroux métropole a souhaité mettre en place une plateforme de broyage et de compostage de ses déchets verts sur le site de la Martinerie. Cet aménagement comprend notamment la création d'un bassin permettant le stockage des eaux de ruissellement et leur prétraitement par décantation. Dans un objectif de rationalisation de la ressource, les eaux ainsi récupérées seront réutilisées pour l'arrosage des tas de composts en fermentation.

Partenaires	L'aménagement de la plateforme et la création d'un bassin fait l'objet d'un appel d'offre dont le D.C.E sera publié prochainement.
Coût prévisionnel	L'investissement à prévoir est estimé à 375 000 euros HT
Plan de financement	
Calendrier	La publication de l'appel d'offre est prévue pour le mois de juin 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Valorisation des déchets organiques

## Fiche projet Stockage des eaux pluviales - Reconversion de l'ancienne usine Cérabati

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.51
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole
Maître d'œuvre	Maitrise d'œuvre interne : services techniques de Châteauroux Métropole
Description de l'action	Face aux différents enjeux climatiques, la collectivité souhaite développer des points de stockage d'eaux pluviales sur son territoire qui permettront de maintenir une végétation en période estivale, essentielle à la création d'îlots de fraîcheur.  Face aux restrictions préfectorales de l'utilisation de l'eau, désormais appliquées chaque année et dont la durée est de plus en plus longue, les demandes de dérogation aux

	<p>arrêtés préfectoraux ne suffisent pas pour subvenir aux besoins du service espaces verts de la collectivité.</p> <p>L'ancienne friche industrielle qui accueillera le futur dépôt bus de l'agglomération Châteauroux Métropole comporte des sous-sols en béton qui peuvent être réutilisés pour stocker l'eau pluviale. Ces deux bassins ont une capacité de 1700 m<sup>3</sup> pour le premier et de 1100 m<sup>3</sup> pour le deuxième. Des travaux de dépollution, de démolition, de curage sont à prévoir. Le cuvelage de l'existant, ainsi que la mise en place d'une dalle haute de béton en fermeture, sont nécessaires pour étanchéifier les bassins. Des travaux de réseaux, de collecte (et d'un trop plein), ainsi que l'installation d'un système de pompage seront aussi nécessaires au bon fonctionnement de cette opération. Tous ces travaux décrits font partis des actions de ce projet.</p>
Partenaires	Agence de l'Eau Dépenses incluses dans le déficit d'opération présenté au fonds friches : pas de retour
Coût prévisionnel	<p>Dépenses :</p> <p>Curage démolition dépollution : 260 000 €</p> <p>Maçonnerie – Gros œuvre : 95 000 €</p> <p>Cuvelage : 150 000 €</p> <p>Réseaux : 65 000 €</p> <p>Pompes et jauges : 5 400 €</p> <p>Découverte partielle : 150 000 €</p> <p>Total : 750 000 €H.T.</p>
Plan de financement	125 000 € de l'Agence de l'eau Fonds propres
Calendrier	Les travaux s'échelonneront de mi 2022 jusqu'à la fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	Cuve de 1100 m <sup>3</sup> et 1700 m <sup>3</sup>

**Fiche projet**  
**Valorisation des biodéchets de la Communauté de**  
**communes Val de l'Indre Brenne**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.52
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes souhaite valoriser les biodéchets à l'échelle de son territoire.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Non estimé à ce jour
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	Non renseigné à ce stade du projet
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'actions mises en œuvre - Nombre d'équipements installés

## Fiche action Réhabilitation de chemins communaux Sassierges

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Mairie de Sassierges Saint Germain Type Municipalité
Maître d'ouvrage	2.53
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire de nombreux chemins communaux essentiels à la desserte de parcelles agricoles qui se sont dégradées avec le temps. Leur réhabilitation est indispensable pour leur maintien et la réalisation de projets relatifs au développement de milieux naturels.</p> <p>En effet, la municipalité a comme projets de replanter des haies dans des secteurs anciennement bocagers devenus entièrement ouverts ainsi que de rendre accessible les milieux naturels. En outre, la plantation des haies permettra de favoriser la biodiversité et de limiter l'érosion des sols ; l'ouverture des milieux naturels se fera par la création de chemins de randonnées qui permettront notamment de mettre plus en contact les habitants avec la nature les incitant ainsi à mieux la respecter et la connaître.</p> <p>5 km de chemins sont pour le moment concernés dont 2 mitoyens avec la commune d'Ardentes.</p>
Partenaires	<p>La commune organisera un chantier participatif avec les agriculteurs que nous comptons mobiliser.</p> <p>Si la main d'œuvre et les outils sont ainsi assurés, nous avons besoin de matériaux comme remblais.</p> <p>Prochaine étapes : réunion avec agriculteurs de la commune, organisation du chantier, achat de matière première.</p>

	Commune d'Ardentes si adhésion de celle-ci au projet (pour les 2 km de mitoyenneté)
Coût prévisionnel	500 tonnes de cailloux à 17€ HT la tonne Total : 8500€ HT
Plan de financement	Demande de subvention
Calendrier	Prévision sur 3 années : 2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Retour de la biodiversité –dresser un observatoire

## Fiche Action Réhabilitation de deux mares

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.54
Maître d'ouvrage	Sassierges-Saint Germain
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La commune est propriétaire de plusieurs mares dont deux (une de 800 M2, l'autre de 820 M2) qui se sont dégradées avec le temps : arbres et broussailles ayant poussés, murs de soutènement effondrés, engorgement, etc. Dans le but de redonner vie à ces zones humides importantes à la biodiversité tout en leur permettant de redevenir des lieux de rencontres, la municipalité souhaite les réhabiliter. Il s'agit d'effectuer le débroussaillage nécessaire par



	un chantier participatif, de faire dégager la vase par une entreprise de travaux publics et de rebâtir un mur pour l'une d'entre elle. Des arbres seront replantés et 3 tables de pique-nique seront installées à proximité de chacune d'entre elles.
Partenaires	<p>La commune organisera le chantier participatif avec les habitants qui se sont spontanément proposés dans cette démarche</p> <p>L'objectif est de réaliser une grande partie du projet entre août et septembre</p> <p>Prochaine étapes : réceptions de devis curage et mur de soutènement, organisation du chantier participatif</p>
Coût prévisionnel	<p>INVESTISSEMENT :</p> <p>Curage pelle : 200€/h → 7h = 1400€ HT  Maçonnerie : 20€/m<sup>2</sup> → 400m<sup>2</sup> = 8000€ HT  Aménagement  - bancs 300€ → 6 = 1800€ HT  - table 500€ → 2 = 1000€ HT  -poubelle 100€ → 2 = 200 € HT</p> <p>Total investissement = 12 400 € HT</p>
Plan de financement	<p>CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR</p> <p>Le reste en autofinancement depuis la section investissement</p>
Calendrier	Travaux de juillet à septembre
Indicateurs d'évaluation proposés	Observatoire de la biodiversité

**Fiche action**  
**Irrigation du Golf du Val de l'Indre par les eaux épurées**  
**de la STEP de Villedieu-sur-Indre**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.55
Maître d'ouvrage	Syndicat mixte du Golf du Val de l'Indre Syndicat mixte
Description de l'action	Le Golf de du Val de l'Indre est irrigué grâce à un pompage dans la nappe alluviale de la Trégonce. Le projet consiste à substituer la ressource exploitée à l'heure actuelle pour l'irrigation du golf par les eaux usées traitées de la station d'épuration de Villedieu-sur-Indre. L'objectif du Maître d'Ouvrage à travers ce projet est triple : -diminuer le coût d'irrigation du golf par l'exploitation d'une ressource de substitution (eaux de la Step de Villedieu-sur-Indre) ; -préserver la ressource en eau (nappe d'accompagnement) d'un point de vue quantitatif ; -préserver la ressource en eau (l'Indre, exutoire de la Step) d'un point de vue qualitatif.
Partenaires	-Bureau d'études missionné -ARS
Coût prévisionnel	569 355 € HT
Plan de financement	Non renseigné à ce stade du projet
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Qualité et quantité de la ressource en eau

## Fiche projet

### Aménagement d'un sentier pédagogique à Vendœuvres CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.56
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre de l'attractivité du territoire, est envisagé l'aménagement d'un chemin de promenade avec des plantations, sur l'arrière de la zone d'activité située à l'entrée de Vendœuvres, route de Châteauroux, qui rejoindrait les maisons d'habitation du Champs du Four. De l'autre côté de cette zone d'activité, a été créé en 2017, une piste de Pump Track fréquentée régulièrement par les jeunes seuls et en famille.
Partenaires	- Délibérations de la commune pour la maîtrise d'œuvre et le prix d'objectif
Coût prévisionnel	25 000 € HT en investissement
Plan de financement	Plan de financement non consolidé à ce jour
Calendrier	- Début des travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Linéaire du sentier aménagé - Fréquentation du site - Surface et linéaire de végétation plantée - Nombre d'outils de communication créés

## Fiche projet

### Création d'une zone humide à Vendœuvres

#### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>
Action n°	2.57
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres Collectivité territoriale
Description de l'action	Considérant l'absence de pente suffisante au sud du bourg de Vendœuvres et afin de pallier aux éventuelles inondations qui pourraient résulter d'une forte pluviométrie, la commune a décidé dans le cadre de sa gestion des eaux pluviales : - de réaliser des travaux d'aménagement d'un fossé collecteur d'eaux pluviales, - de procéder à la restauration d'une zone humide fragilisée par un boisement naturel, ceci suite à une étude environnementale d'un terrain situé au sud du bourg derrière le stade.
Partenaires	- Délibérations de la commune pour la maîtrise d'œuvre et le prix d'objectif
Coût prévisionnel	100 000 € HT en investissement
Plan de financement	Plan de financement non consolidé à ce jour CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR
Calendrier	- Début des travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Superficie de la zone humide créée - Surface et linéaire de végétation plantée

## Fiche action Renouvellement urbain OPAH-RU

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.1
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole EPCI
Description de l'action	<p>Dans l'esprit du récent PLUi, la priorité de la politique habitat de Châteauroux Métropole est encore plus tournée vers la remobilisation et l'amélioration du parc existant (enjeu n°1 du PLH 2021-2026).</p> <p>Ainsi, elle conduit actuellement 2 OPAH :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'une axée sur la rénovation énergétique du parc à l'échelle de toute l'agglomération, budget Agglo 165 000€/an et Anah 1 131 000€/an</li><li>- l'autre, de renouvellement urbain (OPAH RU) sur le périmètre Action Cœur de Ville (équivalent périmètre ORT) de Châteauroux. Budget Agglo 500 000€/an et Anah 616 000€/an.</li></ul> <p>La conduite d'OPAHs, en régie, est une action inscrite depuis plus de 40 ans dans les habitudes de la collectivité. Ainsi, grâce aux partenariats Anah/Collectivité (+Etat, Action Logement, CDC BDT le cas échéant), le parc a toujours pu bénéficier de moyens en financements et en ingénierie au service des propriétaires occupants ou bailleurs du territoire.</p> <p>Les dynamiques Action Cœur de Ville/ORT, PLUi, NPRU, puis PLH ... ainsi que la volonté de lutter contre la vacance des logements en hausse continue dans le parc privé, ont conduit à mettre en place des moyens et outils encore plus incitatifs en centre-ville de Châteauroux. L'objectif est de revitaliser les centres, y faire revenir des habitants, leur redonner une attractivité avant tout et cela passe par la mobilisation du parc de logements non occupé et par l'amélioration du confort et de la qualité du parc occupé.</p>
Partenaires	Contractualisation OPAH Agglomération entre l'Anah et Châteauroux Métropole du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023 ;

	<p>Contractualisation OPAH RU ANAH – Châteauroux métropole – Action Logement – Banque des territoires du 02 mars 2020 au 01 mars 2025.</p> <p>Prochaine étape : étendre certaines actions de l’OPAH RU aux autres communes dans le cadre du PLH et de Petites Villes de Demain. Actions sur la vacance notamment. Mobilisation des outils offerts par l’AMI logements vacants dont la collectivité a été lauréate : renfort d’ingénierie, solution numérique....</p> <p>La boîte à outils ainsi déployée devrait permettre de créer une nouvelle dynamique d’actions.</p>
Coût prévisionnel	Principaux postes de dépenses : aides Châteauroux Métropole : 665 000€ par an pendant 5 ans inscrits en Investissement
Plan de financement	les financements mobilisés sont ceux de l’ANAH, en aides travaux et aide ingénierie, soit pour les 2 OPAH : en aides travaux : 8 163 000 € réservés par conventions en aides ingénierie : 868 000 € réservés.
Calendrier	Après études pré opérationnelles en 2018 pour OPAH AGGLO et 2020 pour OPAHRU, les opérations ont démarré pour 5 années respectivement au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 et au 02 mars 2020.
	Une étude interviendra en complément sur la thématique de la vacance dans le cadre de l’AMI logements vacants. Echéance 2021 - 2022
Indicateurs d’évaluation proposés	Nombre de logements améliorés dans le cadre des OPAHs / distinction PO/PB Données mensuelles Ma Prime rénov’ par commune Nombre de logements vacants remis sur le marché Plus généralement : Suivi des objectifs inscrits dans les conventions

# Fiche Projet d'individualisation de l'aire communautaire d'accueil des gens du voyage de Notz

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.2
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole EPCI
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole EPCI
Description de l'action	<p>Depuis sa création, l'équipement est géré par le CCAS de Châteauroux par voie de convention avec la Ville de Châteauroux, puis dans le cadre d'une convention quadripartite Villes de Châteauroux, de Déols, du Poinçonnet et du CCAS, et enfin, depuis le 1er janvier 2016 pour le compte de l'Agglomération de Châteauroux Métropole.</p> <p>Son financement est assuré par Châteauroux Métropole avec le concours de l'Etat dans le cadre de l'ALT2. Les familles participent à travers le paiement d'un forfait journalier par emplacement.</p> <p>Elle est ouverte 365 jours par an, de 8h à 18h du lundi au vendredi, et sous forme d'astreinte la nuit, les week-end et jours fériés. L'entretien des sanitaires est assuré 7 jours sur 7.</p> <p>Sous l'autorité de la direction Logement, Habitat Jeunes et Gens du Voyage, un responsable à mi-temps, également médiateur Gens du voyage ainsi que des agents d'accueil et de gardiennage se relaient sur site. Les services insertion, logement et prévention spécialisée du CCAS, ainsi que la MOUS Habitat Gens du voyage du CCAS, interviennent auprès des familles en tant que de besoin (aides facultatives, accompagnement social et projets habitat).</p> <p><u>Public :</u></p> <p>En 2019, 3 047 séjours, pour 76 familles différentes (24 du département), soit 215 personnes différentes (104 mineurs). Durée de séjours (1,72 mois).</p> <p>En 2020 (pandémie), 2 288 séjours, pour 58 familles différentes (41 du département), soit 278 personnes (131 mineurs). Durée de séjours (1,01 mois).</p> <p><u>Constats :</u></p> <p>Les sanitaires collectifs sont vétustes, et mal positionnés à l'entrée de l'aire.</p> <p>La salle collective n'est plus aux normes.</p> <p>Les boitiers des fluides sont à moderniser.</p> <p>L'individualisation des sanitaires correspondra aux besoins des familles qui aspirent à un meilleur confort. L'attractivité de l'aire collective est faible pour les Gens du Voyage de passage qui privilégient les aires individualisées.</p>

	<p>L'individualisation permettra une responsabilisation des familles sur la consommation des fluides (53 500 € en 2019 pour un taux d'occupation de 40 %). L'individualisation permettra une réduction des coûts de fonctionnement de l'aire en termes de consommation des fluides, mais aussi en termes de coût de gardiennage et d'entretien ménager.</p> <p>L'aire est surdimensionnée par rapport aux besoins des familles disposées à cohabiter entre elles. Une réduction de sa capacité d'accueil sera plus pertinente.</p> <p><u>Projet :</u></p> <p>L'individualisation de l'aire d'accueil est une prescription du schéma départemental accueil et habitat Gens du voyage de l'Indre.</p> <p>Dans le respect des règles d'urbanisme, sans nécessité d'acquérir des terrains, l'individualisation de l'aire d'accueil se fera in situ.</p> <p>Le bâtiment d'accueil et de gardiennage sera conservé en l'état et deviendra propriété de Châteauroux Métropole et non plus du bailleur scalis.</p> <p>Le préfabriqué sera démoli. Un espace de vie sociale Gens du voyage itinérant est en cours de création par le CCAS, il sera accueilli sur site autant que de besoin.</p> <p>Le projet prévoit 12 emplacements maximum, soit 24 places comprenant 12 blocs sanitaires individualisés de deux sanitaires chacun, avec douches et raccords pour les machines à laver.</p> <p>Il nécessitera des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de voirie,</li> <li>- Travaux de réseaux,</li> <li>- Création de sanitaires individuels préfabriqués, dont deux accessibles aux personnes handicapées,</li> <li>- Démolition des anciens sanitaires collectifs et de la salle collective,</li> <li>- Aménagement des locaux de gardiennage existants pour de la télégestion et système de télégestion,</li> <li>- Ré-engazonnement et plantations complémentaires.</li> </ul> <p>Pendant la durée des travaux, les familles seront accueillies sur une aire provisoire à proximité immédiate sur un terrain propriété de Châteauroux Métropole.</p> <p>Le terrain ne se situe pas dans un périmètre protégé.</p>
Partenaires	<p>Partenaires financiers :</p> <p>Conseil départemental Etat dans le cadre du plan de relance</p> <p>Gestionnaire de l'aire : CCAS de Châteauroux</p> <p>La prochaine étape est la dépose d'un rapport pour finaliser le dossier du plan de relance. L'accompagnement par une AMO pour élaborer le projet d'individualisation sera requis.</p>



Coût prévisionnel

800 000 euros

PHASE ETUDE	Estimation H.T.
Mission Architecte	30 000,00 €
Mission contrôle technique	8 000,00 €
Mission SPS	2 000,00 €
Frais de diagnostic	10 000,00 €
AMO	11 820,00 €
<b>Total phase étude :</b>	<b>61 820,00 €</b>
PHASE TRAVAUX	Estimation H.T.
Travaux de Voirie et Réseaux Divers. (Clôtures, espaces verts, éclairage public, câblage électrique et télécommunication, contrôle d'accès, terrain de boule...)	365 000,00 €
Démolition des sanitaires communs existants et adaptation des locaux existants pour recevoir la télégestion.	35 000,00 €
Rachat bâtiment accueil (propriété Scalis)	
Blocs sanitaires individuels préfabriqués. 12 Unités à 20 000 € H.T.	240 000,00 €
Système de télégestion pour individualisation des consommations.	45 000,00 €
<b>Total phase étude :</b>	<b>685 000,00 €</b>
<b>Montants total H.T.</b>	<b>746 820,00 €</b>

Plan de financement	<b>SUBVENTIONS MOBILISABLES</b>	
	Etat - Plan de relance  70% des dépenses subventionnables dépenses plafonnées à 9 147,00 € par place Soit 6 402,90 € x 24 places	153 669,60 €
	Conseil départemental (sur la base de son règlement actuel) – montant estimé  10% de 70% des dépenses subventionnables dépenses plafonnées à 15 245 € par place Soit 1 067,15 € x 24 places	25 611,60 €
	<b>Total subventions</b>	<b>179 281,20 €</b>
	Reste à charge CM sur HT	567 538,80 €
Calendrier	Début de la phase d'étude 2 semestre 2021 Phase travaux début 2022	
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux d'occupation après travaux Ratio d'occupation itinérants/semi-sédentaires Cout de fonctionnement avant/après réhabilitation	

## Fiche Projet de Résorption de l'habitat insalubre Bidonville de la Croix Blanche CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.3
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole EPCI
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole EPCI
Description de l'action	<p>Inscrit depuis 2018 dans l'atlas de la Dihal comme Bidonville, le site de la Croix Blanche fait aujourd'hui l'objet d'un projet RHI-Bidonville qui vise à améliorer les conditions de vie des ménages résidant dans des conditions indignes (non sécurisation des réseaux, pas de système d'assainissement, caravanes ou habitats auto-construits).</p> <p>Ce projet est porté par le service en charge de la compétence habitat Gens du voyage, qui anime une MOUS Habitat depuis 2012. Nécessitant davantage de moyens et de coercitions, l'Agglomération s'est inscrite dans le dispositif de l'ANAH concernant la résorption de l'habitat insalubre.</p> <p>Le projet est actuellement en phase d'études.</p> <p>Une première phase d'étude d'éligibilité a été réalisée pour Châteauroux Métropole par l'intermédiaire du CCAS de Châteauroux. Réalisé entre décembre 2019 et Septembre 2020, le dossier a été déposé à la CLNHI pour vérifier cette éligibilité et demander à la CNLHI le financement de la prochaine étape. Un avis favorable a été reçu en octobre 2020.</p> <p>En Juin 2021, nous sommes dans la deuxième phase d'étude nommée étude de calibrage. Les objectifs de l'étude confiée au cabinet CATHS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; Délimitation du périmètre du projet reposant sur une analyse du bâti et d'un diagnostic urbain, de l'analyse du foncier et immobilier existant,</li> <li>-&gt; Réalisation d'une enquête sociale permettant de déterminer la situation des différents ménages (58 ménages identifiés dans le cadre de l'étude d'éligibilité) et définir avec les acteurs (élus, bailleurs, services de CM, CCAS, CD) le plan opérationnel des relogements, leur chiffrage et celui de l'accompagnement social,</li> <li>-&gt; identification des difficultés juridiques et sécurisation juridique de l'opération.</li> </ul> <p>Ce projet concerne un public de 58 ménages ce qui représente environ 200 individus. Sur 175 individus connus, 70 % des individus ont moins de 31 ans. Ils se répartissent entre 92 enfants et 83 adultes et jeunes majeurs.</p> <p>Cette étude a été évaluée à 163 048 euros HT, financée à 100% par la CNLHI.</p>



	<p>L'intérêt de ce projet est double : il s'agit d'accompagner l'intégration d'une population marginalisée et précaire au moyen de l'accès à un logement décent et digne dans le cadre de plusieurs opérations d'habitat adapté à l'échelle de l'agglomération, mais aussi de permettre le respect de l'arrêté de protection de périmètre de protection de captage des eaux du Montet Chambon et permettre ainsi une renaturalisation du site. Ce projet porté par le service habitat gens du voyage, dépasse ainsi cette compétence de l'Agglomération puisqu'il concerné également l'eau et l'environnement.</p>														
Partenaires	<p>Les partenaires sont le CCAS de Châteauroux, les services de l'Etat et notamment l'ARS, la DDT et la DETSPP de l'Indre, les bailleurs sociaux, le Conseil Départemental de l'Indre</p> <p>L'ARS a un rôle dans la constatation de l'existence ou non d'une situation d'insalubrité. Dans notre projet, l'ARS a prédéfini un périmètre d'insalubrité que l'étude de calibrage permettra de confirmer avec les parcelles insalubres ou non. L'ARS devra réaliser un rapport sur l'existence de l'insalubrité, parcelle par parcelle, et le Préfet pourra prendre alors un arrêté de traitement.</p> <p>L'ANAH via le délégué local instruira et suivra le financement de l'opération.</p> <p>La DETSPP quant à elle suivra le plan de relogement.</p> <p>Les deux bailleurs sociaux seront sans doute les futurs opérateurs concernant le relogement des familles.</p> <p>L'année 2021 est une année de calibrage de la phase opérationnelle. Celle-ci devrait commencer suite aux passages en CNLHI dans le courant de l'Automne-Hiver 2021-2022.</p>														
Coût prévisionnel	<p>Le coût Prévisionnel n'est pas déterminé.</p> <p>Cependant, des dépenses peuvent être comprises dans le projet :</p> <p style="text-align: center;"><b>B1 - Plan de relogement</b></p> <table border="1" data-bbox="384 1323 1342 1496"> <tr> <td data-bbox="384 1323 632 1361">Ingénierie sociale</td> <td data-bbox="632 1323 1342 1361">Mise en œuvre du plan de relogement</td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 1361 632 1429">Frais de déménagement et de réinstallation</td> <td data-bbox="632 1361 1342 1429">Déménagements, ouvertures de compteurs et lignes téléphoniques, aide à la mobilisation des dispositifs LOCA-PASS ou GRL, paiement du dépôt de garantie le cas échéant, aide dégressive au différentiel de loyer sur deux ans maximum...</td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 1429 632 1496">Hébergement provisoire</td> <td data-bbox="632 1429 1342 1496">Prise en charge de coûts éventuellement nécessaires pour assurer l'hébergement temporaire (location de terrain, travaux de préparation, achat ou location de structures légères, frais éventuels de remise en état des logements, frais de garde meuble). La prise en charge est totale ou partielle selon la durée du projet.</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;"><b>B2 - Accompagnement social</b></p> <table border="1" data-bbox="384 1529 1342 1581"> <tr> <td data-bbox="384 1529 632 1581">Mise en œuvre des mesures d'accompagnement social</td> <td data-bbox="632 1529 1342 1581">Accompagnement social et suivi individualisé sur une durée maximum de deux ans après le relogement définitif. Orientation vers des relais spécifiques dépassant l'accompagnement lié au logement</td> </tr> </table> <p>L'assiette maximum des dépenses relatives aux mesures d'accompagnement social et de relogement des ménages prise en compte dans le calcul du bilan est de 10 000 € TTC par ménage relogé.</p> <p style="text-align: center;"><b>C1 - Appropriation des sols</b></p> <table border="1" data-bbox="384 1671 1342 2020"> <tr> <td data-bbox="384 1671 632 1928">Acquisitions</td> <td data-bbox="632 1671 1342 1928"> <p>Indépendamment du mode d'acquisition employé par le maître d'ouvrage, les dépenses d'acquisitions prises en compte dans le bilan RHI ou THIRORI sont les valeurs réelles des premières acquisitions réalisées par un bénéficiaire éligible, plafonnées aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valeurs calculées selon l'article 18 de la loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre pour les immeubles sous arrêtés d'insalubrité irrémédiable, ou sous péril avec IDH et/ou démolition;</li> <li>- valeurs vénale estimées par les services des Domaines pour les immeubles salubres, les immeubles acquis dans le cadre d'opérations de restauration immobilière ou les éléments non destinés à l'habitation (entrepôts...);</li> <li>- valeurs évaluées par les services des Domaines minorées du coût des mesures prescrites par arrêté et des charges afférentes (dont dépollution) non réalisées par le vendeur pour les autres immeubles éligibles (insalubre remédiable, péril sans IDH...).</li> </ul> <p>Par exception, les immeubles sous IDH pour lesquels une déclaration d'intention d'aliéner intervient entre la décision du lancement de l'opération de RHI (date de délibération) et la notification de l'arrêté peuvent être valorisés à leur valeur vénale.</p> <p>Les valeurs d'acquisitions incluent les indemnités de remploi estimées par les services des Domaines.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 1928 632 1966">Frais d'acquisition</td> <td data-bbox="632 1928 1342 1966">Prise en compte forfaitaire à 5 % des coûts d'acquisitions</td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 1966 632 2020">Évictions commerciales</td> <td data-bbox="632 1966 1342 2020">Valeurs des évictions commerciales (estimation des services des Domaines) ou des transferts temporaires de commerces ou d'activités (déménagement, frais d'installation), lorsqu'ils sont nécessaires au traitement du périmètre RHI ou THIRORI.</td> </tr> </table>	Ingénierie sociale	Mise en œuvre du plan de relogement	Frais de déménagement et de réinstallation	Déménagements, ouvertures de compteurs et lignes téléphoniques, aide à la mobilisation des dispositifs LOCA-PASS ou GRL, paiement du dépôt de garantie le cas échéant, aide dégressive au différentiel de loyer sur deux ans maximum...	Hébergement provisoire	Prise en charge de coûts éventuellement nécessaires pour assurer l'hébergement temporaire (location de terrain, travaux de préparation, achat ou location de structures légères, frais éventuels de remise en état des logements, frais de garde meuble). La prise en charge est totale ou partielle selon la durée du projet.	Mise en œuvre des mesures d'accompagnement social	Accompagnement social et suivi individualisé sur une durée maximum de deux ans après le relogement définitif. Orientation vers des relais spécifiques dépassant l'accompagnement lié au logement	Acquisitions	<p>Indépendamment du mode d'acquisition employé par le maître d'ouvrage, les dépenses d'acquisitions prises en compte dans le bilan RHI ou THIRORI sont les valeurs réelles des premières acquisitions réalisées par un bénéficiaire éligible, plafonnées aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valeurs calculées selon l'article 18 de la loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre pour les immeubles sous arrêtés d'insalubrité irrémédiable, ou sous péril avec IDH et/ou démolition;</li> <li>- valeurs vénale estimées par les services des Domaines pour les immeubles salubres, les immeubles acquis dans le cadre d'opérations de restauration immobilière ou les éléments non destinés à l'habitation (entrepôts...);</li> <li>- valeurs évaluées par les services des Domaines minorées du coût des mesures prescrites par arrêté et des charges afférentes (dont dépollution) non réalisées par le vendeur pour les autres immeubles éligibles (insalubre remédiable, péril sans IDH...).</li> </ul> <p>Par exception, les immeubles sous IDH pour lesquels une déclaration d'intention d'aliéner intervient entre la décision du lancement de l'opération de RHI (date de délibération) et la notification de l'arrêté peuvent être valorisés à leur valeur vénale.</p> <p>Les valeurs d'acquisitions incluent les indemnités de remploi estimées par les services des Domaines.</p>	Frais d'acquisition	Prise en compte forfaitaire à 5 % des coûts d'acquisitions	Évictions commerciales	Valeurs des évictions commerciales (estimation des services des Domaines) ou des transferts temporaires de commerces ou d'activités (déménagement, frais d'installation), lorsqu'ils sont nécessaires au traitement du périmètre RHI ou THIRORI.
Ingénierie sociale	Mise en œuvre du plan de relogement														
Frais de déménagement et de réinstallation	Déménagements, ouvertures de compteurs et lignes téléphoniques, aide à la mobilisation des dispositifs LOCA-PASS ou GRL, paiement du dépôt de garantie le cas échéant, aide dégressive au différentiel de loyer sur deux ans maximum...														
Hébergement provisoire	Prise en charge de coûts éventuellement nécessaires pour assurer l'hébergement temporaire (location de terrain, travaux de préparation, achat ou location de structures légères, frais éventuels de remise en état des logements, frais de garde meuble). La prise en charge est totale ou partielle selon la durée du projet.														
Mise en œuvre des mesures d'accompagnement social	Accompagnement social et suivi individualisé sur une durée maximum de deux ans après le relogement définitif. Orientation vers des relais spécifiques dépassant l'accompagnement lié au logement														
Acquisitions	<p>Indépendamment du mode d'acquisition employé par le maître d'ouvrage, les dépenses d'acquisitions prises en compte dans le bilan RHI ou THIRORI sont les valeurs réelles des premières acquisitions réalisées par un bénéficiaire éligible, plafonnées aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valeurs calculées selon l'article 18 de la loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre pour les immeubles sous arrêtés d'insalubrité irrémédiable, ou sous péril avec IDH et/ou démolition;</li> <li>- valeurs vénale estimées par les services des Domaines pour les immeubles salubres, les immeubles acquis dans le cadre d'opérations de restauration immobilière ou les éléments non destinés à l'habitation (entrepôts...);</li> <li>- valeurs évaluées par les services des Domaines minorées du coût des mesures prescrites par arrêté et des charges afférentes (dont dépollution) non réalisées par le vendeur pour les autres immeubles éligibles (insalubre remédiable, péril sans IDH...).</li> </ul> <p>Par exception, les immeubles sous IDH pour lesquels une déclaration d'intention d'aliéner intervient entre la décision du lancement de l'opération de RHI (date de délibération) et la notification de l'arrêté peuvent être valorisés à leur valeur vénale.</p> <p>Les valeurs d'acquisitions incluent les indemnités de remploi estimées par les services des Domaines.</p>														
Frais d'acquisition	Prise en compte forfaitaire à 5 % des coûts d'acquisitions														
Évictions commerciales	Valeurs des évictions commerciales (estimation des services des Domaines) ou des transferts temporaires de commerces ou d'activités (déménagement, frais d'installation), lorsqu'ils sont nécessaires au traitement du périmètre RHI ou THIRORI.														


C2 - Libération des sols	
Neutralisation des bâtiments	Débranchement des réseaux / sécurisation des accès (murage / gardiennage) / frais d'huissiers
Référé préventif	Frais de référé préventif (désignation et vacation de l'expert...)
Démolitions	Frais de démolitions et des études préparatoires
Démolitions partielles en cas de conservation	Déconstruction partielle (écrètements, murs et planchers)
C3 - Travaux sur emprises foncières	
Préparation des emprises	Études techniques et sondages préalables aux opérations de construction / Stabilisation des terrains (terrassment, comblements de cave...)
VRD tertiaires	Uniquement les VRD tertiaires permettant les raccordements des constructions ou réhabilitations aux divers réseaux / Création ou renforcement de collecteurs d'eau pluviale pour les secteurs à topographie accidentée en bassin versant.
Mise en état des sols	Nivellement du terrain et aménagements sommaires (gazon) / protection provisoire des sols en tant que de besoin.
C4 - Travaux sur immeubles	
Travaux sur mitoyens	Confortements provisoires des mitoyens entre les phases de démolition et de reconstruction. En cas de dégagement de nouvelles façades: confortement définitif des mitoyens (éventuellement les fondations en sous-œuvre) et reprise des façades (enduits, toitures, percement d'ouvertures...)
Confortements	Confortements sur immeubles ou éléments bâtis à conserver avant travaux de réhabilitation ou de reconstruction.
Travaux de remise en état a minima en cas de conservations nécessaires	Remise en état des structures (fondations, murs porteurs, planchers, charpente, poutres), couverture avec isolation thermique Raccordements de l'immeuble au réseau (hors distribution interne) Création de plateaux et accès aux plateaux Curetage
C5 - Honoraires de maîtrise d'œuvre	
Honoraires	Maîtrise d'œuvre liée à la libération des sols, aux travaux sur emprises foncières, aux travaux sur immeubles
C6 - Frais de maîtrise d'ouvrage	
Frais de gestion immobilière	Frais de gestion provisoire des biens acquis (travaux de maintenance en copropriété, syndic...)
Assurance	Responsabilité civile de propriétaire / de maître d'ouvrage
Conduite de projet: gestion administrative et suivi opérationnel	Coût du recrutement d'un chef de projet dédié, d'un recours à un aménageur et/ ou à un prestataire, pour la gestion administrative et financière, l'assistance technique (préparation des contrats de maîtrise d'œuvre, montage des dossiers d'expropriation), le suivi opérationnel (coordination des différentes équipes).
Assistance juridique	Assistance juridique afin de prévenir les contentieux et minimiser les délais (surveillance des procédures lancées [procédures de police d'insalubrité et de péril, procédures d'acquisition / expropriation], problématiques spécifiques [locaux commerciaux, copropriétés], accompagnement pour la prise de possession et dans l'exécution des travaux...)
<b>Les recettes à intégrer dans le calcul du déficit de l'opération sont :</b>	
D1 - Cessions de charges foncières (logements neufs)	Valeur estimée par les services des Domaines. Une valeur inférieure pourra être retenue si la diminution correspondante est indispensable à la réalisation d'une opération de logement locatif social financée au titre des articles R.331-1 et suivants du CCH
D2 - Cessions de charges foncières (logements réhabilités)	Valeur estimée par les services des Domaines. Une valeur inférieure pourra être retenue si la diminution correspondante est indispensable à la réalisation d'une opération de logement locatif social financée au titre des articles R.331-1 et suivants du CCH
D3 - Cessions de terrain à la collectivité locale ou à l'EPCI	Réalisation d'équipements publics de proximité, terrains pour accession très sociale pour publics spécifiques (gens du voyage) ou réserves foncières: valeur du terrain nu estimé par les services des Domaines Réalisation de voirie ou stationnement en domaine public, espaces verts, espaces publics de proximité (circulation, stationnement résidentiels et cheminement tertiaire): valeur nulle
D4 - Valorisation des commerces	Valorisation des commerces, au regard de leur valeur de marché
D5 - Autres	Indemnités dues par le PB en cas de défaillance dans ses obligations de relogement lorsque le relogement est assuré par le bénéficiaire de la subvention Recettes d'exploitation (perception de loyers...) Subventions éventuellement perçues (FARU...)
Plan de financement	Les financements mobilisés sont ceux de l'ANAH via l'instruction concernant la résorption de l'habitat insalubre. Des fonds de la DIHAL seront sollicités. Des crédits supplémentaires pourront être mobilisés dans le cadre du CRTE voire de la DETR ou encore des fonds Etat dédiés au TFL ou à la construction des opérations de logements sociaux (PLAI adaptés)

Calendrier	Mars 2021-novembre 2021 : étude de calibrage Novembre-décembre 2021 : passage en CNLHI Janvier 2022 : lancement de la phase opérationnelle qui durera jusqu'à 8 ans.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de relogements dans le parc classique Nombre de logements adaptés créés Satisfaction des familles concernées (évaluation en lien avec l'Université d'Orléans) Scolarisation des enfants Accès aux droits Diminution des stationnements illicites Surfaces agricoles reconquises

## Fiche action – Réhabilitation de logement

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.4
Maître d'ouvrage	Commune de Jeu-Les-Bois
Maître d'oeuvre	Cabinet d'Architecture NEROLI – 2 rue de la Gare – 36250 NIHERNE
Description de l'action	<p>Le projet consiste à l'achat de deux maisons dans le centre bourg afin de les réhabiliter pour les mettre en location ainsi que la construction de deux garages.</p> <p><b><u>Rénovation d'une maison existante d'environ 225 m<sup>2</sup></u></b></p>  <p><b><u>Réhabilitation et extension de 15m<sup>2</sup> d'une maison existante de 60m<sup>2</sup></u></b></p> 

	<p>Rénovation totale des deux maisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toiture</li> <li>- Charpente</li> <li>- Menuiserie</li> <li>- Isolation intérieure et extérieure</li> <li>- Electricité – plomberie – chauffage</li> <li>- Aménagement sols, sanitaires</li> <li>- Peinture</li> <li>- Carrelage</li> <li>-</li> </ul> <p><b><u>Construction de deux garages de 50 m<sup>2</sup></u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démolition de l'ancien garage</li> <li>- Bâtiment unique pour 2 garages (un garage pour chaque maison)</li> </ul> 
Partenaires	
Coût prévisionnel	<p><b><u>Plan de financement :</u></b></p> <p>Acquisition maisons : 41 950.00 €          Ensemble des travaux : 582 400 € HT          Coût total : 624 350.00 €</p>
Plan de financement	<p>DETR : 50 %          DSIL (Lot isolation) : 80%          Fonds du patrimoine (toiture, boiserie, fenêtres, portes...) : 35%          Fonds 1 commune – 1 logement (selon la surface) : à déterminer          CRST : « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR »          FONDS ADEME COT Enr (pompes à chaleur) : à déterminer          Châteauroux Métropole : 30 000 euros</p>
Calendrier	<p>Le marché est en cours de préparation chez M. NEROLI Architecte et devrait être lancé prochainement.          Attribution des lots avant la fin de l'année et démarrage des travaux fin 2021 / début 2022.          Seule la DETR a été demandée en 2021.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Evolution du nombre de logements</p>



**Fiche projet**  
**Création d'un lotissement à Niherne**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.5
Maître d'ouvrage	Commune de Niherne Collectivité territoriale
Description de l'action	Dans le cadre du projet de création d'un lotissement de 75 lots, la commune de Niherne lance la première tranche de travaux ; 30 lots seront proposés.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	872 600,75 €
Plan de financement	Aucune estimation à ce stade du projet
Calendrier	Aucune information à ce stade du projet
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de lots

**Fiche projet**  
**Création d'un éco-quartier intergénérationnel**  
**à Vendœuvres**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.6
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>En 2009, la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne s'est portée acquéreur d'un ensemble immobilier composé de parcelles de terrain et d'un ancien presbytère situé en centre bourg de Vendœuvres à proximité immédiate des commerces.</p> <p>En 2015, un programmiste a été chargé du projet de création d'un éco-quartier intergénérationnel s'inscrivant dans une démarche innovante en lien avec les principes du développement durable.</p> <p>Le cabinet Récipro-Cité a été retenu et l'étude a été lancée dans le cadre d'une démarche participative avec des ateliers ouverts à la population.</p> <p>À l'issue de cette phase, un cahier des charges a été établi.</p> <p>Courant 2016, un dialogue compétitif a été lancé en vue du choix d'une maîtrise d'œuvre urbaine pour l'opération.</p> <p>Ce projet comprend des opérations d'aménagement d'espaces publics et d'espaces paysagers.</p> <p>La Communauté de communes Val de l'Indre Brenne va transférer la maîtrise d'ouvrage de ce projet à la Commune de Vendœuvres et ce, dans le courant de l'année 2021.</p>
Partenaires	- Communauté de communes Val de l'Indre Brenne pour le transfert de la maîtrise d'ouvrage
Coût prévisionnel	860 200 € HT en investissement
Plan de financement	Plan de financement non consolidé à ce jour
Calendrier	Calendrier non défini à ce jour
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de logements créés - Economie énergétique générée

## Fiche projet Restructuration du centre bourg - Ardentes

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants
Action n°	3.7
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation COMMUNE ARDENTES
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La commune souhaite engager une réflexion sur la restructuration du centre-bourg afin : <ul style="list-style-type: none"><li>- d'assurer une meilleure sécurité</li><li>- de permettre une meilleure respiration architecturale et valoriser l'église Saint-Martin</li><li>- de mettre en valeur les bords de l'Indre et le centre historique</li><li>- de faciliter la circulation piétonne</li><li>- de redynamiser notre centre bourg.</li></ul>
Partenaires	Cette action est inscrite dans notre programme « Petites Villes de Demain » et sera pilotée par le chef de projet.
Coût prévisionnel	Le coût d'investissement est estimé aujourd'hui à une somme de 700 000€ <b>hors taxe</b> .
Plan de financement	Il est envisagé de déposer des demandes de subvention dans le cadre de la DETR et Voir pour DSIL
Calendrier	Etude de faisabilité : 2023/2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche action

### Revitalisation du centre-bourg de Buzançais

#### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.8
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>Le dossier de la commune de Buzançais et de la communauté de communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB), constitué à partir d'un diagnostic de territoire mettant en évidence les problèmes de dévitalisation du territoire et de Buzançais, a été retenu par le Jury national lié à l'AMI à l'automne 2014.</p> <p>Une convention de revitalisation a été signée entre la CCVIB, la commune de Buzançais et l'ANAH pour définir à l'échelle du territoire les moyens de revitaliser Buzançais, bourg centre, et le territoire communautaire.</p> <p>La convention de revitalisation intègre le projet urbain de recomposition du centre de Buzançais et le programme d'amélioration de l'habitat en cours à l'échelle communautaire, complété par des mesures spécifiques à Buzançais.</p> <p>En matière d'aménagement urbain, un plan guide est décliné et définit les orientations d'aménagement sur les espaces jugés stratégiques du centre bourg pour les 10 années à venir parmi lesquels la Place aux légumes, la nouvelle place centrale, les Grands Jardins et leur articulation avec la place de l'église, etc.</p> <p>Ce projet vise à rénover les façades, restructurer les espaces publics de la rue de la République, de la place de la mairie et de la place de l'église et ce, en deux phases.</p>
Partenaires	- Communauté de communes Val de l'Indre Brenne
Coût prévisionnel	1 127 853 € HT
Plan de financement	<p>Fonds à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CRST « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR »</li> <li>- DSIL</li> </ul>
Calendrier	Travaux en cours
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de façades rénovées</li> <li>- Surface d'espace public requalifié</li> </ul>

**Fiche projet**  
**Requalification du Prieuré Sainte-Croix à Buzançais**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.9
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais souhaite réhabiliter le Prieuré Sainte-Croix dans une démarche globale de requalification du centre-bourg.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	500 000 € HT
Plan de financement	Aucune estimation à ce stade du projet
Calendrier	2025-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface d'espaces requalifiés

## Fiche action

### Restauration du Prieuré Sainte-Croix à Buzançais

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.10
Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais a procédé à l'acquisition du Prieuré Sainte-Croix en 2017. L'état sanitaire du bâtiment nécessite de procéder à sa mise en sécurité en le mettant hors d'eau dans les meilleurs délais afin de mettre fin au processus de dégradation de l'édifice.
Partenaires	-Association pour la Sauvegarde de l'Art Français
Coût prévisionnel	299 948,13 €
Plan de financement	-DSIL exceptionnelle : 89 984,44 € (attribués) -Conseil départemental (FAR patrimoine) : 40 000 € -Association pour la Sauvegarde de l'Art Français : 10 000 €
Calendrier	Travaux 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface d'espace mis aux normes et sécurisé

## Fiche projet

### Ilot des Trois Marchands à Buzançais

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.11
Maître d'ouvrage	Ville de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>La Ville de Buzançais a procédé à l'acquisition des immeubles de l'ilot des Trois Marchands dont l'un a fait l'objet d'un arrêté en péril. Une étude a été menée pour envisager un aménagement d'ensemble. Une première tranche d'acquisition a été menée en 2018 et sa démolition est programmée en 2021. Les acquisitions restantes sont envisagées dans les 6 années à venir.</p> <p>L'objectif est de requalifier un ensemble immobilier, souvent en mauvais état, afin d'y créer des espaces publics de qualité et récréatifs et des places de parking pour favoriser la dynamique commerciale du quartier.</p> <p>Actions : acquisition des biens immobiliers concernés par le projet (300 000 euros TTC) ; démolition des immeubles "Roc'éclerc" et "Charpentier" (100 000 euros TTC)</p>
Partenaires	<p>CCVIB : ingénierie (chargée de mission renouvellement urbain + cheffe de projet ORT)</p> <p>2018 : 1<sup>ère</sup> tranche d'acquisition</p> <p>2022 : démolition des biens acquis</p> <p>Prochaine étape : acquisitions restantes dans les 6 années à venir</p>
Coût prévisionnel	400 000 € TTC
Plan de financement	Non renseigné
Calendrier	2021-2027 : acquisition et démolition des biens restants
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attraction de nouveaux ménages en centre-ville</li> <li>- Dynamique commerciale</li> <li>- Prise en compte des aspects paysagers, environnementaux (ilot de fraîcheur), urbain (dédensifier un centre-bourg resserré), commerciaux</li> </ul>

## Fiche projet

### Requalification du centre-bourg de Chézelles

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.12
Maître d'ouvrage	Commune de Chézelles Collectivité territoriale
Description de l'action	La Commune de Chézelles souhaite engager une réflexion pour la requalification du centre-bourg. L'acquisition d'une parcelle boisée située à proximité immédiate de la mairie, l'aménagement d'espaces publics et la réhabilitation de la salle des fêtes font partie intégrante de ce projet.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Aucune estimation à ce stade de la réflexion
Plan de financement	Aucune information à ce stade de la réflexion
Calendrier	Calendrier non défini à ce jour
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface de l'espace public requalifié



## Fiche projet

### Requalification du centre-bourg de Saint-Genou

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.13
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Genou Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>Le Conseil municipal a pour projet la réhabilitation du centre bourg au niveau de la Place des Marronniers, de la rue de la Halle, Le Petit Chemin ainsi que le bas de la rue de la Brigaudière.</p> <p>Cette opération d'envergure comprend les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfouissement réseau EDF – éclairage public – télécom</li> <li>- Réfection complète du réseau d'eau potable et branchements plomb</li> <li>- Aménagement du parking avec borne électrique pour permettre la présence de commerce(s) ambulant(s)</li> <li>- Réfection des trottoirs</li> <li>- Abattage des marronniers pour remplacement</li> <li>- Echange des bordures de trottoirs</li> <li>- Revêtement de la chaussée en totalité</li> <li>- Aménagement de la place – végétalisation du quartier</li> </ul>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission confiée à un maître d'œuvre</li> <li>- L'Architecte des Bâtiments de France est sollicité pour ce projet.</li> </ul>
Coût prévisionnel	500 000 € HT en investissement
Plan de financement	<p>Aucune information à ce stade de la réflexion.</p> <p>Fonds envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- Autofinancement</li> </ul>
Calendrier	Travaux envisagés au second semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Surface d'espace public requalifié

## Fiche action Revitalisation du Centre-Bourg

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.14
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur Type : collectivité locale
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une offre de logements d'équipements de commerces et de services adaptée aux besoins des habitants.</li> <li>- Maintenir la centralité du centre-bourg</li> <li>- Lutter contre la desertification des commerces</li> <li>- Valoriser l'environnement, et la qualité de vie</li> <li>- Améliorer le cadre de vie</li> <li>- Accompagner la transition écologique des territoires en limitant l'artificialisation des sols</li> <li>- Développer des activités productives résidentielles</li> </ul>
Partenaires :	Projet en cours d'étude avec début des travaux prévu au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2022 -État - Département de l'Indre
Coût prévisionnel	550 000 Euros au titre des dépenses d'investissement.
Plan de financement	70 % état 10 % département
Calendrier	Année 2022 / 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur le niveau de redynamisation des commerces</li> <li>- Qualité des espaces publics et des espaces verts</li> <li>- Impact sur le niveau de qualité de vie permettant de contribuer au bien-être et à une meilleure qualité de vie des habitants et usagers</li> <li>- Impact sur le niveau de réduction des inégalités sociales et territoriales</li> </ul>

## Fiche action

### Salle de spectacle Equinoxe – Réfection du plancher de scène

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.15
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la réfection du plancher de scène de la salle de spectacle Equinoxe. Les travaux intégreront également la réfection complète de la structure porteuse du plancher.  Le coût prévisionnel des travaux est de 500 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 500 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : Ville de Châteauroux Total : 500 000 € HT
Calendrier	Conception au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2021 et consultation des entreprises fin 2021. Le démarrage des travaux est prévu début juin 2022, pour une réception en octobre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet

### Programmation des Microfolies

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.16
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne EPCI
Description de l'action	La Communauté de communes propose une saison culturelle soutenue par la Région depuis bientôt 20 ans. Dans ce cadre, elle propose des spectacles pour les scolaires et tout public (festival Buz'en Scène – spectacles de rues ; festival Jazz au Golf, festival Zik à Tesseau, Nuit de l'Humour etc.). Le projet Microfolies apporterait une nouvelle offre culturelle sur le territoire.
Partenaires	-Associations locales -Scène Nationale Equinoxe
Coût prévisionnel	Budget annuel : 300 000 € HT
Plan de financement	Aucune information à ce stade du projet
Calendrier	2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de manifestations organisées - Nombre de participants

# Fiche projet Rénovation et extension de la bibliothèque municipale

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.17
Maître d'ouvrage	Commune de Luant 2 rue du 11 novembre 36350 LUANT
Description de l'action	<p>La bibliothèque existante est devenue obsolète car trop exiguë, 55m<sup>2</sup>. La collectivité mène une réflexion et une concertation tout au long de cette année 2021 afin d'apporter un projet moteur. Il est primordial pour notre commune et répondre à la demande de nos administrés et enfants scolarisés en primaire (180 élèves) par l'accession à la culture pour tout à chacun. Dans le programme de la future bibliothèque devront être intégrés plusieurs éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Présentation des livres</li> <li>-coin multimédia</li> <li>-salle de réunion</li> <li>-réserve- dé cartonnage</li> <li>-sanitaires</li> </ul> <p>Le projet devrait se traduire par un réaménagement de l'actuelle bibliothèque 55m<sup>2</sup> et la rénovation d'un bâtiment existant (préau), situé en parallèle de la bibliothèque avec un cheminement couvert pour relier l'ensemble.</p>
Partenaires	Département, Etat
Coût prévisionnel	Le cout prévisionnel devrait être de l'ordre de 300 000€ HT
Plan de financement	Co financement envisagé auprès du Département pour une grande partie de l'ordre de 50% et la DETR avec l'apport de fonds propres de la commune et avec un prêt bancaire.
Calendrier	Avant-projet en 2021 autorisation d'urbanisme 2022, consultation travaux 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution du nombre d'adhérents

## Fiche action

### Création d'un tiers-lieu à Neuillay-les-Bois

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.18
Maître d'ouvrage	Commune de Neuillay-les-Bois Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>Suite à la consultation des novelliens en 2020, la commune souhaite créer un tiers-lieu en centre-bourg dans des bâtiments communaux. La réflexion d'aménagement des espaces publics a été accompagnée par le CAUE.</p> <p>Ce nouveau lieu a pour objectif de recréer du lien social sur le territoire de la commune et des communes voisines en mettant à disposition de la population des espaces partagés : Fab'lab, Repar'lab, Coworking, Vidéo, Photo, Conférences, etc.</p> <p>Suite à une réflexion engagée depuis une année, l'association « Brenn'Chai » vient d'être créée pour la gestion et le fonctionnement du site.</p> <p>En termes de bâti, ce tiers-lieux sera raccordé au réseau de chaleur biomasse de la commune.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitants de la commune</li> <li>- Monde associatif</li> <li>- CAUE</li> </ul>
Coût prévisionnel	260 809,62 € HT
Plan de financement	<p>Fonds mobilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DSIL exceptionnelle : 54 065,90 € (attribués)</li> <li>- DETR</li> <li>- CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR</li> <li>- Autofinancement</li> </ul>
Calendrier	- Travaux 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation du nouvel équipement</li> <li>- Nombre de disciplines proposées</li> </ul>

## Fiche projet Restructuration services petite enfance et jeunesse

**2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.19
Maître d'ouvrage	COMMUNE ARDENTES
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La commune souhaite engager une réflexion sur la restructuration des services à la petite-enfance et à la jeunesse afin d'adapter l'ensemble des structures aux nouveaux besoins (effectifs, contraintes sanitaires et réglementaires). Ce projet pourra être décomposé en plusieurs tranches.
Partenaires	Cette action est inscrite dans notre programme « Petites Villes de Demain » et sera pilotée par le chef de projet.
Coût prévisionnel	Le coût d'investissement de la première tranche est estimé à une somme de 1 000 000€ HT
Plan de financement	Il est envisagé de déposer des demandes de subventions, DSIL par exemple
Calendrier	Etude de faisabilité : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de services proposés Nombre d'utilisateurs qui fréquentent la structure

## Fiche projet Création d'une halle des sports à Buzançais CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.20

Maître d'ouvrage	Commune de Buzançais Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville de Buzançais envisage la construction d'une halle sportive pour permettre d'alléger le planning d'occupation du gymnase situé avenue du 8 mai et pour favoriser la mise en place de nouvelles activités sportives.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	Projet estimé entre 4 000 000 € et 5 000 000 € HT
Plan de financement	Aucune estimation à ce stade du projet
Calendrier	- Etude en 2022 - Travaux en 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du nouvel équipement - Nombre de disciplines proposées

## Fiche action Construction d'un Centre Socio-culturel à Beaulieu

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.21
Maître d'ouvrage	Commune de Châteauroux
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Description de l'action	



<p>Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain déployé sur le quartier Beaulieu, un centre socio-culturel va être construit.</p> <p>Cet équipement qui s'adresse à la population du grand quartier, sera implanté dans le quartier prioritaire de Beaulieu, à côté d'une crèche et face à un groupe scolaire. Le projet, travaillé avec les équipes et les habitants doit être livré à l'automne 2024.</p>	
Partenaires	La Caf de l'Indre qui accompagne financièrement l'opération. L'ANRU et les signataires du programme.
Coût prévisionnel	1 834 000 € <b>hors taxe.</b>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ANRU : 175 000€</li> <li>- Région : 90 000€ « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR »</li> <li>- CAF : 380 000€</li> <li>- Ville : 1 189 000€</li> </ul>
Calendrier	<p>1<sup>er</sup> semestre 2021 : Programme et rédaction cahier des charges de Maîtrise d'œuvre (Moe)</p> <p>2<sup>ème</sup> semestre 2021 : Consultation de Moe, études de Moe</p> <p>2022 : Etudes de Moe, Dépôt du Permis de Construire, Consultation des entreprises</p> <p>2023 – 1<sup>er</sup> semestre 2024 : Travaux</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	contribuer à l'image et à l'attractivité de ces quartiers.

## Fiche projet Construction d'un Centre Socio-culturel à Saint Jean – Saint Jacques

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.22
Maître d'ouvrage	Commune de Châteauroux
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux
Description de l'action	<p>Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain déployé sur le quartier d'intérêt national Saint Jean, un centre socio-culturel va être construit.</p> <p>Cet équipement qui s'adresse à la population du grand quartier, sera implanté dans le quartier prioritaire de Saint Jean, à proximité immédiate d'autres équipements structurants pour les deux</p>

quartiers que sont Saint Jean et Saint Jacques. Le projet, travaillé avec les équipes et les habitants doit être livré en 2025.	
Partenaires	La Caf de l'Indre qui accompagne financièrement l'opération. L'ANRU et les signataires du programme.
Coût prévisionnel	3 540 000 € hors taxe.
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ANRU : 885 000€</li> <li>- Région : 600 000€ « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR »</li> <li>- Conseil Départemental : 135 000€</li> <li>- Ville : 1 920 000€</li> </ul>
Calendrier	2021- 2022 : Programme et rédaction cahier des charges de Maîtrise d'œuvre (Moe) 2022 - 2023 : Etudes 2023 – 2024 : Travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Contribuer à l'image des quartiers

## Fiche action

### Restructuration du Groupe scolaire Michelet

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.23
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Commune
Maître d'œuvre	Consultation à réaliser Rénovation Thermique Maître d'œuvre autres travaux Ville de Châteauroux
Description de l'action	<p>Dans le cadre du NPRU de Châteauroux, 822 logements seront démolis sur l'emprise de la carte scolaire des groupes scolaire Michelet et Buffon impactant fortement les effectifs de ces établissements car seul 130 logements locatifs sociaux seront reconstitués et deux lotissements communaux créés.</p> <p>Ces deux groupes ayant été réalisés dans les années 1970, avec des effectifs allant jusqu'à 300 élèves pour les élémentaires.</p> <p>Ces dernières années, les effectifs de Michelet élémentaire varient entre 135 et 125 élèves, et entre 105 et 115 élèves pour la maternelle. Pour Buffon élémentaire, les effectifs oscillent entre 130 à 120 élèves et 80 à 90 élèves pour la maternelle.</p>

	<p>Ces deux éléments conjugués (faibles effectifs et démolitions programmées) conduisent à prévoir la fusion des deux groupes scolaires. Le choix a été fait de restructurer le groupe scolaire Michelet pour offrir les meilleures conditions d'enseignement et de confort (thermique, acoustique...) aux élèves et de démolir le groupe Buffon pour créer un lotissement.</p> <p>La restructuration du groupe scolaire Michelet consistera en la réhabilitation de l'élémentaire (isolation thermique, embellissement des locaux) et de la maternelle, la création d'un parvis accueillant les entrées des deux établissements (objectif : faciliter le quotidien des familles, sécuriser les entrées) et d'un stationnement commun à l'élémentaire et à la maternelle afin d'accentuer le sentiment d'appartenance à ce groupe.</p> <p>Quelques chiffres en cours de stabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation de l'élémentaire Michelet dans le cadre du NPRU (Isolation thermique, rénovation intérieure et cours), montant estimatif 972 193 € TTC. <b>Planning d'intervention à définir entre fin 2021 et 2023.</b></li> <li>- Réhabilitation de la maternelle Michelet (Isolation thermique) hors NPRU, montant estimatif 300 690 € TTC. <b>Planning d'intervention à définir entre 2022 et 2023.</b></li> <li>- Création de nouvelles entrées des écoles, d'un parvis et d'un stationnement commun, dans le cadre du NPRU montant estimatif 525 000 € TTC. <b>Planning d'intervention à définir entre 2022 et 2023.</b></li> </ul>
	<p>La ville de Châteauroux s'est engagée dans le cadre du NPRU à <u>réhabiliter l'école élémentaire Michelet</u>. Ces travaux devraient débuter en fin d'année 2021.</p> <p><b>- Isolation thermique des deux bâtiments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remplacement des menuiseries simple vitrages par des menuiseries doubles vitrages (une première tranche ayant été réalisée en 2007).</li> <li>▪ ITE sur façade Nord et ravalement pour les autres,</li> <li>▪ Ventilation et éclairage des classes et faux plafond des circulations.</li> </ul> <p>Coût estimatif des travaux : 679 210 € TTC + 20 923 € TTC de prestations intellectuelles soit un total de 699 503 € TTC</p> <p>Durée de l'opération : 22 mois</p> <p><b>- Aménagement extérieurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de rampes d'accès PMR,</li> <li>▪ Remplacement de clôtures,</li> <li>▪ Portail et portillon d'accès à l'école avec interphonie,</li> <li>▪ Remplacement d'arbres.</li> </ul> <p>Coût estimatif des travaux : 143 354 € TTC</p> <p>Durée de l'opération : 9 à 12 mois</p> <p><b>- Aménagements intérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réhabilitation total des sanitaires du bâtiment B,</li> <li>▪ Rénovation des sols (circulations, escaliers et préau),</li> <li>▪ Peinture des classes et bureaux,</li> <li>▪ Mise en conformité accessibilité,</li> </ul> <p>Coût estimatif des travaux : 128 706 € TTC</p> <p>Durée de l'opération : 9 à 12 mois</p> <p>Action à entreprendre par les services : rédaction du DCE et lancement de l'appel d'offre au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2021.</p>

	<p>En accompagnement de la réhabilitation de l'école élémentaire Michelet, la Ville de Châteauroux va réaliser dans le cadre du NPRU <u>un parvis et une zone de stationnement</u> qui va bénéficier également à l'école Maternelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parvis : création d'une entrée pour la maternelle et d'une entrée pour l'élémentaire. (Zone sans véhicule)</li> <li>- Zone de stationnement : destinée aux deux écoles, arborée et avec des espaces détente.</li> <li>- Création d'un plateau sportif.</li> </ul> <p>Coût estimatif des travaux : 525 000 € TTC  Durée de l'opération : 17 mois  Action à entreprendre par les services : finalisation du projet (esquisse et chiffrages estimatifs), préciser la planification puis rédaction du DCE et lancement de l'appel d'offre.</p> <p>La Ville de Châteauroux souhaite également intervenir sur <u>l'école Maternelle Michelet</u> afin de résoudre des problèmes d'inconfort thermique l'été et améliorer les espaces extérieurs. Cette opération se ferait hors NPRU et la temporalité n'est pas encore fixée.</p> <p>- <b>Amélioration du confort thermique d'été :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La plus grande partie bâti de la maternelle a été réalisée dans les années 1990. Il y a donc des vitrages isolants, toutefois l'ancienneté de ceux-ci et la conception du bâtiment (grandes surfaces vitrées façade Sud) génère un important inconfort l'été. De plus il n'existe pas de brise soleil sur la façade Sud de l'école. Les travaux consistent donc à remplacer les menuiseries des façades Sud et Ouest en y ajoutant des brises soleils.</li> <li>▪ Le remplacement des rideaux intérieurs permettra aussi de mieux gérer la luminosité de la pièce.</li> </ul> <p>- <b>Aménagement extérieurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Afin d'accompagner le déplacement des entrées de la maternelle et de l'élémentaire, un parvis et une zone de stationnement vont être créés. Ces aménagements vont faciliter le quotidien des parents d'élèves ayant des enfants dans les deux établissements mais également permettre d'établir des entrées sécurisées éloignées des voies de circulation routière.</li> <li>▪ L'école est composée de deux cours dont l'une, située au Nord, nécessite une rénovation.</li> </ul> <p>Coût estimatif des travaux : 300 690 € TTC  Durée de l'opération : 9 à 12 mois  Action à entreprendre : détermination de la temporalité</p>
Coût prévisionnel	<p><b>1/ Réhabilitation de l'école élémentaire Michelet</b></p> <p>- <b>Isolation thermique des deux bâtiments :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remplacement des menuiseries simple vitrages par des menuiseries doubles vitrages :</li> </ul> <p>127 menuiseries + 23 rideaux intérieurs + 23 volets roulants + 36 Screens  Phase estimation : Investissement 194 834 € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ITE sur façade Nord et ravalement pour les autres,</li> </ul> <p>Désamiantage 340 m<sup>2</sup> + Bardage des pignons 340 m<sup>2</sup> + ITE façade nord 495 m<sup>2</sup> + Isolation thermique du préau 90 m<sup>2</sup> + Ravalement 600 m<sup>2</sup> et nettoyage façade 180 m<sup>2</sup>.</p> <p style="text-align: right;">Phase estimation : Investissement 295 609 € HT</p>

▪ Ventilation et éclairage des classes et faux plafond des circulations.  
Eclairage Led, Ventilation simple ou double flux (à confirmer) et faux plafond des circulations 376 m<sup>2</sup>

Phase estimation : Investissement 75 567 € HT

▪ Prestations intellectuelles rénovation thermique.  
BET (Bureau d'études Techniques) + SPS + CT

Phase estimation : Investissement 17 436 € HT

#### **- Aménagement extérieurs**

▪ Création de rampes d'accès PMR

Phase estimation : Investissement : 35 417 € HT.

▪ Remplacement de clôtures

Phase estimation : Investissement : 45 290 € HT.

▪ Portail et portillon d'accès à l'école avec interphonie

Phase estimation : Investissement : 23 542 € HT.

▪ Remplacement d'arbres retirés dans le cadre des travaux

Phase estimation : Investissement : 14 584 € HT.

#### **- Aménagements intérieurs :**

▪ Réhabilitation totale des sanitaires du bâtiment B (Démolitions, plâtrerie, menuiserie bois, plomberie, réseaux)

Phase estimation : Investissement : 25 917 € HT.

▪ Rénovation des sols (circulations, escaliers et préau),

Phase estimation : Investissement : 29 625 € HT.

▪ Peinture des classes, couloirs et bureaux

Phase estimation : Investissement : 32 964 € HT.

▪ Mise en conformité accessibilité (Issues de secours 12 unités, entrées des bâtiments A et B)

Phase estimation : Investissement : 18 750 € HT.

### **2/ Parvis et zone de stationnement**

#### **- Parvis :**

▪ Parvis en béton désactivé avec éclairage publique et voie d'accès pompier,

Phase estimation : Investissement 179 170 € HT

**- Voirie, stationnement et plateau sportif :** (voirie avec structure lourde, 50 places de stationnement, mouvements de terre et murs de soutènement)

Phase estimation : Investissement 375 000 € HT

#### **- Espaces verts :**

Phase estimation :

Investissement 62 500 € HT

### **3/ Réhabilitation école maternelle Michelet**

#### **- Amélioration du confort thermique d'été :**

- Remplacement des menuiseries façade Ouest et Sud,
- Remplacement et motorisation des screens extérieurs,
- Réalisation de brise soleil façade Sud
- Remplacement des rideaux intérieurs

Phase estimation : Investissement 209 167 € HT

#### **- Aménagements extérieurs**

- Déplacement de l'entrée de l'école (suppression de l'ancienne entrée et création de la nouvelle)
- Rénovation de la cour Nord (changement du sol souple des jeux, aménagement de l'emprise du conifère).

Phase estimation : Investissement 41 409 € HT

Plan de financement

**1/ Réhabilitation de l'école élémentaire Michelet - bâtiments et cours (dans le cadre du NPRU) = estimation 810 161€ HT**

Répartition des financements sur la base ci-dessus :

VILLE :	327 439,00 € HT
DEPARTEMENT :	138 838,00 € HT
ETAT (DSIL) :	193 884,00 € HT
ANRU :	150 000,00 € HT
Total des co-financements :	<b>810 161,00 € HT</b>

**2/ Parvis et zone de stationnement (dans le cadre du NPRU) = estimation 437 500€ HT**

Répartition des financements sur la base ci-dessus :

VILLE :	328 125,00 € HT
ANRU :	109 375,00 € HT
Total des co-financements :	<b>437 500,00 € HT</b>

**3/ Réhabilitation école maternelle Michelet (Hors NPRU) = estimation 250 575€ HT**

Répartition des financements sur la base ci-dessus :

VILLE :	<b>250 575,00 € HT</b>
---------	------------------------

La ville de Châteauroux réaliserait la totalité de l'investissement sur ses fonds propres.

Calendrier

**1/ Réhabilitation de l'école élémentaire Michelet**

Stabilisation du planning dans les prochaines semaines.

Durée en mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
<b>Isolation thermique des deux bâtiments</b>																						
Finalisation DCE																						
Consultation																						
Approvisionnement																						
Chantier																						
<b>Aménagements extérieurs</b>																						
Finalisation DCE																						
Consultation																						
Chantier																						
<b>Aménagements intérieurs</b>																						
Finalisation DCE																						
Consultation																						
Chantier																						

**2/ Parvis et zone de stationnement**

Les aménagements prévus seront réalisés sur une parcelle disponible appartenant à la Ville de Châteauroux. Les travaux pourront ainsi se dérouler durant la période scolaire sans occasionner de gêne. Stabilisation du planning dans les prochaines semaines.

Durée en mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
<b>Parvis et stationnements</b>																	
DCE																	
Consultation																	
Préparation chantier																	
Chantier à caller lors de congés																	

**3/ Réhabilitation école maternelle Michelet**

Temporalité de l'opération non fixée à ce jour.

Durée en mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
<b>Amélioration du confort thermique d'été</b>															
DCE															
Consultation															
Approvisionnement															
Chantier à caller lors de congés															

**Aménagements extérieurs Entrée : à coordonner avec les travaux de parvis et stationnement communs**

Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confort des locaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Thermique : mesure de la température avant travaux et après travaux selon les périodes de l'année</li> <li>▪ Acoustique : mesure de bruit avant et après travaux</li> </ul> </li> <li>- Indice de satisfaction des usagers (enfants, parents, professeurs, partenaires) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sécurité des déplacements</li> <li>▪ Confort thermique et acoustique</li> <li>▪ Embellissement des locaux</li> <li>▪ Sécurisation des locaux</li> <li>▪ Aménagements extérieurs (cours, plateau sportif, ...)</li> <li>▪ Convivialité des espaces extérieurs créés</li> </ul> </li> <li>- Utilisation du stationnement (50 places) aux heures d'entrées et de sorties des élèves <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comptage des véhicules stationnés sur ces créneaux horaires</li> </ul> </li> </ul>

## Fiche projet Implantation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur le site de l'ancienne piscine à Belle Isle

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.24
Maître d'ouvrage	Commune de Châteauroux
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux,
Description de l'action	La Ville de Châteauroux va transformer la piscine à Vagues située sur le site de Belle Isle en Centre de Loisirs sans Hébergement. Cet équipement viendra remplacer l'ALSH de la Valla et l'ALSH de la Pingaudière. Cet équipement accueillera ainsi un ALSH pour les enfants de moins de 6 ans et un ALSH pour les enfants de plus de 6 ans.
Partenaires	Caf DDCSPP
Coût prévisionnel	2 334 000 € HT



Plan de financement	
Calendrier	Etudes : 2022 Travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité de l'accueil - Structure adéquate

## Fiche action Gymnase Jablonsky – Construction d'une salle en extension CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.24
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la construction d'une extension du gymnase Jablonsky, afin de mettre à disposition du club de boxe une salle supplémentaire de 115 m<sup>2</sup>.</p> <p>L'ouvrage sera réalisé en ossature bois, avec bardage acier ou panneaux composites, en fonction des façades.</p> <p>Le démarrage des travaux est prévu début juin, pour une réception prévisionnelle en décembre 2021.</p> <p>Le coût prévisionnel des travaux est de 175 000 € HT.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 175 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement :

	ANS : 35 000 HT Ville de Châteauroux : Total : 175 000 € HT
Calendrier	Le projet est déjà bien avancé, la consultation des entreprises a été réalisée et les entreprises ont été retenues. Le démarrage des travaux est prévu début juin 2021, pour une réception en décembre 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du club de sport (nombre d'adhérents)

## Fiche action

### Gymnase Jablonsky – Réfection de la couverture

#### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.25
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'oeuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la réfection de la couverture du gymnase Jablonsky. Les travaux envisagés seraient la réalisation d'une sur-toiture en bacs acier, en recouvrement de la couverture existante. Le coût prévisionnel des travaux est de 183 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 183 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : CRTE : Ville de Châteauroux : Total : 183 000 € HT
Calendrier	La conception est prévue fin 2021 et la consultation des entreprises au 1 <sup>er</sup> trimestre 2022.

	Le démarrage des travaux est prévu début juin 2022, pour une réception en octobre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

<h2>Fiche Action – Construction de terrains de football</h2> <h3>CRTE 2021-2027</h3>
--

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.26
Maître d'ouvrage	Ville de Châteauroux Commune
Maître d'ouvrage	DGA Environnement et Espaces publics Service
Description de l'action	L'action consiste en la construction de terrains de football pour le centre de formation et l'équipe professionnelle de La Berrichonne. Les terrains s'étendent sur 22 000 m <sup>2</sup> et sont constitués de 2 stades et une fosse à gardien. Cet équipement sera doté d'un système d'arrosage connecté et intelligent qui doit permettre d'économiser la ressource en eau.
Partenaires	Agence de l'eau : dossier en cours de montage
Coût prévisionnel	Création des terrains de jeux : 769 166,67 € Remplacement de l'éclairage : 70 009,70 € Mise en place système d'arrosage connecté : 15 000,00 €
Plan de financement	
Calendrier	Mai à Août 2021 : réalisation de la création des terrains de jeux Septembre 2021 : mise en place du système d'arrosage connecté
Indicateurs d'évaluation proposés	Surfaces de jeux réalisées

## Fiche projet

### Relocalisation Foyer des jeunes Travailleurs

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.28
Maître d'ouvrage	(Châteauroux)
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Le projet consiste en la relocalisation du foyer des jeunes travailleurs avec l'intégration d'une auberge de jeunesse.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 4 200 000 € HT.
Plan de financement	Financement : DSIL
Calendrier	Pas de calendrier à ce jour
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet

### Reconstruction de la salle Gaston Papiot

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.29
Maître d'oeuvre	Ville de Châteauroux Collectivité territoriale
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Le projet consiste en la démolition de la salle Papiot actuelle, et sa reconstruction sur le même site. Le coût prévisionnel des travaux est de 525 000 € HT.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 525 000 € HT (Investissement).
Plan de financement	Financement : CRTE : Ville de Châteauroux : Total : 525 000 € HT
Calendrier	Les travaux sont prévus de septembre 2022 à mai 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

## Fiche projet

### Rénovation du terrain synthétique Claude Jamet

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.30
Maître d'ouvrage	VILLE de CHATEAUROUX
Maître d'œuvre	VILLE de CHATEAUROUX
Description de l'action	Rénovation d'un terrain synthétique sur le complexe Claude Jamet pour la pratique du football. Cet équipement a pour objectif de permettre aux associations locales de bénéficier d'un terrain praticable durant toute l'année. Le terrain ne bénéficiera pas d'arrosage ce qui représente une économie d'eau annuel de 2500 à 3000 m3.
Partenaires	Ce projet sera mené avec le Département de l'Indre au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs et de la fédération française de football au titre de ...
Coût prévisionnel	Renouvellement de l'aire de jeu 540 000 € Total HT en investissement 540 000 € HT
Plan de financement	Ville ... Département 45 000 € Fédération ...
Calendrier	DCE : Octobre à Décembre 2022 AAPC : janvier à mars 2023 Travaux : mars à aout 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de licenciés sur la structure qui occupe le terrain,

## Fiche action

# Construction d'un terrain synthétique au complexe Michel Guignard

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.31
Maître d'ouvrage	VILLE de CHATEAUROUX
Maître d'œuvre	VILLE de CHATEAUROUX
Description de l'action	<p>Construction d'un terrain synthétique sur le complexe Michel Guignard pour la pratique du football.</p> <p>Cet équipement a pour objectif de permettre aux associations locales de bénéficier d'un terrain praticable durant toute l'année.</p> <p>Le terrain ne bénéficiera pas d'arrosage ce qui représente une économie d'eau annuel de 2500 à 3000 m3.</p> <p>Le terrain sera également d'une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 120 m3.</p>
Partenaires	Ce projet sera mené avec le Département de l'Indre au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs et de la fédération française de football au titre de ...
Coût prévisionnel	Construction du terrain 675 000 € Construction d'un éclairage LED 100 000 € Contrôles 15 000 € Total HT en investissement 790 000 € HT
Plan de financement	Ville ... Département 45 000 € Fédération ...
Calendrier	DCE : Octobre à Décembre 2021 AAPC : janvier à mars 2022 Travaux : mars à aout 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de licenciés sur la structure qui occupe le terrain

## Fiche action

### Site de la Margotière : piste de BMX Création de locaux associatifs et vestiaires CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.32
Maître d'ouvrage	Châteauroux Métropole Collectivité territoriale
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>En 2020, un pump-track ainsi qu'une piste de BMX ont été aménagés sur le site de la Margotière afin de développer et pérenniser l'activité BMX jusque-là accueillie sur le site des Tourneix à St Maur.</p> <p>Toutefois, l'installation ne dispose ni de vestiaires / sanitaires, ni de locaux de stockage. Châteauroux Métropole a donc décidé de créer un bâtiment de 180 m<sup>2</sup> pour compléter l'installation.</p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération est de 320 000 € HT.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel d'investissement est de 320 000 € HT
Plan de financement	Financement : ANS : 160 000 € HT Châteauroux Métropole : Total : 320 000 € HT
Calendrier	<p>L'avant-projet définitif du projet a été validé, l'élaboration du permis de construire est en cours.</p> <p>La consultation des entreprises doit avoir lieu entre juin et septembre 2021.</p> <p>La construction du bâtiment doit débuter en novembre 2021, pour une livraison en avril 2022.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du club sportif



## Fiche action Agrandissement de la salle communale

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.33
Maître d'ouvrage	Commune de Jeu-Les Bois
Maître d'oeuvre	Cabinet d'Architecte NEROLI – 2 rue de la Gare – 36250 NIHERNE
Description de l'action	<p>Après avoir fait l'acquisition d'un immeuble jouxtant la salle des fêtes, le projet consiste à agrandir la salle communale afin de créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une cuisine</li> <li>- Une salle de réunion</li> <li>- Une salle supplémentaire pour agrandir la première salle</li> <li>- Un hall d'accueil</li> <li>- Un local poubelle</li> <li>- Une réserve</li> <li>- Local ménage et local technique</li> </ul> <p>Isolation du bâtiment, électricité - plomberie, chauffage, carrelage – faïence, peinture, menuiserie intérieures et extérieures, aménagement des abords avec clôture et portail, création du parvis et de l'emmarchement.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	A COMPLETER
Calendrier	Les travaux devraient débuter au mois de septembre 2021 pour une durée de 6 mois
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité de vie pour les habitants – meilleure offre d'équipement

## Fiche action Résidence seniors

### CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.34
Maître d'ouvrage	Commune de JEU-LES-BOIS
Maître d'oeuvre	Cabinet d'Architecture NEROLI – 2 rue de la Gare /36250 NIHERNE et CAUE Châteauroux
Description de l'action	<b>Construction de 8 logements de 60 m2 adaptés aux personnes âgées avec une maison collective.</b> <b>Création d'un parking et aménagement de toutes les constructions avec création des voiries.</b> <b>Investissement qui serait couvert par les loyers perçus et les subventions.</b>
Partenaires	
Coût prévisionnel	8 logements à 108 000.00 € par logement soit 864 000.00 € Maison collective 180 000.00 € Réseaux et voirie par logement 15 000.00 € soit 120 000.00 € 1 164 000 euros HT
Plan de financement	Pas de plan de financement établi – investissement qui serait couvert par les loyers perçus et les subventions
Calendrier	Projet sur 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Qualité de vie pour les seniors

## Fiche projet Création de courts de tennis couverts

**CRTE : 2021-2027**

Orientation stratégique n° 3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.35
Maître d'ouvrage	Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Construction de 2 courts couverts de tennis supplémentaires attenants au bâtiment existant pour une homologation des courts de tennis et un confort pour les joueurs
Partenaires	USP Omnisports et USP Section Tennis
Coût prévisionnel	1 000 000 € ht
Plan de financement	- FAR Equipements sportifs (Département) - DETR / DSIL - Fédération Française de Tennis
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Homologation des courts de tennis pour organiser des tournois - Nombre de courts de tennis à terme en adéquation avec le nombre de licenciés du club, le niveau des équipes et des joueurs

## Fiche action Création d'une maison des associations

**CRTE : 2021-2027**

Orientation stratégique n° 3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.36
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>- Construction d'un bâtiment regroupant des associations dans une même zone</li><li>- Installation de panneaux solaires</li><li>- Le local associatif existant, construit dans l'enceinte des services techniques sera transformé et réservé à leur usage unique</li><li>- Sécurisation des services techniques : usage exclusif réservé aux agents du service. Le local du Comité des Fêtes est situé dans l'enceinte des services techniques.</li></ul>
Partenaires	Comité des Fêtes Associations de la commune
Coût prévisionnel	200 000 € HT
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adème</li><li>- FAR Equipement (département)</li><li>- DETR / DSIL</li></ul>
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sécurisation des services techniques</li><li>- Regroupement des associations dans une même zone</li><li>- Mutualisation des moyens pour les associations</li><li>- Economie d'énergie : panneaux photovoltaïques</li></ul>

## Fiche projet Création d'une maison commune HRPA

**CRTE : 2021-2027**

Orientation stratégique n° 3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.37
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	- Construction d'une maison commune au sein du HRPA - Accueil des familles - lieu de rencontres intergénérationnelles et d'activités (multi accueil et école primaire et maternelle à proximité)
Partenaires	OPAC Association de personnes âgées « Les Gais Pinsonnets », « Bien Vieillir Ensemble 36 »
Coût prévisionnel	250 000 € HT
Plan de financement	- FAR département - DETR / DSIL <del>-CRTE</del>
Calendrier	2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation de la maison commune - Nombre d'animations organisées ou d'activités mises en place - Bien-être des locataires de l'HRPA

## Fiche action Création de vestiaires pour le football 2021

**CRTE : 2021-2027**

Orientation stratégique n° 3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.38
Maître d'ouvrage	Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Création de nouveaux vestiaires pour les équipes de football - vétusté des installations existantes - maintien de l'équipe première à son niveau pour éviter la rétrogradation administrative - amélioration des conditions d'accueil des équipes
Partenaires	Usp Omnisports et USP section football
Coût prévisionnel	500 000€ HT
Plan de financement	DETR 2021 : 250 000 € Fonds Département des Equipements Sportifs : 50 000 € Fédération Française de Football
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Maintenir le classement de l'équipe première - Palier à la vétusté des installations existantes (d'origine) - Améliorer les conditions d'accueil des équipes locales et visiteurs

## Fiche action Création de parking avec aire de service pour campings cars

**CRTE : 2021-2027**

Orientation stratégique n° 1	<b>Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>
Action n°	3.39
Maître d'ouvrage	Ville LE POINCONNET Type : collectivité
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Création d'un parking à l'arrière du complexe sportif pour desservir les installations sportives avec aménagement d'une aire technique et de service et de stationnement pour les campings cars (2 emplacements).
Partenaires	USP Omnisports Fédération Française de Campings cars
Coût prévisionnel	250 000 € HT
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FAR Département</li> <li>- Fonds signalétique</li> <li>- Fédération Française de campings cars</li> <li>- Etat : tourisme</li> </ul>
Calendrier	2021 / 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la fréquentation de la zone</li> <li>- Répondre à des demandes de campings caristes</li> <li>- Eviter les installations sauvages : préservation de l'environnement</li> </ul>

## Fiche projet Extension du centre de Loisirs, garderie CRTE 2021-2027

Orientation stratégique n° 3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.40
Maître d'ouvrage	Commune de Luant 2 rue du 11 novembre 36350 LUANT
Description de l'action	<p>Ce projet d'extension s'avère indispensable en raison d'une augmentation croissante des élèves en primaire et de l'accroissement des plages horaires décalées pour le monde du travail. Le centre actuel malgré sa construction récente en 2013, a été sous-dimensionnée, la salle d'activités ne peut recevoir que 35 enfants pour la garderie. Cela pose problème en cas de sureffectif.</p> <p>La commission en charge du dossier est en pleine réflexion et étudie l'agrandissement après avoir consulté le CAUE. L'extension devrait être d'environ 50m<sup>2</sup> maximum et pourrait avoir un plan en forme de quart de rond ; Afin de ne pas trop bouleverser la cour, elle pourrait être réalisée en bois, ceci permettant de la fonder sur des plots.</p>
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	Le cout prévisionnel estimatif du projet devrait être d'environ 150 000.00€ HT
Plan de financement	Les financements envisagés seront demandés auprès de la CAF.
Calendrier	<p>Le prévisionnel s'articulera en fonction de l'avancement prioritaire du gymnase, néanmoins un calendrier pourra se composer de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-étude et avant-projet sommaire 2023</li> <li>-projet définitif, permis de construire 2023/2024</li> <li>-consultation, travaux 2024/2025</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	



## Fiche projet Construction d'une structure de pratique de sports sur tapis

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n° 3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.41
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Description de l'action	construction d'une structure de pratique de sports sur tapis
Partenaires	cabinet territoria
Coût prévisionnel	350 000 €
Plan de financement	Demandes subventions à venir Departement, federation judo...
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Améliorer la pratique sportive

## Fiche projet

### Création d'une cantine partagée à Neuillay-les-Bois

### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.42
Maître d'ouvrage	Commune de Neuillay-les Bois Collectivité territoriale
Description de l'action	Cela fait plus de 15 ans que la cantine scolaire se situe dans un bâtiment type « Algeco » (bâtiment peu isolé et énergivore). L'été, les températures sont très élevées et inconfortables pour les enfants et le personnel. Un projet d'implantation de quartier intergénérationnel (5-6 logements) est en cours. La construction d'une cantine « partagée » de 222 m <sup>2</sup> adjointe à ce quartier serait la solution. Elle sera raccordée au réseau de chaleur biomasse de la commune. En ce qui concerne la partie logement, un pré-projet est actuellement à l'étude avec le bailleur social OPAC 36.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	200 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobilier : - DETR - DSIL - Autofinancement
Calendrier	- non renseigné
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation de l'office de restauration - Gain énergétique et économie générés

**Fiche projet**  
**Réhabilitation et extension des vestiaires du stade**  
**à Saint-Genou**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.43
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Genou Collectivité territoriale
Description de l'action	Le Conseil municipal envisage des travaux au niveau du stade municipal. En effet, les locaux actuels ne sont pas très adaptés. Le projet comprend : - L'extension des vestiaires afin d'avoir un vestiaire supplémentaire femme pour permettre un accueil séparé des femmes et des hommes lors des matchs à domicile, avec douches et blocs sanitaires. - La mise aux normes du bâtiment au regard de l'accessibilité avec la création d'un bloc sanitaire handicapé - L'isolation de l'agrandissement ainsi que du plafond des anciens vestiaires - Le changement des huisseries des vestiaires actuels - Le changement du carrelage des douches des vestiaires actuels. - La réfection de la toiture de l'ensemble du bâtiment (existant et extension).
Partenaires	L'Architecte des Bâtiments de France est à consulter pour ce projet.
Coût prévisionnel	50 000 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) : - DETR - FAR et FAR Sport - Autofinancement
Calendrier	Travaux 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du site - Economie énergétique réalisée

# Fiche projet Création d'un accueil de loisirs sans hébergement

**CRTE 2021-2027**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.44
Maître d'ouvrage Mairie de Saint-Maur	Mairie de Saint-Maur Type : collectivité locale
Description de l'action	<p>Le projet a pour ambition de regrouper les équipements liés à l'enfance au sein d'un même lieu. L'équipement se veut être conçu afin d'apporter une réponse pertinente aux attentes de l'enfance et des familles sur le territoire de la Ville.</p> <p>Les objectifs du projet sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une intégration réussie du bâtiment dans son environnement</li> <li>- Créer des espaces accueillants, ludiques et adaptés au bien-être des enfants est une priorité</li> <li>- La mise à disposition d'espaces fonctionnels et ergonomiques pour le personnel et les animateurs.</li> <li>- Créer un lien avec les différents partenaires sur le territoire (éducation nationale, CCAS...)</li> <li>- Faire de cet espace un lieu de mixité sociale</li> <li>- Un bâtiment durable exemplaire</li> </ul>
Partenaires :	<p>Projet en cours d'étude avec début des travaux prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 ;</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- État</li> <li>- CAF</li> <li>- Département de l'Indre</li> </ul>
Coût prévisionnel	650 000 Euros au titre des dépenses d'investissement.
Plan de financement	<p>30 % état</p> <p>30% CAF</p> <p>20% CRTE</p>
Calendrier	Année 2022 / 2023

Indicateurs d'évaluation proposés

- Pertinence des partenariats développés avec les différents acteurs éducatifs locaux
- Impact en terme de développement de l'intergénérationnel
- Cohérence dans le développement d'une démarche globale de développement durable

## Fiche action

### Création de vestiaires au stade municipal à Vendœuvres CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°2	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.45
Maître d'ouvrage	Commune de Vendœuvres Collectivité territoriale
Description de l'action	Il est indispensable de procéder à la construction intégrale de nouveaux vestiaires en remplacement de l'ancien bâtiment très vétuste, n'assurant plus la sécurité du public et dont la réhabilitation s'évère irréalisable.
Partenaires	- Délibérations de la commune pour la maîtrise d'œuvre et le prix d'objectif
Coût prévisionnel	500 000 € HT en investissement
Plan de financement	Plan de financement non consolidé à ce jour
Calendrier	- Consultation des entreprises en octobre 2021 - Début des travaux en décembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain (entraînements et compétitions) - Economie énergétique réalisée

## Fiche action

### Création d'un court de tennis à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.46
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	Considérant que les terrains actuels sont vieillissants et qu'un projet de construction d'un bâtiment communal sur le site est à l'étude, la Commune de Villedieu-sur-Indre souhaite la création d'un nouveau court de tennis à proximité du gymnase Théosport afin de concentrer les activités sportives aux abords de ce pôle dédié aux sports.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	64 900 € HT d'investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés : -CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR - FAR et FAR Sport - Autofinancement
Calendrier	Travaux en 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain

## Fiche action

### Création d'un terrain multisport à Villedieu-sur-Indre CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.47
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	La Ville souhaite installer un terrain multi-sports (mini-foot, basket et volley) à proximité du pôle sportif du gymnase Théosport et de l'aire de Street Workout.
Partenaires	-
Coût prévisionnel	56 550 € HT en investissement
Plan de financement	Fonds à mobiliser (plan de financement non consolidé à ce jour) : - DETR - CRST A étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR - CNDS - Autofinancement
Calendrier	Travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain



## Fiche action

### Construction d'un terrain de foot synthétique sur le stade Lucien Berthelot à Villedieu-sur-Indre

#### CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.48
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	<p>La commune de Villedieu-sur-Indre a choisi de refaire le terrain d'entraînement de football du stade Lucien Berthelot et d'opter pour un revêtement synthétique.</p> <p>Ce terrain fréquenté par l'Ecole de Football du Groupement Val de l'Indre, la section féminine et la catégorie sénior de l'US Villedieu est extrêmement sollicité.</p> <p>Il est occupé tous les jours de la semaine, de 2 à 3 séances d'entraînement quotidiennes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupement Val de l'Indre regroupe 129 licenciés à l'école de Foot : 120 garçons et 9 filles, qui proviennent des communes de Villedieu, de Niherne et de Saint-Lactencin.</li> <li>• L'US Villedieu regroupe 44 licenciés séniors : 30 garçons et 14 filles.</li> </ul> <p>La mauvaise qualité du substrat et de la pelouse naturelle, la très forte pente en travers et l'absence de drainage rendent la pratique du sport difficile et dangereuse en toutes saisons. Cet équipement pourra également accueillir des rencontres scolaires à l'échelle communautaire puisqu'aucun stade de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne n'est doté d'un tel revêtement.</p> <p>Le stade Lucien Berthelot est situé Route de Villers au voisinage du Golf Châteauroux-Villedieu.</p> <p>Le site, accessible par la RD 64e, est équipé d'un parking de 50 places et d'un terrain d'honneur en gazon naturel. Un complexe de 4 vestiaires et d'une tribune, construit en 2016, complète les équipements.</p>
Partenaires	Le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire a été associé en amont du projet et a validé la création de cet équipement.
Coût prévisionnel	491 504,68 € HT d'investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés : - DETR

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CRST « CRST à étudier dans le cadre du BMP du CRST et sous réserve du vote du financement par la CPR »</li> <li>- Fonds du Conseil départemental</li> <li>- ANS</li> <li>- Autofinancement</li> </ul>
Calendrier	Livraison en septembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fréquentation du terrain (entraînements et compétitions)

## Fiche Action

### Projet de réhabilitation d'un logement en maison de santé à ETRECHET

**CRTE 2021-2026**

Orientation stratégique n°	<b>Renforcer l'offre de santé</b>
Action n°	3.49
Maître d'ouvrage	MAIRIE D'ETRECHET
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>La commune a acquis en 2016, une maison d'habitation qui jouxte le cabinet médical appartenant déjà à la collectivité. Voulant créer un pôle « santé » en continuité du cabinet du médecin généraliste, cette maison de 85m<sup>2</sup> environ répond à la demande. Le projet envisagé créera des bureaux pour 3 professionnels de santé.</p> <p>L'estimation du CAUE est de 166.667 € HT environ.</p>
Partenaires	<p>Le CAUE a été sollicité pour matérialiser le projet des élus.</p> <p>La décision de faire appel à un maître d'œuvre a été prise lors de la réunion du CM du 13/04/2021. Le choix du maître d'œuvre sera acté par une délibération en juin 2021.</p> <p>Les études devront être faites en 2021 et les travaux en 2022 pour une utilisation des locaux fin 2022- début 2023.</p>
Coût prévisionnel	Coût estimé pour les travaux : 166.667 € HT soit 200.000 € TTC.
Plan de financement	Projet : 166.667 € HT Emprunt :
Calendrier	<p>Appel à maîtrise d'œuvre : mai 2021</p> <p>Attribution du marché à maîtrise d'œuvre : juin 2021</p> <p>Appel d'offres pour les travaux et attribution des différents lots : fin 2021</p> <p>Travaux : 2022</p> <p>Achèvement de travaux et réception des travaux : fin 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Possibilité d'agrandir le site si un besoin existe.

## Fiche projet

### Agrandissement de la Maison médicale – Mairie de Montierchaume

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.50
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Maître d'ouvrage	Mairie de Montierchaume
Description de l'action	Agrandissement de la maison médicale
Partenaires	cabinet territorial
Coût prévisionnel	140000 €
Plan de financement	Demandes subventions
Calendrier	2022 -2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Offre de soins

### Fiche projet Acquisition d'un système de vidéo protection CRTE- 2021-2027

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.51
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Maître d'œuvre	MAIRIE DE MONTIERCHAUME
Description de l'action	VIDEO PROTECTION
Partenaires	
Coût prévisionnel	31000 € 00 (1 <sup>er</sup> DEVIS )
Plan de financement	A l'étude
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	diminution des délits

**Fiche action**  
**Installation de la vidéoprotection à Villedieu-sur-Indre**  
**CRTE 2021-2027 du Pays Castelroussin Val de l'Indre**

Orientation stratégique n°3	<b>Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>
Action n°	3.52
Maître d'ouvrage	Commune de Villedieu-sur-Indre Collectivité territoriale
Description de l'action	La commune de Villedieu-sur-Indre souhaite procéder à l'installation d'une vidéoprotection. La société Netsystem a été retenue pour ces travaux.
Partenaires	- Délibération du Conseil municipal en date du 19 mars 2021
Coût prévisionnel	104 355,80 € HT d'investissement
Plan de financement	Fonds mobilisés : - DETR - FIPD - FAR et Fonds Vidéo - Autofinancement
Calendrier	Mise en service : novembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'incidents et de délits

**MAQUETTE FINANCIERE**  
**Contrat de Relance et**  
**de Transition Ecologique**

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
<b>Orientation n°1 Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>						
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.1	Création d'une salle de formation	Buzançais			
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.2	Reconversion de l'ancien centre de tri postal	Châteauroux Métropole	2 583 333,00 €	DSIL sollicitée	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.3	"Artist'Up" Manufacture de proximité	Châteauroux Métropole	900 000 €	A VOS ID à étudier	2021
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.4	Reconversion du site Balsan	Châteauroux Métropole	8 392 775,00 €	AAP Fonds friches	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.5	Réaménagement de la Banque de France	Châteauroux Métropole	3 625 000 €	DSIL à solliciter	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.6	Construction d'ateliers-relais Reconversion de l'ancienne usine Cérabati	Châteauroux Métropole	1 912 000 €	DSIL	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.7	Réhabilitation d'entrepôts Reconversion de l'ancienne usine Cérabati –	Châteauroux Métropole	4 093 000 €	DSIL	2024
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.8	Reconversion des emprises Sernam	Châteauroux Métropole	6 417 499,66 €	DSIL à solliciter	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.9	Extension de la Zone d'Activités des Terres Rouges sur la commune de Saint-Lactencin	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	200 000 €	DETR	2022
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.10	Extension de la Zone d'Activités Buzançais Val de l'Indre route de Vendoeuvres sur la commune de Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	350 000 €	DETR	2023
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.11	Reconversion de la friche industrielle Europalu à Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne			2024
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.12	Réhabilitation de la scierie de Méobecq	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	377 929 €	DETR/CRST	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.13	Espace Multi-services	Ardentes	1 000 000,00 €	DETR PVD	2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.14	Création d'un multi-services	Argy	360 563,10 €	DETR/Dpt/CRST	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.15	Réaménagement de la rue de la Poste (Action cœur de ville)	Châteauroux	1 200 000,00 €	DSIL Coeur de ville à solliciter	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.16	Réhabilitation des Halles	Châteauroux	1 409 300,00 €	DSIL Coeur de ville à solliciter	2023

**MAQUETTE FINANCIERE**  
**Contrat de Relance et**  
**de Transition Ecologique**

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.17	Réalisation d'une passerelle au sein du secteur gare	Châteauroux Métropole	5 747 591,00 €	CPER à solliciter + DSIL	2023
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.18	Création d'un multi-services	Saint-Lactencin	143 300,00 €	DETR/Dpt/CRST	2021
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.19	Réhabilitation d'un commerce en centre-bourg	Villedieu-sur-Indre	135 000,00 €	DSIL/DETR	2021
<b>Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national</b>						
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.20	Rénovation Musée Bertrand	Châteauroux Métropole	10 280 000,00 €	DRAC Centre Val de Loire + Banque des territoires + monuments historiques à solliciter	2023
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.21	Création d'un Centre sur la Résistance et La Déportation	Châteauroux Métropole		Fonds Régionaux	
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.22	Création d'un local au plan d'eau de Saint-Genou	Communaute de communes Val de l'Indre Brenne	320 000,00 €	DETR/FDESI/CRST	2021
<b>Orientation n°2 Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>						
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.1	Réalisation d'un schéma d'aménagement des pistes cyclables	Buzançais	40 000,00 €	CRST	2021
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.2	Création de pistes cyclables	Buzançais			2022
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.3	Piste cyclable de Bitray	Châteauroux Métropole	833 000,00 €	AAP Mobilités cyclables - CPER	2021
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.4	Prolongement des Pistes cyclables Boulevard La Valla et St Jean	Châteauroux Métropole	208 300,00 €	AAP Mobilités cyclables	2021
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.5	Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes	Châteauroux Métropole	1 333 000,00 €		2024
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.6	Plateforme cyclable	Déols	480 000,00 €	Appel à projet	2022
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.7	Itinéraire cyclable sécurisé	Déols	1 434 183,00 €	Appel à projet	2023
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.8	Création de pistes cyclables	Le Poinçonnet	500 000,00 €	DETR/DSIL - FNADT	2024
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.9	Plan de déplacement urbain	Saint-Maur	320 000,00 €	Département	2022
<b>Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques</b>						
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.10	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Argy			2023
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.11	Rénovation énergétique de l'école	Argy	125 000,00 €	DETR/Dpt	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.12	Création d'un groupe scolaire	Arthon	5 200 000,00 €	Ademe/Etat	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.13	Création de nouveaux bureaux municipaux	Buzançais	160 000,00 €		2021

**MAQUETTE FINANCIERE**  
**Contrat de Relance et**  
**de Transition Ecologique**

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.14	Création d'un éclairage public sur le stade de rugby	Buzançais	82 811,30 €		2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.15	Renouvellement éclairage public	Châteauroux	1 066 000 €	France Relance Eclairage public - DSIL	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.16	Rénovation énergétique école élémentaire du Grand Poirier	Châteauroux	583 000,00 €		2023
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.17	Rénovation toiture école élémentaire Jean Zay	Châteauroux	360 000,00 €		2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.18	Rénovation de l'éclairage public de la ZA Villedieu-Niherne	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	40 000,00 €	CRST	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.19	Rénovation énergétique des locaux de la communauté de communes Val de l'Indre Brenne (3 tranches)	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	90 000,00 €		2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.20	Rénovation énergétique des logements communautaires (5 tranches)	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	100 000,00 €		2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.21	Rénovation énergétique bâtiment de L'Abbaye	Déols	105 948,32 €	DSIL accordée pour 49,09%	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.22	Réseau éclairage public	Déols	149 249,09 €	DETR	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.23	Rénovation énergétique d'un bâtiment communal Paul Langevin	Déols	384 400,00 €	DSIL accordée pour 50%	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.24	Rénovation de la salle des fêtes	Diors	70 000,00 €	FAR/DETR	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.25	Travaux d'isolation énergétique de la mairie et du logement communal	La Chapelle-Orthemale	6 703,63 €	DSIL	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.26	Travaux économies d'énergies dans les écoles	Le Poinçonnet	648 000,00 €	DSIL + DETR	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.27	Travaux économies d'énergies éclairage public	Le Poinçonnet	100 000,00 €	DETR - DSIL	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.28	Extension Gymnase Luant	Luant	840 000,00 €	DETR 30 % + DSIL 30%	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.29	Isolation thermique du bâtiment scolaire	Mâron		FAR, FDC, DETR	
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.30	Rénovation énergétique de bâtiments publics	Méobecq	32 874,00 €	DSIL/DETR/FAR	2022



**MAQUETTE FINANCIERE**  
**Contrat de Relance et**  
**de Transition Ecologique**

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.31	Rénovation Ecole Jean Moulin	Montierchaume	435 000,00 €	DSIL déposée	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.32	Rénovation énergétique du dojo	Niherne	7 000,00 €		2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.33	Rénovation énergétique du groupe scolaire	Niherne	1 280 041,61 €	CPER/ADEME/CRST/DSIL	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.34	Rénovation de l'éclairage public (3 tranches)	Saint-Genou	100 000,00 €	CRST/DETR	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.35	Rénovation éclairage public	Saint-Maur	250 000,00 €	30 % état	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.36	Réhabilitation des locaux municipaux	Saint-Maur	550 000,00 €		2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.37	Rénovation énergétique d'un bâtiment public	Sougé	30 000,00 €	1commune-1logement	2024
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.38	Rénovation énergétique du logement de la Gare	Vendoeuvres	52 000,00 €		2023
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.39	Création d'une nouvelle école élémentaire	Villedieu-sur-Indre	2 175 000,00 €	DETR/DSIL	2024
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.40	Création d'une nouvelle salle des fêtes	Villedieu-sur-Indre	2 560 000,00 €	DETR	2022
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.41	Réhabilitation de la salle des fêtes en restaurant scolaire	Villedieu-sur-Indre	750 000,00 €	DETR/DSIL	2023
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.42	Rénovation de l'éclairage public	Villedieu-sur-Indre	336 431,00 €	DSIL/CRST	2021
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.43	Rénovation énergétique de la mairie	Villedieu-sur-Indre	42 102,32 €	DSIL	2021
Développer les énergies renouvelables	2.44	Réseau de chaleur	Buzançais	3 000 000,00 €	ADEME	2022
Développer les énergies renouvelables	2.45	Projet HYBER + Aménagement Génie civil	Châteauroux Métropole	5 365 000,00 €	DSIL à solliciter	2021
Développer les énergies renouvelables	2.46	Acquisition d'un véhicule électrique	Montierchaume	18 000,00 €	CRST	2021
Soigner son alimentation	2.47	Restauration scolaire bio - Rénovation d'un bâtiment	Sassierges Saint Germain	168 000,00 €	FAR	2021
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.48	Renforcer l'alimentation en eau potable	Buzançais	3 000 000,00 €		2022

**MAQUETTE FINANCIERE**  
**Contrat de Relance et**  
**de Transition Ecologique**

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.49	Réseau pluvial	Châteauroux Métropole	5 000 000,00 €	DSIL + DETR	2022
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.50	Plateforme de broyage et de compostage	Châteauroux Métropole	375 000,00 €		2022
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.51	Stockage des eaux pluviales - reconversion du cite CERABATI	Châteauroux Métropole	750 000 €	Agence de l'eau	2022
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.52	Valorisation des biodéchets	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne			2022
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.53	Réhabilitation de chemins communaux	Sassierges Saint Germain	8 500 €		2022
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.54	Réhabilitation de deux mares	Sassierges Saint Germain	12 400 €	CRST	2021
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.55	Irrigation du golf de Villedieu	Syndicat mixte du Golf	569 355 €		2022
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.56	Création d'un sentier pédagogique	Vendoeuvres	25 000,00 €		2022
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.57	Création d'une zone humide	Vendoeuvres	100 000,00 €	CRST	2022
<b>Orientation n°3 Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants</b>						
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.1	Renouvellement urbain OPAH-RU	Châteauroux Métropole	3 325 000 €	ANAH	2021
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.2	Projet d'individualisation de l'aire communautaire d'accueil des gens du voyage de Notz	Châteauroux Métropole	800 000,00	Conseil départemental	2022
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.3	Projet de résorption de l'habitat insalubre Bidonville de la croix Blanche	Châteauroux Métropole			2022
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.4	Réhabilitation logements	Jeu-Les-Bois	624 350 €	DETR (50%) + DSIL 80%	2021
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.5	Création d'un lotissement	Niherne	872 600,75 €		2022
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.6	Création d'un écoquartier intergénérationnel	Vendoeuvres	860 200,00 €		2022
Revitaliser les centres-bourgs	3.7	Revitalisation du centre-bourg	Ardentes	700 000,00 €		2023
Revitaliser les centres-bourgs	3.8	Revitalisation du centre-bourg de Buzançais	Buzançais	1 127 853,00 €	DSIL/CRST	2021
Revitaliser les centres-bourgs	3.9	Requalification du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	500 000,00 €		2025
Revitaliser les centres-bourgs	3.10	Restauration du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	299 948,13 €	DSIL	2021
Revitaliser les centres-bourgs	3.11	Opération Ilot des Trois Marchands à Buzançais	Buzançais	400 000,00 €		2022
Revitaliser les centres-bourgs	3.12	Requalification du centre-bourg de Chézelles	Chézelles			
Revitaliser les centres-bourgs	3.13	Requalification du centre-bourg de Saint-Genou	Saint-Genou	500 000,00 €	DETR, et CRST à étudier pour les places	2022
Revitaliser les centres-bourgs	3.14	Revitalisation du centre-bourg	Saint-Maur	550 000,00 €		2022
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.15	Réfection du plancher de scène Equinoxe	Châteauroux	500 000,00 €		2021
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.16	Organisation des Microfolies	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	300 000,00 €		2023

**MAQUETTE FINANCIERE**  
**Contrat de Relance et**  
**de Transition Ecologique**

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.17	Rénovation et extension de la bibliothèque municipale	Luant	300 000,00 €	Département + Etat	2023
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.18	Création d'un tiers-lieu	Neuilly-les-Bois	260 809,62 €	DSIL/DETR/CRST	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.19	Restructuration services petite enfance et jeunesse	Ardentes	1 000 000,00 €	DETR	2023
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.20	Création d'une halle des sports	Buzançais	4 000 000,00 €		2024
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.21	Construction d'un centre socio-culturel à Beaulieu	Châteauroux	1 834 000,00 €	ANRU : 175 000 Région : 90 000 CAF : 380 000 Ville 1 189 000	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.22	Construction d'un centre socio-culturel Saint Jean-Saint Jacques	Châteauroux	3 540 000,00 €	ANRU + Région + Conseil départemental + ville	2023
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.23	Restructuration du Groupe scolaire Michelet	Châteauroux	810 161,00 €	FDAU à solliciter	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.24	Implantation d'un accueil de loisirs sans hébergement (ancien site piscine à Belle Isle)	Châteauroux	2 334 000,00 €		2023
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.25	Extension Gymnase Jablonski	Châteauroux	175 000,00 €	Agence Nationale du Sport	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.26	Réfection de la couverture gymnase Jablonsky	Châteauroux	183 000,00 €		2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.27	Construction de terrains de football Gaston Petit	Châteauroux	854 177,00 €	Agence de l'Eau	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.28	Relocalisation Foyer des jeunes travailleurs	Châteauroux	4 200 000,00 €		
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.29	Reconstruction de la salle Gaston Papiot	Châteauroux	525 000,00 €		2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.30	Rénovation du terrain synthétique Claude JAMET	Châteauroux	540 000,00 €	Département à solliciter	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.31	Construction d'un stade synthétique au complexe Michel GUIGNARD	Châteauroux	790 000,00 €	Département à solliciter	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.32	Poursuite de l'Aménagement de la piste de BMX	Châteauroux Métropole	320 000,00 €	Agence Nationale du Sport	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.33	Agrandissement de la salle communale	Jeu-Les-Bois			2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.34	Résidences seniors	Jeu-Les-Bois	1 200 000,00 €	Etat	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.35	Création de courts de tennis	Le Poinçonnet	1 000 000,00 €	FAR Equipements sportifs (Département) + DETR + DSIL + FFT	2023
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.36	Création d'une maison des associations	Le Poinçonnet	200 000,00 €	ADEME + FAR Equipement + DETR + DSIL	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.37	Création d'une maison commune HRPA	Le Poinçonnet	250 000,00 €	FAR Département + DETR/DSIL	2026
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.38	Création de vestiaires pour le football	Le Poinçonnet	500 000,00 €	DETR + Fond département des équipements sportifs	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.39	Création de parkings avec aire de service pour camping-cars	Le Poinçonnet	250 000,00 €	FAR Département Amendes de police Fédération Française de campings cars	2021

**MAQUETTE FINANCIERE**  
**Contrat de Relance et**  
**de Transition Ecologique**

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Contractualisation envisagée et/ou accordée	Année actions engagées
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.40	Extension du Centre de Loisirs	Luant	150 000,00 €		2024
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.41	Construction d'une structure de pratique de sports sur tapis	Montierchaume	350 000,00 €		2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.42	Création d'une cantine partagée	Neuilly-Les-Bois	200 000,00 €	DETR/DSIL	
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.43	Réhabilitation et extension des vestiaires du stade	Saint-Genou	50 000,00 €	DETR, FAR et FAR Sport	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.44	Création d'un accueil de loisirs sans hébergement	Saint-Maur	650 000,00 €	CAF	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.45	Création de nouveaux vestiaires au stade municipal	Vendoeuvres	500 000,00 €	CRST	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.46	Création d'un court de tennis	Villedieu-sur-Indre	64 900,00 €	CRST/FAR/FAR Sport	2021
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.47	Création d'un terrain multisport	Villedieu-sur-Indre	56 550,00 €	DETR/CRST/CNDS	2022
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.48	Création d'un terrain synthétique de football	Villedieu-sur-Indre	491 504,68 €	DETR/CRST/Dpt/ANS	2021
Renforcer l'offre de santé	3.49	Maison de santé	Etrechet	166 667,00 €	CAF	2022
Renforcer l'offre de santé	3.50	Agrandissement de la Maison médicale	Montierchaume	140 000,00 €		2022
Poursuivre et accompagner la transition numérique						
Améliorer les enjeux de sécurité du territoire	3.51	Acquisition de vidéo protection	Montierchaume	31 000,00 €		2022
Améliorer les enjeux de sécurité du territoire	3.52	Installation de la vidéoprotection	Villedieu-sur-Indre	104 355,80 €	DETR/Département Fonds vidéo/FAR/FIPD	2021
		<b>TOTAL</b>		<b>126 236 667 €</b>		

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	Autres source de financement	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.1	Création d'une salle de formation	Buzançais										
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.2	Reconversion de l'ancien centre de tri postal	Châteauroux Métropole	2 583 333,00 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.3	"Artist'Up" Manufacture de proximité	Châteauroux Métropole	900 000 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.4	Reconversion du site Balsan	Châteauroux Métropole	8 392 775,00 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.5	Réaménagement de la Banque de France	Châteauroux Métropole	3 625 000 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.6	Construction d'ateliers-relais Reconversion de l'ancienne usine Cérabati	Châteauroux Métropole	1 912 000 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.7	Réhabilitation d'entrepôts Reconversion de l'ancienne usine Cérabati –	Châteauroux Métropole	4 093 000 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.8	Reconversion des emprises sernam	Châteauroux Métropole	6 417 499,66 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.9	Extension de la Zone d'Activités des Terres Rouges sur la commune de Saint-Lactencin	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	200 000 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.10	Extension de la Zone d'Activités Buzançais Val de l'Indre route de Vendoeuvres sur la commune de Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	350 000 €									
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.11	Reconversion de la friche industrielle Europalu à Buzançais	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne										
Préparer les talents et les emplois de demain, moteur de compétences et de formation	1.12	Réhabilitation de la scierie de Méobecq	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	377 929 €									
<b>Orientation n°1 Renforcer l'attractivité économique du territoire en phase avec les grandes transitions</b>													
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.13	Espace Multi-services	Ardentes	1 000 000,00 €									
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.14	Création d'un multi-services	Argy	360 563,10 €									
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.15	Réaménagement de la rue de la Poste (Action cœur de ville)	Châteauroux	1 200 000,00 €									
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.16	Réhabilitation des Halles	Châteauroux	1 409 300,00 €									
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.17	Réalisation d'une passerelle au sein du secteur gare	Châteauroux Métropole	5 747 591,00 €									
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.18	Création d'un multi-services	Saint-Lactencin	143 300,00 €									
Développer une offre commerciale dans les centres-villes	1.19	Réhabilitation d'un commerce en centre-bourg	Villedieu-sur-Indre	135 000,00 €									
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.20	Rénovation Musée Bertrand	Châteauroux Métropole	10 280 000,00 €									
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.21	Création d'un Centre sur la Résistance et La Déportation	Châteauroux Métropole										
Accompagner les dynamiques touristiques vers un rayonnement régional et national	1.22	Création d'un local au plan d'eau de Saint-Genou	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	320 000,00 €									
<b>Orientation n°2 Faire de la transition écologique un levier de développement pour le territoire</b>													
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.1	Réalisation d'un schéma d'aménagement des pistes cyclables	Buzançais	40 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.2	Création de pistes cyclables	Buzançais										
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.3	Piste cyclable de Bitray	Châteauroux Métropole	833 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.4	Prolongement des Pistes cyclables Boulevard La Vallée et St Jean	Châteauroux Métropole	208 300,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.5	Voie Verte Forge de l'Isle - Ardentes	Châteauroux Métropole	1 333 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.6	Plateforme cyclable	Déols	480 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.7	Itinéraire cyclable sécurisé	Déols	1 434 183,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.8	Création de pistes cyclables	Le Poinçonnet	500 000,00 €									
Accompagner et favoriser l'essor des mobilités douces et de l'autopartage	2.9	Plan de déplacement urbain	Saint-Maur	320 000,00 €									

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	Autres source de financement	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.10	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Argy										
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.11	Rénovation énergétique de l'école	Argy	125 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.12	Création d'un groupe scolaire	Arthon	5 200 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.13	Création de nouveaux bureaux municipaux	Buzançais	160 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.14	Création d'un éclairage public sur le stade de rugby	Buzançais	82 811,30 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.15	Renouvellement éclairage public	Châteauroux	1 066 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.16	Rénovation énergétique école élémentaire du Grand Poirier	Châteauroux	583 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.17	Rénovation école élémentaire toiture école Jean Zay	Châteauroux	360 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.18	Rénovation de l'éclairage public de la ZA Villedieu-Niherne	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	40 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.19	Rénovation énergétique des locaux de la CCVIB	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	90 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.20	Rénovation énergétique des logements communautaires	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	100 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.21	Rénovation énergétique bâtiment de L'Abbaye	Déols	105 948,32 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.22	Réseau éclairage public	Déols	149 249,09									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.23	Rénovation énergétique d'un bâtiment communal Paul Langevin	Déols	384 400 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.24	Rénovation de la salle des fêtes	Diors	70 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.25	Travaux d'isolation énergétique de la Mairie et logement communal	La Chapelle-Orthemale	6 703,63 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.26	Travaux économies d'énergies dans les écoles	Le Poinçonnet	648 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.27	Travaux économies d'énergies éclairage public	Le Poinçonnet	100 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.28	Extension Gymnase Luant	Luant	840 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.29	Rénovation du bâtiment scolaire	Mâron										
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.30	Rénovation énergétique de bâtiments publics	Méobecq	32 874,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.31	Rénovation Ecole Jean Moulin	Montierchaume	435 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.32	Rénovation énergétique du dojo	Niherne	7 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.33	Rénovation énergétique du groupe scolaire	Niherne	1 072 475,24 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.34	Rénovation de l'éclairage public	Saint-Genou	100 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.35	Rénovation éclairage public	Saint-Maur	250 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.36	Réhabilitation des locaux municipaux	Saint-Maur	550 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.37	Rénovation énergétique d'un bâtiment public	Sougé	30 000,00 €									

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	Autres source de financement	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.38	Rénovation énergétique du logement de la Gare	Vendoeuvres	52 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.39	Création d'une nouvelle école élémentaire	Villedieu-sur-Indre	2 175 000 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.40	Création d'une nouvelle salle des fêtes	Villedieu-sur-Indre	2 560 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.41	Réhabilitation de la salle des fêtes en restaurant scolaire	Villedieu-sur-Indre	750 000,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.42	Rénovation de l'éclairage public	Villedieu-sur-Indre	336 431,00 €									
Favoriser la rénovation énergétique et optimiser les consommations énergétiques	2.43	Rénovation énergétique de la mairie	Villedieu-sur-Indre	42 102,32 €									
Développer les énergies renouvelables	2.44	Réseau de chaleur	Buzançais	3 000 000,00 €									
Développer les énergies renouvelables	2.45	Projet HYBER + Aménagement Génie civil	Châteauroux Métropole	5 365 000,00 €									
Développer les énergies renouvelables	2.46	Acquisition d'un véhicule électrique	Montierchaume	18 000,00 €									
Soigner son alimentation	2.47	Restauration scolaire bio - Rénovation d'un bâtiment	Sassierges	168 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.48	Renforcer l'alimentation en eau potable	Buzançais	3 000 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.49	Réseau pluvial	Châteauroux Métropole	5 000 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.50	Plateforme de broyage et de compostage	Châteauroux Métropole	375 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.51	Stockage des eaux pluviales - reconversion du cite CERABATI	Châteauroux Métropole	750 000 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.52	Valorisation des biodéchets	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne										
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.53	Création d'un sentier pédagogique	Vendoeuvres	25 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.54	Création d'une zone humide	Vendoeuvres	100 000,00 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.55	Réhabilitation de chemins communaux	Sassierges Saint Germain	8 500 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.56	Réhabilitation de deux mares	Sassierges Saint Germain	12 400 €									
Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	2.57	Irrigation du golf de Villedieu	Syndicat mixte du Golf	569 355 €									
Orientation n°3 Renforcer la qualité de vie pour tous les habitants													
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.1	Renouvellement urbain OPAH-RU	Châteauroux Métropole	3 325 000 €									
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.2	Projet d'individualisation de l'aire communautaire d'accueil des gens du voyage de Notz	Châteauroux Métropole	800 000,00									
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.3	Projet de résorption de l'habitat insalubre Bidonville de la croix Blanche	Châteauroux Métropole										
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.4	Réhabilitation logements	Jeu-Les-Bois	624 350 €									
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.5	Création d'un lotissement	Niherne	872 600,75 €									
Offrir à chacun un habitat accessible et adapté	3.6	Création d'un écoquartier intergénérationnel	Vendoeuvres	860 200 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.7	Revitalisation du centre-bourg	Ardentes	700 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.8	Revitalisation du centre-bourg de Buzançais	Buzançais	1 127 853,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.9	Restauration du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	299 948,13 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.10	Requalification du Prieuré Sainte-Croix	Buzançais	500 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.11	Opération Ilot des Trois Marchands	Buzançais	400 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.12	Requalification du centre-bourg	Chézelles										
Revitaliser les centres-bourgs	3.13	Requalification du centre-bourg	Saint-Genou	500 000,00 €									
Revitaliser les centres-bourgs	3.14	Revitalisation du centre-bourg	Saint-Maur	550 000,00 €									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.15	Réfection du plancher de scène Equinoxe	Châteauroux	500 000,00 €									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.16	Organisation des Microfolies	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	300 000,00 €									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.17	Création d'un tiers-lieu	Commune de Neuillay-les-Bois	260 809,62 €									
Faire du Pays un lieu culturel vivant	3.18	Rénovation et extension de la bibliothèque municipale	Luant	300 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.19	Restructuration services petite enfance et jeunesse	Ardentes	1 000 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.20	Création d'une halle des sports	Buzançais	4 000 000,00 €									

	Fiche n°	Projet	Maître d'ouvrage	Coût du projet HT	Coût réalisation projet HT	Début d'opération	Durée des travaux	Fin d'opération	Contractualisations	Autres source de financement	Indicateurs	Objectifs	Commentaires
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.21	Construction d'un centre socio-culturel à Beaulieu	Châteauroux	1 834 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.22	Construction d'un centre socio-culturel Saint Jean-Saint Jacques	Châteauroux	3 540 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.23	Restructuration du Groupe scolaire Michelet	Châteauroux	810 161 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.24	Implantation d'un accueil de loisirs sans hébergement (ancien site piscine à Belle Isle)	Châteauroux	2 334 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.25	Extension Gymnase Jablonski	Châteauroux	175 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.26	Réfection de la couverture gymnase Jablonski	Châteauroux	183 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.27	Construction de terrains de football Gaston PETIT	Châteauroux	854 177 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.28	Reconstruction de la salle Gaston Papiot	Châteauroux	525 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.29	Relocalisation Foyer des jeunes travailleurs	Châteauroux	4 200 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.30	Rénovation du terrain synthétique Claude JAMET	Châteauroux	540 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.31	Construction d'un stade synthétique au complexe Michel GUIGNARD	Châteauroux	790 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.32	Poursuite de l'Aménagement de la piste de BMX	Châteauroux Métropole	320 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.33	Agrandissement de la salle communale	Jeu-Les-Bois										
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.34	Résidences seniors	Jeu-Les-Bois	1 200 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.35	Création de courts de tennis	Le Poinçonnet	1 000 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.36	Création d'une maison des associations	Le Poinçonnet	200 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.37	Création d'une maison commune HSPA	Le Poinçonnet	250 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.38	Création de vestiaires pour le football	Le Poinçonnet	500 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.39	Création de parkings avec aire de service pour camping-cars	Le Poinçonnet	250 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.40	Extension du Centre de Loisirs	Luant	150 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.41	Construction d'une structure de pratique de sports sur tapis	Montierchaume	350 000 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.42	Création d'une cantine partagée	Neuilly-Les-Bois	200 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.43	Réhabilitation et extension des vestiaires du stade	Saint-Genou	50 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.44	Création d'un accueil de loisirs sans hébergement	Saint-Maur	650 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.45	Création de nouveaux vestiaires au stade municipal	Vendoeuvres	500 000,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.46	Création d'un court de tennis	Villedieu-sur-Indre	64 900,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.47	Création d'un terrain multisport	Villedieu-sur-Indre	56 550,00 €									
Articuler le triptyque : solidarité, jeunesse et aînés	3.48	Création d'un terrain synthétique de football	Villedieu-sur-Indre	491 504,68 €									
Renforcer l'offre de santé	3.49	Maison de santé	Etrechet	166 667 €									
Renforcer l'offre de santé	3.50	Agrandissement de la Maison médicale	Montierchaume	140 000 €									
Poursuivre et accompagner la transition numérique													
Améliorer les enjeux de sécurité du territoire	3.51	Acquisition de vidéo protection	Montierchaume	31 000 €									
Améliorer les enjeux de sécurité du territoire	3.52	Installation de la vidéoprotection	Villedieu-sur-Indre	104 356 €									
			<b>TOTAL</b>	<b>126 029 101 €</b>									



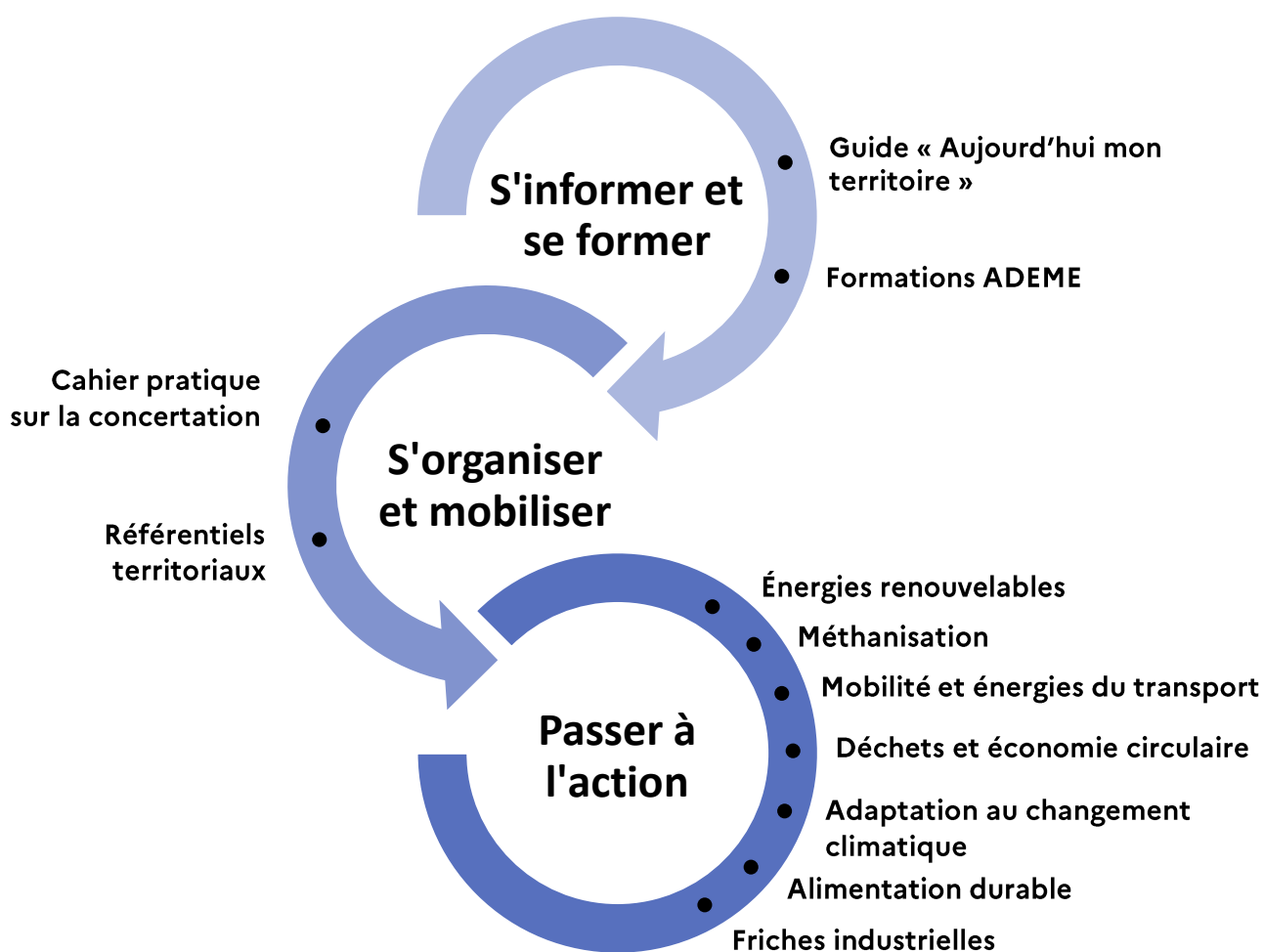
# TERRITOIRES EN TRANSITION

## L'offre ADEME au service de votre projet de territoire

*L'ADEME – l'Agence de la Transition Ecologique – soutient les démarches territoriales pour la Transition Énergétique et Ecologique.*

*Elu-e-s, directeur-trice-s et technicien-ne-s des collectivités, ce document vous présente les dispositifs d'appui techniques et financiers de l'ADEME pour concrétiser et accélérer les projets de transition écologique de votre territoire.*

### Outils à destination des collectivités engagées dans la transition



## L'ADEME à vos côtés

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



## L'intervention de l'ADEME

L'ADEME accompagne les collectivités en mobilisant les outils techniques et financiers dont elle dispose en matière de soutien à la transition écologique des territoires. Nos modalités d'intervention sont adaptées aux compétences et politiques des collectivités, et concourent toutes à une amplification du déploiement de la transition écologique.

### [Les services de l'ADEME aux collectivités engagées dans la transition pour :](#)

- **Vous soutenir financièrement\***, en mobilisant nos différentes modalités d'aides :
  - o L'aide à la réalisation d'étude,
  - o L'aide au changement de comportement pour des actions spécifiques d'animation et de communication,
  - o L'aide à l'innovation et à la recherche,
  - o Les aides à l'investissement pour les installations/équipements.

- **Vous apporter un appui technique** dans la mise en œuvre de vos projets (conseils individuels et collectifs, outils, méthodes...),
  - **Vous informer** (guides pratiques et publications),
  - **Vous former** (sessions de formation, ateliers de sensibilisation...),
- Vous mettre en relation** avec les autres collectivités et acteurs régionaux engagés dans la transition écologique des territoires, dans le cadre des différents réseaux animés par l'ADEME en région.

Vous retrouverez, dans cette plaquette, le détail de l'ensemble de ces services.

\* Les modalités de mise en œuvre des crédits de l'ADEME s'inscrivent dans les systèmes d'aides en vigueur.

### L'ADEME aux côtés de tous les acteurs des territoires :

En tant que collectivité engagée dans la transition, vous agissez comme **animatrice des acteurs de votre territoire, en les accompagnant dans leur démarche de transition.**

L'ADEME déploie ses aides et ses appuis en direction des associations et des acteurs économiques des territoires. A travers nos différents dispositifs, renforcés par le Plan de Relance, l'ADEME soutient par exemple les projets des entreprises en matière d'économie circulaire, de tourisme durable, de décarbonation de l'industrie, d'énergies renouvelables...

L'ADEME s'intègre dans le dispositif partenarial des Préfets de département et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour le déploiement des CRTE. Elle s'inscrit donc dans l'écosystème qui accompagne les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des CRTE, aux côtés de l'ensemble des autres partenaires impliqués.

#### **Vos contacts CRTE à l'ADEME en Centre-Val-de-Loire**

Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher :

**CAMILLE DUBRULLE**

Ingénieure Démarches territoriales

[camille.dubrulle@ademe.fr](mailto:camille.dubrulle@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loire :

**SARAH DRAZEK**

Ingénieure Démarches Territoriales

[sarah.drazek@ademe.fr](mailto:sarah.drazek@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.02

# SOMMAIRE

<b>S'INFORMER, SE FORMER.....</b>	<b>5</b>
Les ressources ADEME.....	5
La librairie ADEME.....	5
Les actualités ADEME dans votre région.....	5
Le guide « Aujourd'hui mon territoire ».....	5
Les formations ADEME.....	5
<b>S'ORGANISER ET MOBILISER .....</b>	<b>7</b>
Le <b>cahier pratique</b> « la concertation dans les plans climat ».....	7
Les programmes de labellisation <b>Cit'ergie</b> et <b>Economie Circulaire</b> .....	7
<b>PASSER A L'ACTION.....</b>	<b>9</b>
Agir pour la transition, la <b>plateforme d'information</b> sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME .....	9
Vous souhaitez développer la part d' <b>énergies renouvelables</b> sur votre territoire .....	9
Vous souhaitez créer des <b>plateformes territoriales</b> de la <b>rénovation énergétique</b> .....	10
Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de <b>méthanisation</b> sur votre territoire .....	11
Vous souhaitez diversifier les <b>énergies du transport</b> .....	11
Vous souhaitez développer la <b>mobilité</b> durable sur votre territoire .....	12
Vous souhaitez optimiser la gestion des <b>déchets</b> et développer l' <b>économie circulaire</b> sur votre territoire .....	13
Vous souhaitez <b>adapter</b> votre territoire au <b>changement climatique</b> .....	14
Vous souhaitez promouvoir une <b>alimentation durable</b> sur votre territoire pour manger bon, sain et local.....	14
Vous souhaitez réhabiliter les <b>friches industrielles</b> et urbaines de votre territoire .....	15

## S'INFORMER, SE FORMER

**Vous souhaitez vous informer et vous former sur les enjeux, les opportunités ? Découvrez l'offre ADEME !**

### Les ressources ADEME

---

Retrouvez toutes les informations sur l'action et l'actualité de l'ADEME sur notre site internet.

Plus d'informations sur :  
<https://www.ademe.fr/>

### La librairie ADEME

---

Consultez la documentation ADEME : de nombreuses publications sur tous les thèmes de la transition écologique répertoriées par thématique.

Plus d'informations sur :  
<https://librairie.ademe.fr/>

### Les actualités ADEME dans votre région

---

Retrouvez directement les actualités et les actions de l'ADEME en Centre-Val de Loire sur notre site dédié.

Plus d'informations sur :  
<https://www.centre.ademe.fr/>

### Le guide « Aujourd'hui mon territoire »

---

Ce guide pratique, à destination des élus, partage des clés de compréhension et propose des actions concrètes pour accompagner les collectivités à l'intégration des enjeux de la transition écologique dans la gestion quotidienne de leurs territoires.

Plus d'informations sur :  
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/amt-aujourd'hui-mon-territoire-complet-2020-011127.pdf>



### Les formations ADEME

---

ADEME Formation accompagne les acteurs de la transition écologique, notamment les élus et agents des collectivités, dans leur montée en compétence sur les thèmes de la transition écologique. Abordant entre autres thématiques, celles liées au climat, à l'action territoriale, et à l'économie circulaire, **l'offre de formation de l'ADEME est accessible gratuitement aux collectivités**. Les parcours de formation proposés aux élus comme aux techniciens intègrent, selon les modules, des modalités d'apprentissage en distanciel et en présentiel.



### **ZOOM : Une formation dans VOTRE collectivité**

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de votre CRTE, vous souhaitez initier ou redynamiser votre politique territoriale de transition écologique ? Vous voulez mobiliser et impliquer les élus et services de votre territoire dans sa mise en œuvre concrète ? L'ADEME vous accompagne et vous propose d'accueillir une formation-sensibilisation dans VOTRE collectivité, réunissant VOS élus et VOS agents !

Deux modules de 1h30 à 2h00 sont à votre disposition gratuitement :

- Pour les collectivités « novices » : [Planifier la transition écologique dans mon territoire et agir](#)
- Pour les collectivités déjà engagées dans la transition écologique : [Agir pour redynamiser la transition écologique dans mon territoire.](#)

Plus d'informations sur :

<https://formations.ademe.fr/>

#### **Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**MAUD BERAUD**

Chargée de communication et formation externe

[maud.beraud@ademe.fr](mailto:maud.beraud@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.17.59

# S'ORGANISER ET MOBILISER

## Le cahier pratique « la concertation dans les plans climat »

Comment mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs de votre territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet territorial de transition écologique ?

Vous retrouverez, dans ce Cahier pratique « La concertation dans les Plans Climat » des points de repères, des questions clés et des outils simples, afin de penser la concertation comme partie intégrante de votre démarche territoriale de transition.

Plus d'informations sur :

<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/229-concevoir-et-mettre-en-oeuvre-la-concertation-dans-les-plans-climat-energie-territoriaux.html>

## Les programmes de labellisation Cit'ergie et Economie Circulaire

- **Référentiel Cit'ergie : Air, climat et énergie**

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation, qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. S'inscrire dans la démarche Cit'ergie permet à la collectivité d'organiser la gouvernance de la politique climat-air-énergie et de se doter d'un cadre stratégique et méthodologiques avec des objectifs précis.

Cette démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence, s'articule autour de différents domaines d'actions allant notamment de la planification territoriale au patrimoine de la collectivité, de la mobilité à l'organisation interne et l'animation du territoire.

A ce jour, 11 collectivités en Centre-Val de Loire et près de 220 collectivités à travers la France, EPCI et communes de toute taille, se sont engagées dans la démarche.

Plus d'informations sur :

<https://citergie.ademe.fr/>

### Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**CAMILLE DUBRULLE**

Ingénieure Démarches territoriales

[camille.dubrulle@ademe.fr](mailto:camille.dubrulle@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loire :

**SARAH DRAZEK**

Ingénieure Démarches Territoriales

[sarah.drazek@ademe.fr](mailto:sarah.drazek@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.02

- **Référentiel Economie circulaire**

Le Référentiel Economie Circulaire est un programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur d'une économie circulaire conduites par les collectivités.

Cet outil en ligne vise à aider les collectivités dans la réalisation d'un état des lieux de la politique économie circulaire, la définition de leur stratégie d'actions, le suivi et l'évaluation de la performance globale de leur politique territoriale économie circulaire.

En s'appuyant sur la méthodologie de ce référentiel, la collectivité sera ainsi guidée pour, à la fois, définir une stratégie et une politique globale et territoriale d'économie circulaire, mais également accentuer ses actions sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire (réduction, collecte et valorisation des déchets, achats et consommation responsables, écoconception, écologie industrielle et territoriale...)

**Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**AUDREY MARTIEL PASSAMA**

Ingénieure Économie Circulaire/déchets

[audrey.martielpassama@ademe.fr](mailto:audrey.martielpassama@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.17.60

Cher, Indre et Loiret :

**ISABELLE COLLIN-FEVRE**

Ingénieure Économie Circulaire/déchets

[isabelle.collin-fevre@ademe.fr](mailto:isabelle.collin-fevre@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.08



## PASSER A L'ACTION

### Agir pour la transition, la plateforme d'information sur les aides et dispositifs d'accompagnement de l'ADEME

Vous avez un projet qui participe à la transition écologique et énergétique ? Découvrez s'il est éligible, de quels appuis et aides de l'ADEME il pourrait bénéficier grâce à la plateforme « Agir pour la transition ».

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

### Vous souhaitez développer la part d'énergies renouvelables sur votre territoire

- **Les projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens**

Les territoires sont riches de ressources naturelles convertibles en énergie. Partout en France, des citoyen·ne·s et des collectivités locales de toute taille se mobilisent pour valoriser ces ressources grâce à des projets de production d'énergie renouvelable (EnR). Ce que l'énergie citoyenne a de particulier, c'est de faire participer les acteurs locaux au financement et à la gouvernance des projets, pour maîtriser les décisions et les bénéfices.

Alors que de plus en plus de collectivités territoriales se posent la question de leur implication dans les projets d'ENR divers qui émergent sur leurs territoires, nombreuses sont celles qui franchissent le pas pour en devenir pilotes, ou à défaut y être associées, dans l'objectif d'en faire un vecteur de développement local et d'en faciliter l'acceptabilité sociale et environnementale.

L'association ENERGIE PARTAGEE est soutenue, notamment par l'ADEME, pour faciliter l'émergence de projets d'ENR participatifs et citoyens. L'animateur régional (Raphaël MERCEY - [raphael.mercey@energie-partagee.org](mailto:raphael.mercey@energie-partagee.org)) est à la disposition des collectivités pour répondre aux interrogations sur le degré de participation possible des collectivités (du soutien à la facilitation, en passant par l'investissement), leur place dans les instances de décision et leur part dans la répartition des retombées économiques des projets.

- **L'animation multi ENR**

Vous souhaitez étudier la possibilité de recourir à une solution l'ENR thermique pour chauffer votre bâti ou alimenter un réseau de chaleur ? Des animateurs de terrain sont à votre disposition pour accompagner les porteurs de projets.

Plus d'informations :

Sur les chaufferies biomasse : <https://www.fibois-cvl.fr/a-la-une/les-etapes-dun-projet-chaufferie-bois-2/>

Sur la géothermie : AFPG - Xavier Moch - [xavier.moch@afpg.asso.fr](mailto:xavier.moch@afpg.asso.fr) – 07 70 00 84 24

- **Les Conseillers en Énergie Partagée**

Ces techniciens accompagnent les collectivités dans la gestion du patrimoine bâti sur le plan énergétique (notamment dans le cadre de travaux de rénovation), avec pour objectif d'en optimiser la gestion énergétique. Ce service est proposé par différentes structures en région.

Pour en savoir plus, retrouvez selon votre département et votre territoire, la structure pouvant vous proposer ce service :

- Cher :** Syndicat départemental d'énergie du Cher – 02.48.50.85.40
- Eure-et-Loir :** ENERGIE Eure-et-Loir – 02.37.84.07.85
- Indre :** Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre – 02.54.61.59.59
- Indre-et-Loire :** ALEC37 – 02.47.60.90.70  
Tours Métropole – 02.47.80.11.11
- Loir-et-Cher :** Pays Vendômois – 02.54.89.12.22  
Pays des Châteaux – 02.54.46.09.30  
Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais – 02.54.97.78.60
- Loiret :** ADIL 45-28 – 02.38.62.47.07

- **Les Contrats d'Objectifs Territoriaux de promotion des énergies renouvelables**

Il s'agit des contrats d'objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables (ou COT ENR). C'est un programme de développement des EnR à l'échelle d'un territoire (intercommunalité), il est porté par une structure publique dont son périmètre d'action couvre ce territoire. C'est un outil très opérationnel dans la concrétisation d'un Plan climat air énergie territorial et permet d'engager ainsi l'indispensable transition énergétique. Véritable partenariat, le Contrat de développement territorial des EnR permet :

- À l'opérateur territorial, porteur du contrat, de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire (collectivités, acteurs économiques, etc.);
- D'apporter aux maîtres d'ouvrage une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financier des travaux;
- D'impliquer les partenaires techniques (missions d'animation bois énergie ou géothermie, conseils en énergie partagés, agences locales de l'énergie, etc.) dans l'émergence et l'accompagnement des projets énergies renouvelables du territoire.

Plus d'informations sur :

<https://www.centre.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/contrat-dobjectif-territorial-pour-le-developpement-des-energies-renouvelables>

#### Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**THIERRY BARRAS**

Ingénieur ENR, Maitrise de l'énergie et géothermie

[thierry.barras@ademe.fr](mailto:thierry.barras@ademe.fr)

Tél : 02.38.24.00.09

Cher, Indre et Loiret :

**DAVID MAGNIER**

Coordinateur de pôle

[david.magnier@ademe.fr](mailto:david.magnier@ademe.fr)

Tél : 02.38.24.09.12

## **Vous souhaitez créer des plateformes territoriales de la rénovation énergétique**

- **Le programme SARE :**

Ce dispositif de financement Certificats d'économies d'énergie, en s'appuyant notamment sur les **Espaces conseils FAIRE**, de développer sur tout le territoire **le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé** ainsi que les actions de **mobilisation de tous les acteurs** professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique.

Plus d'informations sur :

<https://www.ademe.fr/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique>

## **Vous souhaitez développer ou soutenir le développement des projets de méthanisation sur votre territoire**

Le réseau des Chambres d'Agriculture, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADEME, vient en appui des collectivités. Les interlocuteurs Chambres d'Agriculture sont à la disposition des collectivités pour répondre à vos questions sur le sujet.

Plus d'informations sur :

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/produire-innover/energies/methanisation/>

### **Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**AUDREY MARTIEL PASSAMA**

Ingénieure Économie Circulaire/déchets

[audrey.martielpassama@ademe.fr](mailto:audrey.martielpassama@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.17.60

Cher, Indre et Loiret :

**CÉLINE MEYNIEL**

Ingénieure biomasse

[celine.meyniel@ademe.fr](mailto:celine.meyniel@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.09.14

## **Vous souhaitez diversifier les énergies du transport**

- **Appel à projets « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène »**

Il aide des investissements dans des écosystèmes qui associent les infrastructures de production / distribution et les usages de l'hydrogène. Les collectivités constituent des opératrices territoriales essentielles du soutien de cette filière en permettant le développement de ces nouvelles infrastructures et usages par les différents acteurs.

*Clôture le 14 septembre 2021*

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020165>

### **Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**THOMAS BERTHEAU**

Chargé de mission Systèmes territoriaux Hydrogène

[thomas.bertheau@ademe.fr](mailto:thomas.bertheau@ademe.fr)

Tél. 01.49.01.45.62

**RUVEN GONZALEZ**

Ingénieur Mobilité et Transport

[ruven.gonzalez@ademe.fr](mailto:ruven.gonzalez@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.07

## Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire

Différents dispositifs d'accompagnement des collectivités dans le développement des mobilités durables sont à votre service :

- **La cellule régionale d'appui aux territoires peu denses**

La cellule Centre-Val de Loire vient en appui aux collectivités en :

- Soutenant et accompagnant les projets des collectivités sur le plan technique, administratif et financier,
- Capitalisant les expériences et constituant un centre de ressources,
- Contribuant à l'animation de l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité.

Pour contacter la cellule par mail : [centrevaleloire@francemobilites.fr](mailto:centrevaleloire@francemobilites.fr)



Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/regions/centre-val-loire>

- **L'Appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Expérimentation des Nouvelles Mobilités Durables » (TENMOD)**

Cet AMI aide les collectivités à la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes, et à l'expérimentation de solutions et de services de mobilité et de dé-mobilité innovants.

*AAP clos en 2021. Reconduit en 2022 sous réserve.*

Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelmanifestation-dinteret-france-mobilites-tenmod-edition-2021>

- **L'appel à projets « AVELO 2 »**

Il soutient les collectivités volontaires pour construire leur politique cyclable et faire du vélo un mode de déplacement quotidien, notamment dans les territoires péri-urbains/peu denses.

*Clôture de l'AAP le 16 juin 2021. Deuxième session prévue en 2022.*

Plus d'informations sur :

<https://www.francemobilites.fr/projets/laureat/appelprojets-avelo-2-ademe>

### Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

**CÉLINE LAMER**

Ingénieure Mobilité et Transport

[celine.lamer@ademe.fr](mailto:celine.lamer@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.09.11

## Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur votre territoire

---

- **La généralisation du tri à la source des biodéchets**

Pour généraliser le tri à la source des biodéchets en déployant des solutions de proximité (compostage partagé ou autonome, broyage des déchets verts, etc.) et/ou de collecte séparée et valoriser localement les déchets alimentaires triés à la source (plateforme de compostage), l'ADEME finance l'étude préalable.

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositifaide/subvention-a-etude-prealable-tri-a-source-traitement-biodechets-menages-70>

- **La Tarification Incitative des déchets**

Avec cette tarification, le montant de la taxe (ou redevance) d'enlèvement des ordures ménagères (OM) varie en fonction de la quantité de déchets produits. La majorité des collectivités l'ayant mise en œuvre observe une baisse de 30 à 50 % de la quantité d'OM résiduelles collectées.

Un appel à candidature va également être ouvert pour les collectivités territoriales souhaitant mettre en œuvre la tarification incitative pour optimiser le service de gestion des déchets et en réduire la production. Il prendra la forme d'un accompagnement financier pour la mise en œuvre de la tarification incitative du service public de prévention et de gestion des déchets et pour certains investissements associés.

*Délai de dépôt des dossiers : du 04/06/2021 - 12:00 au 15/12/2021 - 18:00*

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210526/aac-ti2-cv2021-114>

Vous êtes une collectivité exerçant la compétence collecte des déchets, l'ADEME finance :

- **L'étude préalable :**

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-dune-etude-prealable-a-mise-place-a-lextension-tarification-incitative>

- **L'investissement et/ou la mise en œuvre opérationnelle :**

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-a-linvestissement-a-mise-oeuvre-tarification-incitative>

- **Le référentiel économie circulaire**

Présenté dans la partie « S'ORGANISER ET MOBILISER », le référentiel sert également d'appui aux collectivités pour optimiser la gestion des déchets.

Voir : Référentiel Economie circulaire page 8

## Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique

- **L'outil TACCT**

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire. **Avec TACCT et l'accompagnement de l'ADEME : diagnostiquez, préparez une stratégie, montez un plan d'action, suivez et évaluez votre démarche d'adaptation au changement climatique.**

Plus d'informations sur :

<https://tacct.ademe.fr/>

- **ORACLE : Observatoire Régional de l'Agriculture et du Changement climatique**

ORACLE est un outil à disposition de la recherche, du développement agricole mais également des territoires, capable de produire des indicateurs parlants, qui permettront aux ingénieurs et conseillers de construire les nouvelles pratiques agricoles d'un territoire. L'outil cible à la fois les productions végétales (cultures annuelles et pérennes) ainsi que les productions animales.

Plus d'informations sur :

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/le-changement-climatique/>

### Vos contacts à l'ADEME en Centre-Val de Loire :

Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire :

**CAMILLE DUBRULLE**

Ingénieure Démarches territoriales

[camille.dubrulle@ademe.fr](mailto:camille.dubrulle@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.06

Cher, Indre et Loire :

**SARAH DRAZEK**

Ingénieure Démarches Territoriales

[sarah.drazek@ademe.fr](mailto:sarah.drazek@ademe.fr)

Tél. 02.38.24.00.02

## Vous souhaitez promouvoir une alimentation durable sur votre territoire pour manger bon, sain et local

L'alimentation a des impacts importants sur la qualité de l'eau, des sols et de l'air, sur la consommation d'eau mais aussi sur la biodiversité et la déforestation. De la fourche à la fourchette : comment diminuer les impacts environnementaux liés à notre alimentation ?

**L'ADEME peut vous accompagner :**

- Au travers **d'études de diagnostic ou d'accompagnement** permettant d'effectuer un état des lieux du système alimentaire en place et de déterminer la faisabilité d'une solution alternative à moindre impact environnemental

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/subvention-etudes-prealables-a-demarche-projet-d'alimentation-durable>

- Au travers **d'actions de communication, formation, animation** destinées à faire évoluer les pratiques d'un ou plusieurs maillons de la chaîne alimentaire

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/actions-faveur-transition-ecologique>

**Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**PHILIPPE MOINAT**

Ingénieur Bioéconomie, systèmes agricole et alimentaire durables

[philippe.moinat@ademe.fr](mailto:philippe.moinat@ademe.fr)

Tél. 01 49 01 45 60

## **Vous souhaitez réhabiliter les friches industrielles et urbaines de votre territoire**

Vous êtes une collectivité de moins de 100 000 habitants et vous souhaitez vous engager dans des démarches d'anticipation à la requalification des friches polluées, afin d'intégrer ces espaces dégradés dans votre planification territoriale, l'ADEME peut vous accompagner :

- Au travers **d'études de diagnostic et d'études à la conduite des opérations d'aménagement** des friches, polluées ou non, de votre territoire
- Au travers de son **appel à projets « Reconversion des friches polluées »** dès son ouverture en 2022, pour lequel vous pourrez bénéficier d'aides financières pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines.

Plus d'informations sur :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/aide-etudes-prealables-a-reconversion-friches-a-risque-pollution-polluees>

**Votre contact à l'ADEME en Centre-Val de Loire :**

**CHRISTOPHE LOUAZE**

Ingénieur Friches urbaines et sites pollués

[christophe.louaze@ademe.fr](mailto:christophe.louaze@ademe.fr)

Tél. 01 49 01 45 67

**ADEME - Agence de la transition écologique**  
**Direction Régionale Centre - Val de Loire - Orléans**

5 Route d'Olivet - CS 50021  
45074 Orléans Cedex 2

02.38.24.00.00

[ademe.centre@ademe.fr](mailto:ademe.centre@ademe.fr)

**Pour plus d'informations, contactez la Direction Régionale de l'ADEME  
et vos interlocuteurs référents,**

**retrouvez ici leurs coordonnées par thématique et par département :**

<https://www.centre.ademe.fr/lademe-en-region/trouver-votre-contact>



## LISTE DES CONTACTS

	A	B	C	D	E	F	G
1	Organisme	Titre	Prénom	Nom	Fonction	Tél	Mail
2	Ademe	Madame	Sarah	DRAZEK	Animatrice de Secteur	02 38 24 00 02	<a href="mailto:sarah.drazel@ademe.fr">sarah.drazel@ademe.fr</a>
3	Ademe	Monsieur	Mohamed	AMJAHDI	Directeur Régional Adjoint	02 38 24 00 00	<a href="mailto:mohamed.amjahdi@ademe.fr">mohamed.amjahdi@ademe.fr</a>
4	Banque des Territoires	Madame	Sophie	FERRACCI	Directrice Régionale Centre-Val de Loire	02 38 24 00 00	<a href="mailto:sophie.ferracci/caissedesdepots.fr">sophie.ferracci/caissedesdepots.fr</a>
5	Banque des Territoires	Madame	Sylvie	MOSNIER	Directrice Territoriale Centre-Val de Loire	02 54 34 00 00	<a href="mailto:sylvie.mosnier/caissedesdepots.fr">sylvie.mosnier/caissedesdepots.fr</a>
6	Châteauroux Métropole	Monsieur	Gil	AVEROUS	Président	02 54 34 00 00	
7	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Monsieur	Alexis	CHOUTET	Directeur Général des services	02 54 08 35 60	<a href="mailto:alexis.choutet@chateauroux-metropole.fr">alexis.choutet@chateauroux-metropole.fr</a>
8	Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole	Madame	Mélanie	KOTTERISCH	Chargée de Mission Politiques Contractuelles	02 54 08 34 03	<a href="mailto:melanie.kotterisch@chateauroux-metropole.fr">melanie.kotterisch@chateauroux-metropole.fr</a>
9	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	Madame	Caroline	GAULTIER-PERRAT	Directrice Générale des Services	02 54 26 94 19	<a href="mailto:caroline.g.perrat@valdelindrebrenne.com">caroline.g.perrat@valdelindrebrenne.com</a>
10	Communauté de communes Val de l'Indre Brenne	Monsieur	Nicolas	THOMAS	Président de la CCVIB	06 33 23 89 28	<a href="mailto:nicolasthomas2505@gmail.com">nicolasthomas2505@gmail.com</a>
11	Conseil départemental de l'Indre	Monsieur	Boris	DUSAUSSOY	Directeur de l'Aménagement du Territoire	02 54 08 36 57	<a href="mailto:bdusaussoy@indre.fr">bdusaussoy@indre.fr</a>
12	Préfecture	Madame	Nathalie	GUION	Adjointe au chef du bureau de l'appui territorial	02 54 29 51 57	<a href="mailto:nathalie.guion@indre.gouv.fr">nathalie.guion@indre.gouv.fr</a>